

Ar Gwir eneb ar bed !

BULLETIN

DE

L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

Congrès de CROZON

1-8 SEPTEMBRE 1930



REDON

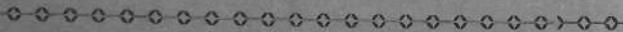
IMP. RÉUNIES, RUE VICTOR-HUGO

1931

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les membres de l'U.R.B. sont prévenus que la cotisation de 1931 sera mise en recouvrement dans la *deuxième quinzaine d'Avril* et tous nos collègues sont instamment priés de faire honneur à leurs engagements en la *soldant alors sans tarder* — Il est désolant d'être obligé de constater qu'un certain nombre de nos membres, par une *inconcevable négligence* et malgré des *avis réitérés par lettres individuelles*, auxquels ils devraient au moins avoir la courtoisie de répondre, n'ont pas encore payé leurs cotisations de 1930 et même de 1929 — Nous les prions de nouveau instamment de bien vouloir s'en acquitter *le plus tôt possible* en l'adressant au trésorier : M. Gaston GUILBOT, 66. Rue de Vaugirard, Paris (VI). Nous prévenons en outre tous nos collègues de l'U.R.B. que désormais chaque année, aucun *Bulletin* de la Société ne sera envoyé aux Membres qui lors de sa parution habituelle *n'auront pas soldé leur cotisation de l'année précédente*.

LA DIRECTION.



LES CELTES A QUIMPER

Magnifique volume in 8° de 380 pages, orné de 40 photographies et illustrations donnant le *Compte Rendu* détaillé de la splendide *Fête des Drapeaux Bretons* dont le Cortège se déroula à Quimper le 7 Septembre 1924, avec un grand nombre de *Rapports et Documents* uniques sur la *Question Bretonne* et les relations des divers peuples Celtiques.

Prix des derniers exemplaires restant de cet Ouvrage tiré à petit nombre 25 francs.

REDON : chez M. G. du CHÉLAS, Imprimeur-Editeur

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

CONGRÈS de CROZON

1^{er}-8 Septembre 1930



Comptes-Rendus du Congrès





UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

CONGRÈS DE CROZON

1^{er}-8 SEPTEMBRE 1930

COMPTES-RENDUS

Première Journée du Congrès

C'est en pleine Cornouaille, dans la très ancienne petite ville de *Crozon*, à l'extrémité de cette curieuse et si pittoresque presqu'île — aux rochers fantastiques, aux grottes profondes et renommées, telles celles de *Morgat*, — qui borde au nord l'immense baie de Douarnenez, que se sont déroulées pendant une semaine du 1^{er} au 8 Septembre, les très intéressantes Assises annuelles de l'*Union Régionaliste Bretonne*. N'était-ce pas un devoir pour la vaillante U. R. B. de porter son apostolat inlassable jusqu'à ce coin reculé de notre Bretagne si captivant et si plein de souvenirs.

Le charme si prenant du Pays aussi bien que les travaux si intéressants du Congrès ne manquèrent pas d'y attirer de nombreux congressistes.

Le lundi 1^{er} Septembre l'Exposition annuelle du Congrès sur laquelle nous reviendrons plus loin, merveilleusement organisée par le zèle inlassable de la Déléguée générale, Mlle Rozenn Riou, habilement secondée par le Commissaire général du Congrès, M Joseph GOUSSET, fut ouverte par l'honorable Maire de Crozon, M. CARIOU, assisté de M. de L'ESTOURBEILLON président de l'U. R. B.

La séance solennelle d'ouverture du Congrès eut lieu le mercredi soir 3 septembre dans la vaste salle du Patronage sous la présidence de M. le chanoine GRALL, curé-doyen de Crozon, assisté sur l'estrade de MM. de L'ESTOURBEILLON, Président de l'U. R. B., WEYDMANN, député de Wissembourg (Alsace), Llevelly JONES, député du Pays de Galles à la Chambre des Communes de Grande Bretagne, l'abbé GANTOIS, délégué général de l'Union des Cercles Flamands de France et délégué officiel représentant la Fédération Régionaliste Française, de MM le Comte de RONCERAY, Commandant MORTUREUX, Olivier GUYON, directeur de la *Volonté Bretonne* Jean CADIC, Hubert BOUCHÉ et plusieurs autres membres de l'Association.

Devant un nombreux public assistant à cette séance, M de L'ESTOURBEILLON, prenant le premier la parole, prononça le discours d'ouverture.

« Avec cette foi ardente, cette conviction qui fait de lui un apôtre, dit M. J. GAHIER, dans le journal *La Province*, il exposa une fois de plus le but et le fonctionnement de l'Union Régionaliste Bretonne. Pour ceux qui ne suivent pas nos congrès, il rappela qu'elle a été créée pour maintenir le caractère, les traditions, la langue de notre chère Bretagne à laquelle sous prétexte d'assimilation, on voudrait enlever toute son originalité. « Nous avons des devoirs essentiels vis-à-vis de notre Patrie dit-il, c'est pourquoi ne pouvant oublier la fière et robuste Cornouaille, nous venons cette année à Crozon. L'Union Régionaliste Bretonne combat cette centralisation dont

Lous souffrons : dans les 38 congrès qui ont précédé celui-ci elle a lutté envers et contre tous pour conserver le souvenir de notre glorieux passé. On ne connaît pas assez l'Histoire de Bretagne : c'est quinze siècles d'héroïsme qui se déroulent devant nous, et que trop souvent nous ignorons. « Tous ceux, dit M. de L'ESTOURBEILLON, qui souffrent dans le tréfonds de leur âme, de ce lent assassinat et combien prémédité, de la Patrie, ne peuvent se défendre de sentir naître en eux des germes de honte et l'impérieux devoir de redevenir eux-mêmes, c'est à dire des Bretons ». Dans une superbe envolée, le Président de l'U. R. B. évoque les différents visages de la Bretagne, et remercie tous ceux qui ont bien voulu lui faciliter la tâche d'organiser ce congrès : M. le Maire de Crozon ; M. le Curé Doyen ; l'éminent peintre Alphonse CHANTEAU Il souhaite la bienvenue et remercie vivement de leur présence au congrès. MM. JONES, WEYDMANN et l'abbé GANTOIS, eux aussi Régionalistes convaincus et défenseurs intrépides des libertés locales ; puis il donne lecture du message de M. CHARLES-BRUN délégué général de la *Fédération Régionaliste Française*.

M CHARLES BRUN s'élève lui aussi contre les excès d'une centralisation tyrannique. « Obligation de recourir au pouvoir central pour les faits et les actes les plus anodins ; lenteurs et complications d'une procédure bureaucratique ; fonctionnaires qui connaissent mal ou pas du tout le pays où ils exercent leurs fonctions, découpage arbitraire en départements telle est une partie du réquisitoire que, depuis 30 ans nous dressons dans nos congrès. Ces luttes ne vous ont pas découragé, conclut M. Charles-Brun, en s'adressant à M. de L'ESTOURBEILLON. Vous aviez, dès 1898, vu très clairement, dit-il, les vérités essentielles que je viens de rappeler. C'est parce que vous vouliez que la Bretagne vive, et par ses provinces régénérées, que vive la France. C'est

dans ce propos que vous avez si vaillamment continué votre apostolat. Nous sommes régionalistes pour avoir reconnu dans le Régionalisme la dernière carte que la Bretagne et la France aient à jouer contre la décadence et contre l'effacement. ■

Après cette allocution le bon barde GOUNVIL, de Morlaix, auteur du remarquable ouvrage : *En Bretagne*, épuisé depuis quelques mois, tint longtemps l'assistance en éveil par une très intéressante conférence sur les *Chansons celtiques et bretonnes*. De sa voix chaude et puissante il charma pendant plus d'une heure la nombreuse assistance par l'exécution de chansons irlandaises, écossaises, galloises et bretonnes, dont il sut merveilleusement mettre en valeur la poésie si prenante.

A 22 heures, la séance fut levée après que l'assistance eut chanté debout le *Bro Goz ma Zadou*.

Deuxième Journée du Congrès

4 Septembre 1930

PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL

Le jeudi matin, 4 septembre, s'ouvrit à 9 heures, dans la salle du Patronage la deuxième journée du Congrès, et sa première séance fut suivie suivant l'habitude consacrée aux travaux de la *Section de langue bretonne*.

M. de l'ESTOURBEILLON assisté comme Assesseurs de MM. le Cte de RONCERAY et Hubert BOUCHÉ, donne d'abord connaissance des nombreuses excuses qu'il a reçues de Membres de l'Association au regret et empêchés pour des causes diverses de prendre part au Congrès.

Par ordre alphabétique se sont excusés :

MM Aillet de Saint Bris, M^{re} d'Asnières de Salins, L. P. Auvigné, Beauchesne, Armel Beauvais, Yves de Bellain, Jacques Bonnet, Marcel Bouchet, Boyer, Charles Brun, délégué général de la Fédération Régionaliste française Yves Burel, Vte de Cacqueray-Valmenier, Adrien de Carné, vice-président de l'U. R. B., René Degoul Diverhès, Dr Dodard des Loges, Emile Ernault, F. Even, Chassin du Guerny, Houis, Pierre de Kercadio, Loïc et Jehan Kernevel, Yves de Kerouallan, Laurent-Nel, Abbé Léon L. Léauté, Ervoan Marec, C. Le Mercier d'Erm, Cte Le Merdy de Kerléon, Martin Lauzer, P. Mocaër, Morvan Goblet, Eugène Le Moël, Chanoine Muller, sénateur d'Alsace, Marcel Miossec, Dr Perquis, Abbé Perrot, André Prader, Henri Quilgars, Dr Regnault, Eugène Regnier, Président de la Fédération des Cercles Celtiques, Henry Robert, Emile Sagot, Gaston Sevrette Texier, notaire à Vannes, Maurice Touron, Lucien Vaugeois, architecte des Palais Nationaux, Baron Gaëtan de Wismes - Mesdames et Mesdemoiselles d'Asnières de Salins, Besnou, Miss Edith Carrey, Marie Chesnot, Magdeleine Desroseaux, Hanès, Constance Le Merer, Gabrielle Parpet, Nathalie de Volz.

M. de l'ESTOURBEILLON analyse ensuite largement le très intéressant rapport de M. Emile ERNAULT, président de la Section de langue bretonne, sur les concours de langue bretonne de l'U. R. B. en 1930. Il y est constaté avec plaisir que le nombre des concurrents s'est accru et que les travaux présentés sont supérieurs à ceux de l'année précédente. Mais les travaux en dialecte de Vannes y dominent largement et il est à souhaiter que la Cornouaille, le Léon et le Trégor s'intéressent désormais davantage à ces concours en y prenant part. M. de l'ESTOURBEILLON proclame ensuite les noms des lauréats.

LAURÉATS DU CONCOURS DE BRETON
en 1930

Sujet proposé

Prix Saint-Gildas

« Dans une Conférence faite devant une Assemblée de jeunes bretons, un jeune Barde expose les justes doléances de la Bretagne actuelle traquée dans sa langue, perdant ses costumes nationaux, dolente et meurtrie de se voir chaque jour trahie par un grand nombre de ses fils faisant fi de son passé et des traditions de leurs ancêtres et les adjure d'avoir le courage de toujours demeurer eux mêmes et fidèles à jamais à leur Foi, à la Langue Nationale, à leurs Costumes Nationaux et à l'Idéal Breton. » — Moyenne : de 40 à 100 lignes.

Prix et Médailles aux meilleurs textes en breton envoyés sur ce sujet.

Hors concours : Loeiz AR FLOCH de Lannilis (Finistère).

- 1^{er} prix : 60 fr. Jehan DRÉAN, de Ploermel.
- 2^e — 50 fr. Joseph LE POULICHET, de Langoëlan.
- 3^e — 40 fr. Iann COURTET de Penquesten.
- 4^e — 30 fr. Joseph LE TORTOREC
- 5^e — 20 fr. Frédéric LE TALLEC, de Plouhinec.
- 6^e — 20 fr. Jean LAUDRIN, de Moréac.

Médailles d'Honneur

- 1^{re} Médaille Pol CADUDAL, de Brec'h.
- 2^e — Mathelin BLANCHARD, de Kerfour'n.
- 3^e — Jean LE PENHUEN.
- 4^e — Dominique LE FAY, de Riantec.
- 5^e — Marcel LE PENEC, de Bignan

Mention honorable : Guillaume KERVERSIEU (Berthou).

Cet intéressant Rapport sera inséré dans la seconde partie de ce Bulletin aux Mémoires et documents. — M. Jehan de GUENYVEAU, secrétaire général donne un aperçu du breton formant le texte du Concours de chan-

sons ouvert cette année par l'U. R. B. Il s'agit du meilleur Recueil de cinq chansons populaires inédites, présenté par les concurrents. Cinq Recueils ont été présentés, un en dialecte de Léon un en dialecte de Trécor, trois en dialecte de Vannes. Fort intéressants au point de vue musical, le texte breton, de ces chansons populaires n'est point exempt de critiques au point de vue de la Langue, ce qui, du reste, n'est pas surprenant. Une mention spéciale doit être accordée à notre fidèle champion : Mlle Constance LE MERER, de Lanvellec, dont les poésies sont toujours agréables et faciles, mais dont la musique est peut être moins bretonne.

Sur la proposition de M. de l'ESTOURBEILLON, l'Assemblée vote à l'unanimité l'adresse suivante :

« Le Congrès de l'Union Régionaliste bretonne réuni à Crozon sous la présidence de M. de l'Estourbeillon prie S. G. Monseigneur DUPARC, évêque de Quimper et Léon, de bien vouloir agréer ses plus respectueux hommages avec l'expression de sa filiale et profonde gratitude pour les ordres formels et précis qu'il a bien voulu donner à tous les Maîtres et Directeurs des Ecoles libres de son diocèse, ordres prescrivant l'Enseignement obligatoire de la Langue et de l'Histoire de Bretagne. »

S. G. Monseigneur DUPARC a bien voulu y répondre par l'aimable mot suivant :

« L'Evêque de Quimper et Léon présente à Monsieur le Marquis de l'ESTOURBEILLON ses hommages respectueux. le remercie ainsi que Messieurs les Membres de l'Union Régionaliste bretonne et les bénit de tout cœur ».

† Adolphe
Evêque de Quimper.

5 Septembre 1930

Une discussion très vive s'élève au sujet de l'étude du Breton dans les écoles libres et du catéchisme en breton.

M. de GUENYVEAU fait observer le fait singulier que dans le catholique Finistère, il ne s'est créé aucune congrégation d'hommes ou de femmes. Ce diocèse est comme un pays de missions où se sont implantées des fondations dont les maisons-mères sont hors du diocèse en pays français (St-Brieuc, Vannes, Ploërmel, etc.) sur lesquelles l'action de l'Evêque est amoindrie et dont les supérieurs sont le plus souvent « gallos ». — Il est regrettable, continue-t-il, qu'il n'y ait pas de congrégations diocésaines du moins pour l'enseignement, ou alors des écoles normales catholiques diocésaines, c'est-à-dire dont les membres soient bretonnants. M. H. BOUCHÉ répond que cela ne regarde pas les fidèles ! Une autre voix s'élève disant que l'extension de la congrégation ne pourrait pas se faire au dehors avec des bretonnants (il y en a pourtant pas mal dans les missions (1)). D'ailleurs un recrutement diocésain suffirait pour l'objet prévu : *Conservation du breton à l'école.*

On peut faire observer également que l'Archevêque de Besançon désirait récemment voir se créer des congrégations dans son diocèse.

La discussion peut se terminer par cette parole illustre : « Ce ne sont pas les Evêques, mais Dieu seul, qui suscite par ses saints de nouvelles familles religieuses.

M. de l'ESTOURBEILLON expose en quelques mots les grands efforts accomplis depuis quelques années par plusieurs sociétés bretonnes de Paris et de la Banlieue auprès de nos trop nombreux compatriotes émigrés pour obtenir d'eux qu'ils conservent leur langue et leurs traditions, et notamment ceux du *Cercle Celtique* qui sous la vigilante Présidence de M. Eugène REGNIER,

(1) Cela est si vrai que pour cette raison la fondation bretonne de Kerbanéat n'est fréquentée que par des Léonards

son dévoué Président a créé, un cours de breton et une excellente chorale.

Il rappelle que pour encourager ces nombreux efforts individuels, il s'est fait un devoir de remettre en Juin dernier au Pardon de *Villeneuve-le-Roi*, au nom de l'Union Régionaliste bretonne, une Médaille d'honneur à notre compatriote cornouaillais, le vaillant barde Leonik LE BOUCHER (Pabor Kerne), créateur de ce Pardon qui depuis de longues années en véritable apôtre, se dépense sans compter dans toutes les réunions bretonnes — Sur la proposition de M. le Cte de RONCERAY, jeune, l'Assemblée vote le vœu suivant à l'unanimité :

« L'U. R. B. réunie en Congrès à Crozon le 4 septembre, adresse tous ses sincères remerciements à l'Académie bretonne (Emgleo sant Iltud), pour le gros effort qu'elle a accompli en faveur de l'unification de la Langue et demande à tous les Bretons de l'encourager et l'aider afin que vive et soit diffusée plus que jamais notre langue nationale ».

La séance est levée à 11 heures 30.

DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

La deuxième séance de travail fut ouverte à 14 h. 1/2 sous la présidence de M. de l'ESTOURBEILLON, ayant comme assesseurs : MM WEIDMANN Député d'Alsace et le commandant MORTUREUX. — Cette séance est consacrée aux travaux de la *Section d'Histoire*.

M. de l'ESTOURBEILLON donne tout de suite la parole à M. le Curé-Doyen de Crozon qui communique une intéressante Notice biographique sur l'abbé Gabriel RAGUENEZ, entant de Crozon, qui mourut martyr de la Foi à Quimper le 13 Avril 1794 et a été récemment canonisé.

L'abbé RAGUENEZ était le quatrième d'une famille de neuf enfants.

Promu au sacerdoce, il fut successivement vicaire à *Scaër*, à *Pouldergat* et à *Landudec*. C'est à ce dernier poste que le trouva la Constitution civile du clergé. Il refusa énergiquement le serment, ainsi que son curé, et mena désormais la vie errante qui fut celle des prêtres insermentés. Avec plusieurs de ses confrères, il se cacha pour exercer son ministère, et la nuit, avec la pieuse complicité de ses compatriotes de Crozon, il administra les sacrements, assista les mourants. Il finit par être dénoncé et comparu le 12 Avril 1794, devant le Tribunal criminel de Quimper qui le condamna à être guillotiné dans les 24 heures. Peu de temps avant l'exécution, le juge criminel alla le voir dans sa prison et fut tellement impressionné qu'il le pria de lui pardonner sa mort. Il gravit la tête haute les degrés de l'échafaud, fit une courte prière, se dépouilla lui-même de sa veste et se mit sous la guillotine.

M. Hubert BOUCHÉ rappela en quelques mots le souvenir d'un autre prêtre, directeur du Séminaire de Plouguernevel en 1775, l'abbé DUMOULIN, qui mourut vicaire général du diocèse.

Avec sa haute compétence et son érudition bien connue M. Jehan de GUENYVEAU, retraça ensuite à grands traits l'Histoire de Crozon et les souvenirs historiques se rattachant à la presqu'île sans oublier la célèbre abbaye de *Landevennec* dont on trouvera un aperçu de son histoire aux *Mémoires et Documents* de ce *Bulletin*.

Suivant la coutume traditionnelle, M. de GUENYVEAU nous présente le « Rôle historique de la presqu'île de Crozon » annoncé au programme et assez peu connu, dit-il. Comme toujours, c'est l'histoire religieuse qui fournit les premiers documents. Aussi, voyons-nous d'abord l'établissement des moines de *Landevennec*, l'entrevue de *St. Gw'nolé* avec le roi *Gradlon* suivie de ses prétendues donations, insérées au Cartulaire de l'abbaye, et qui nous fournissent de si précieux renseignements sur les anciens noms de lieux de Cornouaille.

Après quelques mots sur *Rivelen* de Crozon et sa fille *Oswen* qui devint la femme d'*Orscand*, évêque de Kemper, Crozon passa, dit-il — on ne sait trop comment — entre les mains des princes de Léon, de la famille de Rohan, pour tomber finalement au XVIII^e siècle aux amiraux de Château Landon et de Château Renault, puis au vice-amiral d'Estaing qui le possédait à la Révolution.

La presqu'île fut attaquée par Louis d'Espagne en 1342, puis saccagée en 1383 par les Anglais qui ne purent s'emparer de l'abbaye.

Le port de Camaret voit au XV^e siècle s'embarquer pour l'Angleterre la veuve de Jean IV.

Mais l'épisode le plus célèbre fut le siège du fameux *Port des Espagnols*, en 1594, par le maréchal d'AUMONT.

Cent ans plus tard, Anglais et Hollandais étaient taillés en pièce dans la baie de *Camaret* : cette victoire était rappelée dans l'un des bas reliefs du socle de la statue de Louis XIV projetée pour la place du Palais à Rennes.

Le conférencier, après nous avoir signalé les *serfs molliers* de Crozon, rappelle les *Corsaires*, émules des « Paganis » avec leurs pilleries, lors de l'échouage des vaisseaux.

Il mentionne le passage du Père MAUROY composant deux cantiques pour les Crozonnais. Enfin l'usage de la noblesse bretonne ruinée au XVII^e siècle, de tenir commerce en gros — sinon en détail — spécialement du commerce des vins en Cornouaille et en Léon. Le vin était donc assez en usage en Bretagne. Aussi bien faisait-on bonne chère à Crozon en 1721. La tradition s'est conservée et les congressistes n'ont pu que s'en féliciter.

A la Révolution, *Crozon* vit un de ses vicaires nommé maire : sur 25 prêtres cachés, un seul fut trahi, l'abbé RAGUENEZ. Ce fut un martyr !

Crozon a donné naissance à la sœur de MESMEUR, auteur de *l'Istor Breiz* et aussi à Mgr GRAVERAN, évêque de Kemper.

M. de GUENYVEAU termine en souhaitant prospérité à Crozon, à ses ports, spécialement à la station balnéaire de Morgat.

Sur la proposition de M. de l'Estourbeillon, l'assemblée vote ensuite l'adresse suivante à l'unanimité :

« L'U. R. B. réunie en Congrès à Crozon le 4 Septembre, profondément reconnaissante à S. G. Monseigneur ΤΡΕΝΗΟΥ, évêque de Vannes, de l'appel pathétique lancé par lui à ses diocésains, pour la sauvegarde de nos nombreuses Croix et nos Calvaires bretons, dont beaucoup tombent en ruines : — Estimant comme lui, « qu'ils constituent l'une des beautés les plus pures de notre pays et le visage spirituel de la Bretagne, aussi bien que sa physionomie idéale où les siècles ont gravé le génie de notre race ; fait à tous nos compatriotes un appel pressant pour l'aider dans cette tâche et travailler en toute occasion, chacun selon ses moyens, à restaurer et sauver ces monuments aussi vénérables que précieux élevés par la piété de nos ancêtres »

La séance est ensuite levée à 17 heures.

SOIRÉE DU 4 SEPTEMBRE

La soirée du 4 fut inaugurée, par la lecture d'une très intéressante conférence envoyée par un membre de l'U. R. B. désirant garder l'anonymat et donnée par M. de l'ESTOURBEILLON, président. Cette étude remarquable avait pour objet la comparaison de l'*Etat de la Race Celtique en Ecosse et en Bretagne* — En termes éloquentes, l'auteur y montra combien les Ecossais avaient su demeurer eux-mêmes, gardant comme le plus précieux des héritages, leurs traditions, leur langue et même leurs coutumes, le costume national y étant regardé comme un honneur insigne. demeurant porté par les Représentants des plus grandes familles et ce, jusque

dans les cérémonies officielles et à la cour du Royaume Uni, à telle enseigne que les Souverains anglais par l'acte courtois se font eux-mêmes un point d'honneur de le revêtir lorsqu'ils vont prendre part à quelques fêtes ou grandes cérémonies en Ecosse ; — tandis qu'en Bretagne au contraire, nous voyons chaque jour nos traditions les plus chères, de plus en plus oubliées ou abandonnées, notre Langue Nationale de plus en plus traquée et bannie des écoles et nos Costumes Nationaux tournés en ridicule et abandonnés.

La responsabilité et la faute criminelle de cet état de choses, incombent surtout aux hautes classes et à la noblesse bretonne, qui, dès le Moyen Age, aussitôt après la disparition des Ducs bretons, se laissa hypnotiser, comme disent avec raison nos paysans, « par toutes les folles nouveautés de France » et eut l'inconscience de s'appliquer à méconnaître dès lors la Patrie bretonne, et à faire fi de toutes ses traditions. Celles-ci ne demeurèrent plus que le privilège du peuple et des paysans et c'est ainsi que le sentiment national si profondément ancré au cœur de tous les Ecossais n'est plus demeuré que l'apanage de nos masses paysannes du cœur et de l'esprit desquels sous prétexte d'une stupide et coupable assimilation, on s'efforce de l'extirper chaque jour.

A la suite de cette lecture, M. de l'ESTOURBEILLON, en tira les leçons nécessaires, Il félicita chaudement l'auteur d'avoir eu le courage de mettre en lumière ce fait historique indéniable et s'éleva énergiquement contre la carence des classes, dites dirigeantes qui, à quelques trop rares exceptions près, ne semblent pas vouloir comprendre que la vie de notre Bretagne et son salut ne peuvent avoir pour base solide que ses traditions et qui devraient à cet égard non seulement dans bien des cas, comme les Ecossais donner l'exemple mais faire de leur conservation et de leur résurrection leur souci quotidien s'ils veulent retrouver quelque jour une légitime in-

fluence que leur triste abandon a maintes fois perdue avec tant de légèreté.

Après cette première conférence, M. de l'ESTOURBEILLON analysa un autre travail remarquable de notre ami toujours si dévoué, M. Henry QUILGARS, sur la *Vie privée des Celtes aux premiers siècles de notre Ere*.

Cet excellent travail sera publié dans le *Bulletin*.

La seconde partie de la soirée fut consacrée à l'audition de chants et morceaux bretons tels que : *Kousk Breiz Izel*, *L'Espéré* de Botrel, *Dihun Breiz* d'Arnoux, *Ma douce Annette*, etc. admirablement interprétés par Mme CHANDEIGNE et Mesdemoiselles Yahne. Marie, Thérèse et Germaine RIOU, et un monologue comique en breton interprété par notre fidèle ami Loëiz AR FLOC'H. Après le chant national du *Bro Goz ma Zadou*, chanté par toute l'assistance, la séance fut levée à 23 heures.

Troisième Journée du Congrès

5 SEPTEMBRE 1930

La troisième journée du Congrès débuta par la messe traditionnelle que fait célébrer chaque année au cours de son Congrès, l'U. R. B. pour ses Membres défunts.

Au cours de l'exercice 1929 1930, l'Association a eu à déplorer la mort de :

MM. Pierre GUEDON, ingénieur civil à Concarneau.

Jean F. GUILLOU à Saint Segal (Finistère).

N. GUYOMAR Notaire, Maire de Pont-Scorff (Morbihan)

M^l de KEROUARTZ, ancien Député, ancien Sénateur, décédé au château des Salles, près Guingamp.

Arthur LOUET, Avocat, ancien Bâtonnier, à Vannes.

De nombreux congressistes assistèrent à cette cérémonie.

APPOSITION D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE

A l'issue de la messe, une cérémonie très émouvante se déroula dans la cour de l'Ecole chrétienne de filles de Crozon, en présence de M. le Curé-Doyen, de M. CARIOU, Maire de Crozon, du Président de l'U. R. B. des Religieuses de la communauté du St-Esprit, de tous les congressistes et d'un nombreux public. Par les soins de l'Union Régionaliste Bretonne qui y tenait tout particulièrement, une plaque commémorative fut apposée sur les murs du couvent en l'honneur de la sainte Religieuse qui créa l'Ecole chrétienne de Crozon, Madame ANNE LE BASTARD de MESMEUR, en religion : Sœur Anne de Jésus, née à Quimper en 1823, morte à Crozon en 1909, âgée de 86 ans.

M. l'Abbé GOURIOU, vicaire à Crozon dans les quelques pages éloquentes que nous donnons ci-après, retraça la biographie de la bonne Religieuse demeurée si populaire parmi la population de Crozon et les enfants de l'Ecole chrétienne chantèrent une jolie cantate en son honneur.

« En ce jour si glorieux pour Crozon, si glorieux, osons le dire, pour la Bretagne entière, en ce jour où l'élite de ses Fils vient honorer ici une femme issue de son sang le plus noble, une femme qui, sous la blanche livrée des Filles du Saint-Esprit, voua sa vie aux pauvres, aux affligés, aux enfants du peuple pour les arracher à l'ignorance et nourrir leurs âmes des vérités de la religion, il est à propos de dévoiler cette noble figure, d'en mettre en relief les traits puissants, de montrer, en un mot, combien fut féconde devant Dieu et devant la postérité cette carrière de 86 ans qui s'est écoulée tout entière ici avec l'unique ambition de faire aimer comme elle les aimait elle-même : Dieu, la Bretagne, la France et les âmes.

Elle naquit à Quimper, le 26 Juin 1823, d'Alain-Jean-Marie LE BASTARD de MESMEUR et de Jeanne-Eliennette-Marie CHAUVÉAU de KERNAERET. Le baptême lui donna pour première Patronne

Sainte Anne. Elle s'en montra plus tard si heureuse qu'elle ne ne voulut point, en entrant en religion, adopter un nom nouveau.

C'est dans la solitude enchantée de *Lescoet*, en *Crozon*, qu'elle grandit avec ses deux frères.

M. de MESMEUR avait acquis cette propriété où il devait trouver toute facilité de se livrer aux travaux scientifiques pour lesquels il était passionné.

Quelle ne fut pas sa fierté quand il vit se révéler dans sa fille, avec un goût prononcé pour l'étude, de brillantes qualités d'esprit et de cœur !

Il les cultiva lui-même avec grand soin jusqu'au moment où il alla s'établir à Rennes afin de favoriser pour ses fils l'étude du Droit.

Il permit volontiers à sa fille de suivre les cours universitaires, et les jeunes gens trouvèrent, semble-t-il, dans cette fraternelle collaboration de leur aînée, un stimulant pour leur propre ardeur.

Quand vint l'heure de conquérir les parchemins officiels qu'ambitionnaient ses frères, Mlle de MESMEUR affronta bravement la lutte. Elle en sortit victorieuse, aux applaudissements du Jury et devint ainsi la première bachelière de France.

Revenue à *Lescoet* qu'elle avait quitté avec d'amers regrets, et ayant retrouvé les douceurs de la vie de famille, elle songea à réaliser le projet d'écrire en breton, une *Histoire populaire de Bretagne*.

Elle n'avait que seize ans lorsqu'elle entendit Mgr GRAVERAN, Evêque de Quimper et Crozonnais d'origine, exprimer à son père, M. de MESMEUR, son regret de voir les Bretons, faute d'une *Histoire populaire*, ignorer tout de leur pays. C'était à *Lescoet* même, dans un entretien familial, que l'Evêque formulait sa plainte. La jeune fille, qui prenait part à la conversation, déclara dès lors intérieurement : « Il y aura une *Histoire populaire de Bretagne*, et c'est moi qui l'écrirai. »

On sait comment elle a tenu parole.

Laissons aux érudits le soin de relever les mérites de cet ouvrage si clair dans sa forme, si franc dans son allure, si attachant dans sa lecture ! Nous n'avons pas qualité pour en juger ; mais qu'il fait bon, en le lisant, entendre battre encore le cœur breton qui l'a écrit !

Qu'il est bienfaisant de monter avec cette âme de religieuse, de Fille du Saint-Esprit, sur les sommets d'où l'on découvre la trame des événements qui se déroulent dans le monde à travers les siècles !

On comprend alors que la philosophie de l'histoire se résume en ces mots à la fois si simples et si profonds :

*Tout pour le Christ !
Le Christ pour l'homme,
L'homme pour Dieu !*

Tout en se livrant à ses travaux d'historienne de la *Bretagne*, Mlle de MESMEUR ne perdait pas de vue l'idéal de son enfance. N'avait-elle pas, dès l'éveil de son âme, déclaré à ses parents son ardent désir d'être... PRÊTRE !

« — Oui, affirmait-elle avec un sérieux imperturbable, ma vocation, c'est d'être prêtre. Je veux être prêtre. »

De fait, le bonheur de la fillette était d'entraîner ses petits frères dans les greniers du manoir. Là, elle disait la messe, prêchait, catéchisait.

Le pieux amusement se renouvela jusqu'au jour où elle comprit que la vocation sacerdotale est le privilège exclusif d'un sexe qui n'était pas le sien.

Elle chercha dès lors avec toute l'ardeur de sa nature généreuse un nouvel objectif à son dévouement, à ses aspirations.

Le Saint-Esprit allait parler. Par la noble famille de Poulpiquet, qui avait donné trois de ses membres à leur congrégation, elle connut les *Filles du Saint-Esprit*.

A Fouesnant, où résidaient les Poulpiquet, la Congrégation avait une communauté : l'aînée des demoiselles de Poulpiquet en était la Supérieure sous le nom de Sœur Marie-Dominique.

Déjà Mlle de MESMEUR s'était constituée dans *Crozon* la servante des pauvres et des malades ; elle les visitait assidûment, les goulageait, les soignait avec la délicatesse d'un ange de charité. On pouvait dès lors lui donner le titre de *Fille du Saint-Esprit*.

Elle avait trente ans lorsqu'elle frappa à la porte du « Couvent blanc », à Saint-Brieuc. Elle ne devait pas tarder à réintégrer la paroisse de *Crozon*, car Mme de MESMEUR songeait à fonder une communauté de Sœurs Blanches.

Mère Hédouise LE JEUNE, qui devint plus tard Supérieure générale, fut désignée pour diriger la Maison tandis que Sœur Anne de Jésus se chargerait de l'Ecole.

Pendant que l'on bâtissait le Couvent, les deux Sœurs habitaient des locaux incommodes où le nombre des élèves allait chaque jour croissant.

Dix années durant, on la verra s'occuper uniquement de l'instruction et de l'éducation des enfants, des pauvres surtout.

Le souci de cette œuvre à laquelle désormais elle avait voué sa vie faisait taire en elle toutes les revendications de l'amour-propre. Elle oubliait ses vastes connaissances pour se prêter avec une simplicité admirable, avec cœur aussi, à enseigner les prières, le *catéchisme breton*, l'alphabet ou mieux « *la Croix de Par-Dieu* », comme on disait en ce temps-là.

Devenue Supérieure du Couvent au départ de Mère *Idelfonse*, elle élargit le cercle de son activité et s'ingénia pour fournir à son dévouement des aliments nouveaux.

Le dimanche, un Catéchisme de persévérance organisé et dirigé par elle, permit aux jeunes filles, voire même aux mères de famille, de venir au Couvent, pour se retremper dans la pratique de la vie chrétienne et recevoir de celle que toutes regardaient comme une mère, le conseil qui redresse, le mot qui console.

Quant aux pauvres, ils connaissaient sa charité et ne se faisaient pas faute d'y recourir souvent. N'en abusaient-ils pas parfois ? Jamais, en tout cas, elle ne les renvoyait sans secours : aux uns, elle fournissait les moyens de faire un apprentissage dans le métier de leur choix ; aux autres, elle faisait porter discrètement des sacs de blé destinés à semer leurs champs ; aux plus miséreux, c'est le pain quotidien qu'elle distribuait, le vêtement aussi et toujours avec la même délicatesse, la même surnaturelle charité.

Que n'aurait-elle pas entrepris pour faire prospérer dans la paroisse de Crozon les Œuvres qui assurent le progrès de la vie chrétienne ?

Bien avant que Pie X eut déclaré l'*Apostolat de la Prière* « l'Œuvre par excellence des temps modernes », on voyait chaque mois la pieuse Supérieure parcourir le bourg pour distribuer elle-même les billets *venus de Toulouse*, et destinés à rappeler à chacun l'Offrande de la Journée au Sacré-Cœur, en même temps que l'Intention Générale et la Communion mensuelle.

De même, elle fut toujours la zélatrice ardente, infatigable des Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance.

On chante encore avec entrain dans nos églises bretonnes les Cantiques pleins d'élan qu'elle composa en faveur de ces œuvres apostoliques.

Pourrait-on compter les jeunes filles qu'elle orienta vers la vie religieuse, les jeunes gens qu'elle entretenit au séminaire, les missionnaires qu'elle aida au seuil de leur carrière ?

En 1881 l'École que dirigeait la vaillante Supérieure devint communale. Un groupe scolaire avait été construit sur un terrain plus vaste, avec des salles de classe mieux aménagées : Maîtresses et élèves avaient tout à gagner au transfert de l'école. Sœur Anne-de-Jésus devait d'ailleurs rester *Directrice*.

Ses éminentes aptitudes pédagogiques unies à ses connaissances supérieures forcèrent plus d'une fois l'admiration des Inspecteurs, et ceux-ci faisaient grand cas de son opinion lorsqu'ils avaient à prendre une décision au cours des conférences pédagogiques.

Un vent de haine soufflait alors contre l'Enseignement chrétien, mais le caractère indépendant de la vénérable religieuse, sa franchise de parole, l'autorité qui s'attachait à son nom et à sa personne surent tenir en échec les hostilités jusqu'au jour où son école fut frappée par la laïcisation. C'était en 1894.

Cependant sa force d'âme ne fut point ébranlée. « Cette œuvre est l'œuvre de Dieu, dit-elle, donc elle ne périra pas ». Avec une générosité digne de sa foi et de son grand cœur, elle se remit au travail, fit construire cette belle école *Sainte-Anne* où les petites filles de Crozon reçurent comme par le passé, le pain de l'Instruction chrétienne ; où, sous la direction toujours ferme (en dépit de l'âge) de la vénérable Supérieure, les jeunes maîtresses se formèrent aux meilleures méthodes pédagogiques et ainsi soutinrent brillamment une concurrence redoutable.

Il semblait que l'heure était venue pour la vaillante sœur de jouir paisiblement des fruits de ses longs et incessants travaux : une autre épreuve — celle-ci plus terrible que la mort — allait l'atteindre. — Par application de décrets néfastes, Sœur Anne-de-Jésus allait connaître, après une attente prolongée et pleine d'angoisses, le douloureux triomphe d'un jour d'expulsion.

Il ne convient pas d'évoquer aujourd'hui le souvenir de ces tristes jours et de ces douleurs nationales qui atteignirent si profondément la Bretagne croyante.

Disons seulement, à l'honneur de notre héroïne, que son courage la maintint au-dessus de l'épreuve, si cruelle qu'elle fut. Son cœur se serra de douleur, mais sa physionomie ne se départit pas un instant de cette sérénité qui attestait la bonté de sa vie, sa foi en Dieu et l'assurance de voir se lever tôt ou tard l'heure où triompheraient la Justice et le Droit.

En attendant, Crozon lui prépara une apothéose. Le 1^{er} Août 1904, la paroisse toute entière se leva pour célébrer solennellement le Cinquantenaire de sa profession religieuse.

Dès la veille au soir, la Communauté préluda à la fête Jubilaire. Au nom de la BRETAGNE dont elle avait si bien mérité, les Sœurs lui présentèrent une gerbe de bruyère cueillie sur les sommets de *Ménez-Hom*. Elles chantèrent en même temps des couplets de circonstance sur l'air du *Conserit de Saint-Pol-de-Léon*, l'un des préférés de la Jubilaire.

Son émotion redoubla quand, tout à coup, sous les fenêtres du couvent, la chorale du Patronage exécuta l'un de ses Cantiques bretons : « *Breuziez ar Feiz* ».

Le lendemain, au chant de l'*Ave Maris Stella*, un imposant cortège formé par les élèves de l'école et les Sœurs accourues de tous les points de la Bretagne, même d'Angleterre, conduisait la Jubilaire à l'église, pleine comme aux grands jours. La population Crozonnaise témoignait hautement à sa généreuse bienfaitrice, sa reconnaissance et sa respectueuse affection.

Grande fut l'émotion dans l'assistance lorsque, au moment de la Communion, la Jubilaire quitta son prie-Dieu, et debout devant l'Autel — tels les preux d'autrefois — renouvela de sa voix puissante les promesses qu'elle avait, cinquante ans auparavant, faites à l'Époux divin.

M. le Chanoine Jacq, alors curé de Crozon, avait rappelé les mérites de la Jubilaire dans un discours fort apprécié des Céli-sants, car la vénérable Sœur avait demandé que ce discours fut prononcé dans la langue de « son *Istor Breiz* ».

Sa propre histoire devait être chantée en une telle fête. Une cantate rappelant la facture du chant populaire de *Lez Breiz* fut brillamment enlevée pendant le dîner du Couvent. Et telle était la simplicité d'âme de notre héroïne que, soulevée par le souffle qui anime ces couplets, elle s'écria à maintes reprises : « Que c'est beau ».

Qu'elle était belle, elle aussi, au sein de cette apothéose !... Elle devint peu y survivre. Sa longue carrière avait été, selon sa propre expression, « Semée de peines de toutes sortes » ; mais son âme vaillante ne s'était jamais laissée abattre. Dans le cri de sa foi : « *Laudetur Jesus Christus in eternum* ! » qui était son mot de passe, elle avait le secret de rester supérieure à toute douleur comme à toute souffrance physique.

Au reste, il y eut encore sur le soir de cette vie si noble, si fiévreuse, des éclairs de joie, tel le jour où M. le Marquis de l'ESTOURBEILLON, le dévoué président de l'*Union Régionaliste Bretonne*, vint lui remettre, en votre nom, Messieurs, comme au sien propre, la Médaille de vermeil de l'Union, digne récompense de son mérite comme auteur de l'*Istor Breiz*, récompense aussi de son zèle à maintenir la langue et les traditions bretonnes.

Vous l'en récompensez aujourd'hui une fois de plus. Du sein de la gloire éternelle où l'ont portée ses vertus religieuses, elle vous remercie, Messieurs.

Elle vous remercie de ce que vous faites vous-mêmes, par l'*Union Régionaliste Bretonne*, pour conserver à notre Patrie, avec sa vieille empreinte, sa langue nationale, le génie de sa race et son attachement à la foi de nos héros et de nos saints.

Après cette belle allocution, M. de l'ESTOURBEILLON prenant la parole, tint à donner à l'assistance les intéressants renseignements suivants sur l'œuvre historique et littéraire de Madame de MESMEUR :

Anne LE BASTARD DE MESMEUR dit-il, devint fille du Saint Esprit, sous le nom de sœur Anne de Jésus, dans le couvent de Crozon, sa ville natale. Ce couvent fut fondé par elle et par une autre religieuse qui s'appelait sœur Ildéphonse LE JEUNE. Cette dernière était très aimée de sœur Anne de Jésus. Mais ces deux saintes femmes ne purent pas fonder le couvent de Crozon par leurs seuls moyens personnels. Elles furent puissamment aidées dans cette grande œuvre par la mère et la grand-mère de sœur Anne de Jésus.

Mme LE BASTARD DE MESMEUR fut l'auteur d'un petit livre parfait à tous les points de vue, que tous les Bretons devraient lire et méditer. Voici les titres et sous-titres exacts de cet ouvrage :

ge : *Istor Breiz* ou *Histoire populaire de la Bretagne*, en breton et en français, le français sur la page de gauche, le breton sur celle de droite.

Son format est l'in-18 et il ne comporte pas moins de 828 pages, au moins dans la 4^e et dernière édition. Avec cette humilité profonde qui était une de ses principales vertus, sœur Anne de Jésus ne s'est pas désignée comme auteur du livre. Elle fait raconter cette histoire par un prétendu veillard appelé Jean LE CONTRA, mendiant de son état, *Klasker bara*, comme disent les Bretons, et la couverture du livre annonce, en conséquence, que les 36 veillées qu'il contient sont racontées par un pauvre chercheur de pain.

Le style est d'une délicieuse simplicité, le breton d'une très grande pureté.

Anne de Jésus publia la première édition de ce livre charmant quand elle avait 16 ans, c'est-à-dire, vraisemblablement, dès son entrée, ou très peu avant son entrée au noviciat. Elle l'écrivit sur le conseil formel de Monseigneur GRAVERAN, évêque de Quimper et de Léon auquel elle dédia cette première édition.

Une seconde édition fut dédiée à la Mère Générale Marie Anne BORNET, pour laquelle sœur Anne de Jésus avait un véritable culte. Nous n'avons pu préciser les dates de ces deux premières éditions.

La troisième fut dédiée à Monseigneur DAVID, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, le 30 septembre 1868. Ce prélat, qui avait le très grand mérite d'apprécier hautement la langue bretonne au point que, l'ignorant, il s'était mis à l'apprendre, donna de grand cœur, à l'auteur, ses chaleureux remerciements et sa bénédiction.

Une quatrième édition enfin, la dernière, et qui parait n'être pas encore complètement épuisée, fut imprimée à Brest, chez Lefournier, en 1894. Elle fut dédiée par sœur Anne de Jésus à sœur Ildefonse LE JEUNE, qui avait fondé avec elle le Couvent de Crozon et était devenue, depuis, Supérieure Générale des Filles du Saint-Esprit.

C'est dans cette localité de Crozon que sœur Anne de Jésus, ange d'humilité, mourut en odeur de Sainteté !

Nous venons de vous exposer, ajouta M. de l'ESTOURBEILLON, l'admirable vie de cette sainte Religieuse. Elle fut pour notre

Bretagne, pour notre cher Pays, un véritable apôtre et c'est pour cela, qu'en honorant sa mémoire, l'U.R.B. a tenu tout particulièrement à lui rendre un hommage grandement mérité par l'apposition de la plaque qu'elle confie désormais à votre vénération et à vos soins. Mais cela à nos yeux ne suffit point, il importe que, point ne s'évanouissent les fruits de ses prières, de ses veilles, de ses longs labeurs, de son inépuisable charité et de son apostolat incessant, aussi bien que de ses luttes quotidiennes pour le salut de la BRETAGNE et de notre Langue Nationale. Pendant de longues années dans maints villages, dans maintes chaumières bretonnes, son admirable *Istor Breiz*, fut avec le catéchisme, à peu près la seule nourriture spirituelle de nos foyers bretons. Il nous souvient qu'il y a quelque cinquante ans, on n'eut guère rencontré en Léon comme en Cornouaille et même dans maints villages Morbihannais de fermes ou de chaumières où l'on pouvait ne pas être certain de la trouver, où sa lecture bienfaisante et souvent quotidienne au cours des longues veillées d'hiver était comme le charbon ardent entretenant au cœur de nos compatriotes, la flamme sacrée du *Patriotisme* et de la *Foi*. Chacun tenait à honneur, grâce à elle, de se proclamer Breton et de le demeurer. Mais depuis une trentaine d'années, ce réconfortant viatique, a disparu d'un grand nombre de nos chaumières. Dans certaines paroisses des mains criminelles se sont même appliquées à le raffler et le faire disparaître. Il faut d'appliquer à le remettre en honneur, car de là, il est résulté, pour une bonne part, la lente extinction, mais de plus en plus accentuée hélas ! de l'esprit, du sentiment et du *Patriotisme breton*. C'est là, avec l'hommage de la profonde gratitude que nous devons à Mme de MESMEUR, l'un des puissants motifs qui ont déterminé l'U.R.B. à l'accomplissement de la cérémonie d'aujourd'hui. Sachons demeurer fiers, nous Bretons, de cette admirable compatriote, de cette sainte et vaillante Religieuse ; regardons comme un devoir essentiel de marcher sur ses traces et de travailler sans cesse comme elle à la conservation de notre langue et au salut de la Patrie. — Combien grande serait sa douleur, si elle voyait aujourd'hui notre langue bretonne traquée de toutes parts et jusqu'à ses enfants renier honteusement leur mère, la BRETAGNE endeillée et meurtrie. Puissent les dignes Religieuses qui lui succèdent et que je suis heureux de saluer ici aujourd'hui, se pénétrer de son ardent amour pour notre cher Pays et conti-

nner son apostolat pour le plus grand bien de la Foi et de la Patrie Bretonne.

TEXTE DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE

EN MEMOIRE

de la très Sainte et pieuse Fille du Saint-Esprit

ANNE LE BASTARD DE MESMEUR

En Religion : Sœur ANNE DE JESUS

Fondatrice du Couvent de Crozon

Ange gardien pendant sa vie

De la Langue & des Traditions Bretonnes

Auteur vénérée de l'Istor Breiz

Née à Quimper le 26 Juin 1923

Décédée à Crozon le 30 Janvier 1909

En odeur de Sainteté

PIEUX HOMMAGE

de l'Union Régionaliste Bretonne reconnaissante

5 Septembre 1930

TROISIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

La troisième séance de travail commencée à 10 heures sous la présidence de M. de l'ESTOURBEILLON, ayant comme assesseurs MM. l'abbé GANTOIS et Jean CADIC fut particulièrement consacrée à la Section des Beaux Arts, mais ses premiers instants en furent distraits en faveur de certaines communications ressortissant plutôt de la Section d'Histoire et Littérature Bretonne, que la brièveté des heures n'avait pas permis d'aborder la veille, c'est ainsi que M. de l'ESTOURBEILLON, après avoir complété l'analyse de très important mémoire de M. QUÉLGARS, sur la Vie primitive des Celtes aux premiers siècles de notre ère, donna la parole à M. Jehan de GUENYVEAU, le dévoué Secrétaire général de l'U.R.B., qui, avec sa grande érudition tint à rappeler la mémoire de quelques grands Bretons dont le centenaire arrivait cette année, tels, le glorieux SAINT MELAINE, l'un des premiers évêques de Rennes et Michel COLOMBE, le grand artiste du XV^e siècle et l'admirable sculpteur du mausolée de François II dans la cathédrale de Nantes, né à Plougoum en 1430, décédé en 1512. — Il rappela aussi la mémoire de Clémentine ROYER, écrivain très connu au XIX^e siècle.

Cette dernière, née à Nantes le 30 Avril 1930, philosophe, érudit, brillant esprit, si vanté par RENAN, traduisit l'origine des espèces de DARWIN et fut très en vogue dans certains milieux à la fin du VIX^e siècle. Le rapporteur se borne à citer d'elle deux pensées nullement subversives : « La division du travail... ne doit pas entraîner la division morale et intellectuelle, la divergence des croyances, l'opposition des volontés », allant jusqu'à séparer l'espèce en deux races hostiles. — Dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, les fautes se payent.

L'année 1430 marque la mort de PIERRONNE, la Perrinaik de QUELLIEN,

M. de GUENYVEAU rappelle que les histoires modernes n'accordent pas à cette jeune Bretonne l'importance que désirait le barde. Elle accompagnait Jeanne d'Arc à Patay. Certes, elle ne fut pas reniée par elle comme *Catherine de la Rochelle*, convaincue d'imposture, mais elle n'en dit rien. Pierrone, prise avec une autre femme, défendit énergiquement la mission de sainte Jeanne, l'autre femme se rétracta. Pierrone fut brûlée en place de Grève, à Paris. Sa confession et son supplice la rendent intéressante, elle était de Bretagne : c'était suffisant pour en faire mention. Certains bas-reliefs de Notre-Dame à Paris, rappellent sa vie et son supplice.

Le troisième centenaire appartient bien à la Section des Beaux-Arts.

C'est celui de Michel COLOMB, le célèbre sculpteur. M. de GUENYVEAU lui consacre une assez longue mention, il le fait naître à *Plougoulm*, près de Saint-Pol-de-Léon, puis s'installer à *Tours*, où il travaille avec les membres de sa famille.

Il signale les œuvres de l'artiste telle la *Sépulture du Christ*, à la Rochelle ; insistant sur le bas-relief que lui commanda Louis XI, en l'honneur de saint Michel, en ex-voto d'avoir échappé à un sanglier, en Bas-Poitou ; sur ce fameux *tombeau* commandé par la Duchesse Anne pour ses parents, dans l'église des Carmes de Nantes, qui faisait l'admiration de Henri IV, comme des artistes de tous les temps.

Cette œuvre splendide étendit la renommée de COLOMB.

Marguerite d'AUTRICHE songea à lui pour le tombeau du Duc PHILIBERT DE SAVOIE dans l'église de Brou qu'elle faisait élever. La mort de l'artiste rompit le marché conclu en 1521, la princesse, dit-on, y aurait renoncé d'elle-même, la maquette étant sans doute en style Renaissance, alors que toute l'œuvre devait être en gothique flamboyant, confiée à des artistes flamands.

M. de GUENYVEAU termine par la lecture d'une belle poésie consacrée jadis par R. KERVILER au MAUSOLÉE DE NANTES.

M. de GUENYVEAU aborde enfin le centenaire de la mort de saint *Mélaine*, placée en 530 par la plupart des biographes et des *Ordos* diocésains, bien qu'on puisse le reculer de quelques années. Une discussion s'élève

dès le début sur les lieux de sa naissance que la tradition a toujours placée à *Brain* où subsiste encore le village de *Placet*, le *plaz* des anciens.

M. Hubert BOUCHE, comme les compatriotes du diocèse de Saint-Brieuc opine pour *Plelauff* en ce diocèse. Le rapporteur appuyé par le président s'en tient à l'opinion reçue. M. de L'ESTOURBEILLON rappelle à ce sujet des dictons populaires du pays de *Brain*. Si *Plelauff* a eu quelques prétentions, c'est sans doute en raison de la proximité d'un petit monastère (peut être l'énigmatique *Saint-Ducoca*) appartenant aux moines de Redon qui auraient introduit dans ce pays le culte de saint *Mélaine* dont ils possédaient le monastère de *Brain*.

M. de GUENYVEAU ne peut qu'esquisser la vie du moine, de l'abbé, de l'évêque d'après les biographes, même un peu romancier comme Albert LE GRAND. Il signale les deux miracles qui pourraient fournir des dates : celui de la guérison du roi vannetais EUSEBIUS, et celui de l'Eulogie de SAINT-MARS, après la réunion des évêques autour de SAINT-AUBIN d'ANGERS.

Il insiste sur le rôle politique de SAINT-MÉLAINE auprès du roi CLOVIS. LA BORDERIE le place au nombre des évêques qui « firent la France » et certains auteurs en font le premier chancelier du royaume. C'est à lui que sont dus les *Canons* du concile d'Orléans de 511.

La rapporteur n'omet pas le rôle spirituel de l'évêque rennais dans la conversion des derniers païens d'Armorique, grâce à de nombreux miracles, et son intervention auprès des prêtres bretons émigrés.

Enfin, il s'appesantit sur la question de la date de la fête du grand évêque fixée depuis des siècles au 6 novembre, et récemment reportée en janvier d'après les indications du Martyrologe romain et des Bollandistes. Il souhaite le retour à une si longue tradition justifiée par des documents sérieux, telle la proclamation de saint *Mélaine* comme patron du diocèse de *Rennes*, dont il fut la gloire ; enfin comme jadis, le rétablissement de son culte dans tous les diocèses de Bretagne dont il pourrait porter le titre de *Docteur*.

Sur la proposition de M. de L'ESTOURBEILLON, l'assemblée vote le vœu suivant à l'unanimité.

« L'U.R.B., réunie à *Crozon*, en congrès le 6 septembre 1930, émet le vœu : que le Ministère des Beaux-

Arts et la Commission des Monuments historiques, voulant bien s'y intéresser, fassent le nécessaire pour la restauration et la conservation de la belle et curieuse maison dite « des Trois piliers », sise en la ville de Gourin (Morbihan), déjà classée comme monument historique, la seule qui, en cette petite cité, remonte au XV^e siècle et se trouve grandement menacée de tomber en ruines.

Sous le patronage de Michel COLOMB, l'U.R.B. avait proposé un *Concours d'enseignes* pour magasins et ateliers des divers métiers et professions. Quelques artistes et dessinateurs ont répondu à son appel. M. de l'ESTOURBEILLON en proclame les lauréats :

Hors concours : M. Joseph GOUSSET, artiste peintre à Vannes.

1^{er} prix : M. J. FRAVAL de COETPARQUET, à Ste-Avé, près Vannes.

2^e prix : C^{tesse} Le MERDY de KERLÉON, à Villévêque (M.-et-L.).

3^e prix : M. Alfred CHARRON, architecte à Vannes.

Sous le patronage de l'éminent musicien et regretté Maître BOURGALT-DUCOUDRAY, un concours avait été également ouvert par l'U.R.B. pour les *Meilleurs Recueils de cinq chansons ou Mélodies populaires inédites en breton* (gyerziou ou soniou) et annotées — M. de l'ESTOURBEILLON en proclame les lauréats :

1^{er} prix : J. BELLEGO, de Meriadec (Morbihan).

2^e prix : Abbé H. B. DANO, de Vannes.

3^e prix : Mlle Constance LE MERER, de Lanvellec (C.-du-N.).

Médailles d'honneur : M. l'abbé CONQ, recteur de Locquenolé.

M. l'abbé CADOU, de Le Saint (Morbihan).

M. de GUENYVEAU réitère ses observations au sujet de certains livres de lectures pour enfants, tels que : *Bécassine à l'École*, et cette année : *Bécassine et sa famille*.

Une bonne Bretonne des environs de Kemper, habillée en Lorientaise (?) sert depuis de longues années de plastron à toute la jeunesse de France, dans plusieurs livres que l'on trouve à la devanture des librairies sérieuses, même en Bretagne.

Le ridicule est ainsi jeté par le titre seul sur la Bretonne et surtout sur son costume. S'il s'agissait d'une Alsacienne, quel cri dans la Presse !

Malgré les appels pressants de M. de GUENYVEAU, l'U.R.B. ne peut malheureusement ni poursuivre ni même menacer l'éditeur, M. LANGNEREAU. A plusieurs reprises, l'U.R.B. a protesté contre ces publications odieuses et démoralisantes. Le président rappelle que des démarches ont même été plusieurs fois tentées pour faire cesser toutes ces publications aussi stupides qu'anti-Bretonnes. Il en a été de même pour certaines cartes postales. Mais devant la liberté de la presse, l'U.R.B. ne peut que constater son impuissance à cet égard.

Le carnaval de Nantes utilise cette caricature : *Bécassine à grosse tête tête*.

Une marque de sardines anglaise vient d'être créée sous ce nom caractérisant : la petite Bretonne.

M. de l'ESTOURBEILLON annonce à l'assemblée la démission, comme trésorier de M. Emile SAGOT, qu'un surcroît de travail et des circonstances particulières empêchent de continuer les fonctions de cette charge. L'assemblée, reconnaissante envers M. Emile SAGOT du zèle et de l'assiduité qu'il a toujours apportés à l'exécution de ses fonctions et du dévouement qu'il n'a cessé de témoigner à l'U.R.B., tient à lui en exprimer tous ses regrets et à l'unanimité, à lui envoyer et renouveler l'expression de toute sa cordiale sympathie.

Il est procédé alors à la nomination d'un nouveau trésorier. Sur la proposition de M. de l'ESTOURBEILLON, M. Gaston GUILBOT, l'un de nos secrétaires généraux est nommé *trésorier* à l'unanimité. M. Jean CADIC est nommé *Secrétaire général* en remplacement de M. Gaston GUILBOT.

La séance est levée à 11 h. 3/4.

QUATRIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

La 4^e séance de travail consacrée aux travaux de la *Section économique* fut ouverte à 14 h. 1/2, sous la présidence, de M. Etienne CORRE, président fédéral de L'Adsaô, as-

sisté comme accessours de MM. de l'ESTOURBEILLON, président de l'U.R.B., A. CHANTEAU, Cte de RONCERAY, Jean CADIC.

Cette intéressante séance débuta par un magistral exposé, fait par M. l'abbé MADEC, de l'origine et de la doctrine de *L'Adsao*, cette jeune et vaillante association filiale de l'U.R.B., créée à Brest, il y a 2 ans, en parfaite communauté d'idées et de sentiments avec l'Union Régionaliste Bretonne.

L'Adsao, dit M. l'abbé MADEC, qui en fut l'inspirateur et l'un des premiers animateurs, s'adresse à tous les Bretons de bonne volonté, et, comme son titre l'indique, a pour but le *Relèvement breton*. Il est nettement anti-séparatiste, et, à ce point de vue, il mérite de rallier tous les Bretons patriotes, tous ceux qui ont versé leur sang pour sauver l'Idéal et la civilisation.

Les membres de *L'Adsao* ne veulent pas que la Bretagne soit considérée comme un pays de seconde zone par nos politiciens. Pendant la guerre, les Bretons ont travaillé, ont souffert pour la France, pour le Droit. La grande épreuve, en les obligeant à se comparer, leur a imposé le sentiment de leur valeur, sinon de leur supériorité physique et morale : « La Bretagne, s'écriait un jour M. Poincaré, peut être fière de ses enfants ! » Or, qu'a-t-on fait pour elle ?

L'Adsao se propose de relever, de mettre en valeur les ressources de notre sol et de notre génie. Fiers citoyens naguère, nos compatriotes ne sont plus qu'une poussière d'administrés à la disposition d'un Pouvoir central omnipotent. L'esprit breton dépérit faute d'être alimenté par une éducation appropriée. Notre langue, honneur et symbole de la race, est vouée à tous les mépris officiels. Notre histoire et notre littérature sont biffées des programmes d'enseignement. Nos écrivains, nos artistes végéteraient s'ils n'obtenaient de Paris la consécration de leur talent.

Il faut que cesse cet état de choses : et c'est précisément pour y mettre fin qu'a été fondé le groupement de *L'Adsao*. Il comprend actuellement des ramifications nombreuses : chaque semaine, des conférenciers vont dans les campagnes porter la bonne parole. Le Finistère est presque complètement organisé, et dans chaque canton, dans chaque commune, *L'Adsao*

y entretient des adhérents. Avant peu, tous nos départements bretons seront organisés.

L'Adsao a créé, il y a quelques mois, un grand journal mensuel qui porte son nom et compte déjà de nombreux abonnés. Un groupe théâtral est annexé à l'Association et les congressistes auront le plaisir de le pouvoir apprécier et l'entendre dimanche prochain à Morgat où il doit donner la belle pièce bretonne de Louis GIBLAT « *Le Bazvalan* ».

L'Adsao enfin est déjà une puissante organisation qui, quand elle disposera de tous ses moyens, est appelée à rendre au Régionalisme Breton les plus signalés services.

M. de l'ESTOURBEILLON, au nom de l'U.R.B., remercia chaleureusement M. l'abbé MADEC de cet intéressant exposé des origines et de la situation de cette Association-sœur, qui fait déjà ses preuves et peut devenir l'un des meilleurs appoints pour le *Relèvement*. Il tient à saisir cette occasion pour féliciter et remercier M. le Président Etienne CORRE, et M. l'abbé MADEC, ainsi que les jeunes sociétaires de *L'Adsao* de leurs efforts et de leur profond dévouement à la Cause bretonne.

Celle-ci ne trouvera jamais trop de défenseurs et il engage vivement l'assemblée et tous nos compatriotes bretons à s'intéresser à *L'Adsao* et à son excellent journal.

M. de GUENYVEAU, à la suite de l'exposé des intentions de *L'Adsao* signale au Président l'intérêt qu'il aurait à s'adresser aux autres présidents des Chambres de Commerce de Bretagne, spécialement à Nantes, pour donner au mouvement toute l'ampleur et toute l'unité nécessaires. — On aborde ensuite la question si importante des transports dont souffre cruellement la Bretagne, par leurs horaires impossibles et leurs nombreuses déficiences.

M. de l'ESTOURBEILLON fait connaître le texte de l'excellent vœu ci-dessous voté par le Conseil d'arrondissement de Lorient, sur la proposition de M. LE CABELLEC, conseiller d'arrondissement de PLOUAY, et auquel l'U.R.B. donne sa complète approbation.

« Considérant que l'Etat prélève actuellement 32 1/2 % sur les prix des billets de voyageurs, 65 % sur celui des places de luxe, 10 % sur les prix des transports des mar-

chandises, 5 % sur certaines marchandises de faible valeur. Que, dans aucun pays, des prélèvements aussi élevés ne sont effectués par l'Etat ;

Qu'avant la guerre, le fisc français s'abstenait de tout prélèvement sur les transports de marchandises et ne percevait que 12 % sur les transports de voyageurs ;

Que la perception opérée par l'Etat sous la forme de cet impôt est de 2.000 % supérieure à celle de 1913, qui n'atteignait que 83 millions ;

Qu'une pareille majoration dépasse cette mesure :

Que les taux actuels n'ont été consentis en 1926 que pour sauver le franc, qu'ils ont, dès lors, actuellement perdu leur raison d'être ;

Considérant que cet impôt grève lourdement les transactions, en prélevant plus de deux milliards sur les encaissements des réseaux, soit 14 % de leurs recettes ;

Qu'il est cause de leur déficit et des majorations de tarifs auxquelles ils ont été à plusieurs reprises acculés ;

Qu'il est antiéconomique d'imposer les transports beaucoup plus lourdement que le commerce de luxe qui l'est déjà beaucoup trop ;

Considérant qu'il est absolument excessif que l'Etat tue un revenu de 40 % au détriment des usagers des capitaux investis par lui dans les grands réseaux ;

Considérant que toutes les Chambres de commerce, tous les groupements du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ne cessent, depuis plusieurs mois, de réclamer une réduction substantielle de l'impôt sur les transports ;

Considérant que, le 24 février 1928, M. Tardieu, alors ministre des Travaux publics, a déclaré à la Chambre des députés que le Président du Conseil, M. Poincaré, avait reconnu qu'il y aurait lieu, dès le début de la prochaine législature, d'examiner un nouvel aménagement de l'impôt sur les transports, et qu'il ajoutait que cet impôt est tout à fait excessif ;

Considérant qu'il y a un an, la Commission des Travaux publics de la Chambre des députés votait, à l'unanimité, un projet de résolution réclamant du Gouvernement, dans les trois mois, une réduction de l'impôt sur les transports ramenant le taux de cet impôt au coefficient 9, coefficient de la majoration de l'ensemble des impôts par rapport à 1913 ;

Que, depuis lors, les seules réductions réalisées l'ont été sous la forme de mesures de détail, dont la répercussion a été sans effet appréciable sur l'économie nationale ;

Considérant que les promesses faites aux usagers depuis 1928 n'ont donc pas encore été tenues ;

Considérant que, dans son discours de Dijon, M. le Président du Conseil, André TARDIEU, a reconnu, à propos des dégrèvements d'impôts, que les transports attendent encore un allègement légitime.

M. LE CABELLEC propose le vœu pressant : que les taux de l'impôt sur les transports soient ramenés au plus tôt, en première étape, à 12 % comme avant la guerre pour les voyageurs, à 5 % sur les marchandises actuellement soumises à l'impôt de 10 %, et que l'impôt cesse d'être perçu sur les marchandises de faible valeur ».

(Ce vœu est adopté à l'unanimité.)

M. Jehan de GUENYVEAU demande à l'assemblée de voter le vœu suivant qui est ratifié à l'unanimité. « L'U.R.B. : — Considérant que le prix des transports en P. V. sur le réseau des Chemins de fer départementaux est déjà excessif, s'élève contre le projet de l'administration départementale, d'élever encore les prix des tarifs en vigueur et demande que le public et le commerce, ne soient pas astreints à supporter les augmentations normales accordées au personnel, ces augmentations devant incomber à la Compagnie fermière et à ses actionnaires. »

Après ces intéressants débats, M. de l'ESTOURBEL-LON, président de l'U.R. B. remercie M. Etienne CORRE, Président fédéral de l'Adsao, d'avoir bien voulu faire à l'U.R.B. l'honneur de présider cette séance de sa Section économique et adresse aussi toute sa gratitude à ses collègues, membres de l'U.R.B., qui n'ont pas craint d'affronter un long voyage, pour prendre part aux travaux du Congrès.

La séance est levée à 17 h. 1/4.

SOIRÉE DU 5 SEPTEMBRE

A 20 h. 1/2, au Patronage, le bon barde F. JAFRENOU (Taldir) charma longuement son auditoire par une curieuse conférence sur *l'Origine et la signification des noms de famille de la presqu'île de Crozon*. Traitée d'une façon aussi humoristique qu'intéressante, cette conférence très applaudie fit la joie de l'assie-

tance. La question des noms de famille, dit notre collègue JAFFRENOU, a toujours passionné les hommes, parce que, au travers des siècles, l'oubli s'est répandu sur les origines et les langues primitives ont été déformées ou se sont muées en une grande variété de patois et de dialectes. Chacun de nous porte donc un nom patronymique qui lui est venu de très loin, des origines de la civilisation pour les plus anciens, du moyen-âge pour les autres, parfois de plus près quand il s'agit d'un sobriquet. Mais qu'est-ce que ce nom veut dire ? Désigne-t-il un titre, une caractéristique, un lieu, une qualité, un défaut ? Là est souvent l'énigme que pour beaucoup, il n'est pas sans intérêt de résoudre, car ce n'est pas toujours une vaine chose de découvrir l'origine de son nom et d'en pénétrer les secrets.

A Crozon, si les noms d'origine purement gauloise ou armoricaine semblent bien avoir totalement disparus, les dénominations sont pour l'immense majorité. Celto-bretonnes avec quelques autres origines germaniques ou franco-latines. Les noms d'origine germanique appartiennent à des hommes descendants de ces races franques qui conquièrent et inondèrent la Gaule du IV^e au VI^e siècle et dont de nombreux guerriers s'y implantèrent et y firent souche. Aussi, notre pays, surtout en Haute-Bretagne, a-t-il reçu un fort contingent de noms francs, qui se sont vus plus ou moins altérés ou défigurés à travers les âges.

Vers l'an 950, l'abbé JEAN de LANDEVENNEC, à la prière du duc ALAIN BARBE TORTE s'entremet auprès du roi de France Louis IV, pour obtenir que des familles de Coliberts Champenois, Bourguignons, Picards, etc... fussent autorisées à s'établir dans certaines parties de la Bretagne, transformées par les invasions normandes, en véritables déserts, moyennant quoi, elles recevraient leur liberté, car en Bretagne le servage proprement dit n'existait pas. Il en vint des milliers qui repeuplèrent certaines contrées. Ces Gallo-Francis s'allièrent aux familles bretonnes qui formaient l'immense majorité de la nation, en adoptèrent les usages et la langue, et bien que d'origines différentes, ces familles devinrent bientôt aussi Bretonnes que les autres.

Notre collègue JAFFRENOU cite alors la plupart des noms de famille du pays et intéresse au plus haut point

l'auditoire, en donnant, d'après l'origine, la signification de ces différents noms, qui n'est pas sans étonner beaucoup de gens ou les faire rire aux éclats (1).

Et le bon barde TALDIR conclut en ces termes :
« De la rapide esquisse des noms de famille portés dans un petit coin de la BRETAGNE, nous pouvons tirer une conclusion générale qui s'appliquera indifféremment à tous nos cantons.

On n'a pas de meilleurs barèmes pour mesurer les coefficients de nationalité que celui des noms de famille.

Autrefois, on faisait grand état de l'ethnologie anatomique pour différencier les races et je me rappelle avoir lu dans la *Correspondance* du héros breton LA TOUR D'AUVERGNE CORREZ, de Carhutz, que se trouvant un jour à l'hôpital de Rochefort, il nota de la bouche des chirurgiens que les soldats bretons avaient les parois du crâne plus épaisses que l'ordinaire des hommes et qu'il était aisé de les reconnaître à ce signe particulier.

Je préfère m'en tenir à l'indice, et celui-là ne trompe pas : jamais du nom familial, pour cataloguer les Bretons de race et leur assigner une Patrie.

Or, à ceux-là, je m'adresse tout particulièrement ce soir et je leur dis :

Soyez fiers, soyez glorieux du nom que vous portez : vos ancêtres ne vous ont pas toujours légué la fortune, mais ils vous ont légué un nom, dont les résonances doivent vibrer dans votre cœur, et vous inciter à réfléchir sur l'importance que ce nom présente au point de vue de vos directives, de votre opinion et de votre conduite. Si vous portez un nom breton et que jusqu'ici vous l'avez prononcé ou épilé machinalement, arrêtez-vous et penchez-vous sur ce nom.

Demandez-vous ce qu'il signifie ; dites-vous que votre état-civil et celui de vos ascendants sont marqués du sceau indélébile de la Nationalité bretonne, et alors, faites en sorte que ce brevet d'origine ne soit pas une vaine écriture ; dites-vous bien qu'avec un nom breton, vous êtes obligé d'avoir, de garder une attitude de Breton conscient, que vous ne devez pas ignorer votre langue maternelle ni la laisser ignorer à vos enfants, que vous avez l'obligation morale de savoir votre histoire de Bretagne, que vous devez appuyer de vos ressources le mouvement culturel breton ainsi que les sociétés et publications qui militent en sa faveur.

(1) — Nous regrettons vivement que le cadre trop restreint et déjà fort chargé de ce Bulletin ne nous permette pas d'y publier cette longue nomenclature.

Partout et toujours, vous que votre nom désigne à l'attention comme de purs *Celles de Bretagne*, n'ayez pas cette fausse honte, cet effacement, cette timidité, dont sont affligés tant de nos compatriotes, lorsqu'ils se trouvent en dehors de leur milieu naturel : revendiquez partout vos droits, puisque l'on ne manque jamais une occasion de vous rappeler vos devoirs.

Et vous, *Minoritaires*, qu'un vieux nom franconien ou roman nous indique comme ayant été, il y a bien des siècles peut-être, transplantés dans cette province, vos parents ont créé ici une souche vigoureuse, dont les racines se sont intimement enchevêtrées à celles des indigènes. Vous avez reçu de ceux-ci un apport certain de sève et de sang breton ; soyez fier aussi de la Bretagne, qui a communiqué le cachet particulier de sa race à vos familles alliées avec les nôtres. Joignez-vous à la masse de vos compatriotes pour que l'on constate enfin chez Nous l'écllosion de cet ESPRIT NATIONAL, esprit de cohésion et de collaboration que l'on rencontre à un si haut degré chez d'autres petits peuples comme nous, petits en étendue, mais grands par la conséquence et la culture, je parle de l'Ecosse, du Pays de Galles, de l'Irlande, de la Lithuanie, de la Finlande, tous pays qui ne sont pas plus grands que le nôtre, qui sont même à certains égards moins civilisés, et que la tenacité de leurs habitants est parvenue à ressusciter.

Quant à moi, je suis convaincu que l'assimilation d'une grande partie des Bretons n'est que superficielle, elle est uniquement due à un Enseignement à rebours, et la plupart ont vite fait, dans la vie, de se débarrasser des fausses notions reçues à l'école et de reprendre leur liberté d'esprit.

Dans la Bretagne de l'Avenir, la rude presqu'île de Crozon, que Florian LE ROY appelait une « patte de fauve jouant avec les moutons de l'Océan », verra se développer sa prospérité économique, et brillera du plus vif éclat, en profitant entièrement des avantages que la nature et la mer lui ont concédés.

De même que les menhirs de LAGAT-YAR, renversés par une catastrophe formidable, il y a des milliers d'années, ont été remis debout après être restés étendus si longtemps à terre, de même aussi les Bretons, après des siècles de torpeur, sentiront passer le frisson de la survie, ils réaliseront la prophétie d'Ezechiel, parlant des ossements blanchis épars dans la plaine de Judée, et qui se remirent debout quand le vent de l'Esprit eut soufflé du Ciel, et les eut ranimés,

Et les bardes d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, n'auront d'autre langage que le breton. Ils chanteront encore sur le seuil de leur porte, comme le dit LUZEL, dans cette célèbre strophe :

Keid vo gerrek en aod ar mor
Bepred en iez koz an Arvor
Gano ar Barz war dreuz e zor...

TALDIR JAFFRENOU.

A la suite de cette magnifique conférence, dont nous avons tenu à citer ici la plus grande partie, M. de l'ESTOURBEILLON en félicita chaleureusement l'auteur : « Que pourrais-je ajouter, dit-il, à ces conclusions si justes, si profondément vraies de ce docte entretien ? Vos applaudissements répétés et enthousiastes ne montrent-ils pas que vous avez compris ? Cette soirée doit être éminemment pour vous un ENSEIGNEMENT que vous devez retenir. Oui, sachez demeurer toujours fiers de vos noms, fiers de votre race. Ecartez toujours de vous, comme de véritables maléfices, tous ces mirages trompeurs qu'on vous présente sans cesse pour mieux vous endormir, toutes ces tentatives d'assimilation dont on vous accable pour vous amener à renier votre pays et à vous renier vous-mêmes, que vos vieux noms honorés demeurent comme les satellites de cette brillante étoile que fut dans le monde, pendant des siècles, notre Bretagne aimée, que vous seriez criminels de laisser s'éteindre à jamais et dont la survie est entre vos mains. »

Des salves d'applaudissements accueillirent ces énergiques paroles du Président de l'U.R.B., auxquelles succédèrent de nombreux chants bretons de Bourgault-Ducoudray, Vuillemoz, Duhamel, Arnoult, Théodore Botrel et de jolies mélodies écossaises admirablement rendues par Mme CHANDEIGNE et Mlles YAHN, Germaine et Marie-Thérèse RIOU, et notre chant national, le *Bro goz ma zadou*, chanté debout par toute l'assistance, vint clore à 23 heures cette excellente soirée.

Quatrième Journée du Congrès

6 septembre 1930

L'Excursion du Congrès

Suivant la tradition, cette quatrième journée fut consacrée à l'excursion annuelle du congrès, à laquelle prirent part une quarantaine de congressistes. Le but principal de l'excursion était les ruines de la fameuse abbaye de *Landévennec*. Pour y arriver, on traverse une route merveilleuse, une véritable Suisse bretonne. A un certain endroit, au pont récemment construit de *Térénez*, on surplombe la rivière de l'Aulne, et c'est un spectacle féerique, un des plus grandioses de la Bretagne. Un pique-nique très joyeux eut lieu sur la propriété que M. de CHALUS avait bien voulu mettre à la disposition des congressistes. Mais les ruines si émouvantes de *Landévennec* ne méritèrent pas seules l'attention des congressistes, et sur le parcours des visites spéciales furent consacrées à l'Eglise d'*Argol* et à son curieux *Arc de Triomphe* et à la délicieuse chapelle de *Ste-Marie-du-Menez Hom*, l'une des plus remarquables de la Cornouaille, sans oublier *Telgruc* et sa belle plage devant laquelle les congressistes purent prendre un excellent goûter.

SOIRÉE DU 6 SEPTEMBRE.

Le soir de cette journée, malgré la lassitude de leur excursion, tous les congressistes se retrouvaient au Patronage devant une salle comble, pour entendre le beau concert populaire donné par le bon barde, Emile CUEFF (Kaner Léon) et sa gracieuse compagne, Mme E. CUEFF. Pendant deux longues heures, ceux-ci maintes fois applaudis, retinrent l'assistance sous le charme de leurs nombreux chants bretons et terminèrent la soirée par une excellente interprétation de la jolie pièce de *Théodore BOTREL : Doric et Léna*. Une fois de plus les talents de l'excellent barde et de sa compagne furent grandement appréciés et le *Bro goz ma zadoz* chanté debout par toute l'assistance vint clore ce beau concert à 23 heures 1/2.

Cinquième Journée du Congrès

7 septembre 1930

Remise du Drapeau de Crozon à la municipalité

Le dimanche 7 septembre fut réservé aux fêtes du congrès. A 13 heures, un fort beau cortège, composé des Drapeaux des pays de Bretagne, escortant le Drapeau de BRETAGNE, celui de l'U.R.B., et le drapeau de CROZON, offert par l'U.R.B., à la ville de CROZON, se rendit à l'Ecole publique, route de Camaret, à travers les rues de la ville. Devant le Monument aux Morts de la guerre, élevé sur la place de l'Eglise, le cortège ayant fait le cercle, M. de L'ESTOURBEILLON, président, prononça la vibrante allocution ci-après et remit au maire le drapeau de la ville de Crozon : *d'azur à cinq pals d'argent chargés d'hermines*.

Discours de M. de L'ESTOURBEILLON

Monsieur le Maire,
Mes chers Compatriotes,

La cérémonie qui se déroule aujourd'hui sous vos yeux, est assurément toute nouvelle pour vous, mais elle offre d'autant plus d'intérêt qu'elle est toute empreinte d'un double caractère d'intimité et de grandeur, qui surpasse de beaucoup en beauté, les banalités ordinaires ou l'éclat de toutes les cérémonies similaires ayant pour objet la *remise d'un Drapeau*.

Si le Drapeau National, devant lequel nous nous inclinons tous, personnifie la Patrie toute entière, celui que je vais avoir l'honneur de vous remettre est avant tout et doit demeurer l'expression vivante de notre noble cité et de son glorieux Passé que nous fêtons en ce jour.

Portant dans ses plis tous les illustres souvenirs de votre histoire ancestrale au cours des longs siècles où maints actes de vaillance, sur terre et sur mer, firent briller si haut le courage et la valeur de vos enfants, et leur attachement aux saines traditions du passé, tels la belle défense de la presqu'île contre les Espagnols en 1536, et cette journée du

17 juin 1694, où vos intrépides gardes-côtes crozonnais, assommèrent, même à coup de *Pen baz* la majeure partie des 1.200 Anglais débarqués sur 8 vaisseaux de guerre à Camaret, et tuant 800 d'entre eux il doit demeurer pour vous l'impérissable *Memento* des vertus de vos pères, le perpétuel symbole de la loyauté et de l'honneur, en même temps que le point de ralliement de toutes vos énergies, de toutes vos aspirations, de tous vos espoirs et le guide respecté et aimé de vos destinées.

Les emblèmes qui le composent ne sont-ils pas en effet l'expression fidèle de vos caractères, ne proclament-ils pas vos sentiments intimes. Ces *pais d'argent* qui brillent sur l'*azur* de votre Drapeau, emblème de votre *sérénité d'âme*, n'indiquent-ils pas que vous savez toujours avoir conscience de votre force, la force du droit et de l'honneur, toujours au service d'une fidélité inébranlable et d'une irréductible loyauté, personnifiées par nos *hermines bretonnes*, symbole de votre indéfectible attachement à notre Patrie ancestrale. N'est-ce pas, dès lors, pour une cité, pour une commune, grande famille au sein des familles bretonnes et françaises, un rêve aussi beau que légitime de désirer, de posséder une affirmation *tangible* de sa *personnalité* et de pouvoir, comme dans les siècles écoulés, réaliser cette affirmation de son *individualité*, dans un signe, dans un emblème qui proclame bien haut sa *présence* et que seront fiers de porter ses enfants.

Comme l'arbrisseau qui réussit un jour à surgir d'un haillier de ronces et d'épines, nos communes et nos cités, presque ensevelies de nos jours dans une torpeur mortelle et devenues souvent presque oubliées au milieu d'un amalgame administratif qui les enserme et les étouffe, n'ont-elles pas besoin d'un *regain de vie propre* ? Et n'est-ce pas pour elles qui forment les cellules essentielles de la Nation et dont les mérites comme les nécessités de vie furent dès le XII^e siècle, reconnues par le roi Louis Le Gros, la plus légitime des ambitions de se sentir capables d'affirmer en toutes circonstances, leur *existence* et leur *personnalité* ?.....

Ah ! mes chers compatriotes, il m'a été donné de rappeler déjà plusieurs fois cette parole si juste d'un paysan du pays de Vannes, qu'il est bon que vous connaissiez, que vous méditez, — me disant : « Ah ! monsieur, chez nous désormais, hélas, nous ne savons plus si nous vivons. *La Bretagne recherche son âme égarée.* » Parole profonde, parole d'une grande sagesse, mais aussi d'une vérité combien douloureuse,

Eh bien, oui, nous cherchons sans cesse *notre âme égarée*, parce que trop souvent, nous n'avons pas su demeurer *nous-mêmes*, préférant courir après tous les mirages du dehors et nous laisser *emprisonner dans les mailles homicides d'une centralisation outrancière*.

Telle est bien la raison suprême de l'apostolat de nos congrès et tel est aussi le motif pour lequel l'U.R.B. est heureuse et fière de pouvoir offrir et remettre parfois à nos vieilles communes bretonnes, leur *Drapeau personnel*, que les anciens, nous n'en doutons pas, salueront avec joie et que les jeunes tiendront à honneur de suivre, sachant bien qu'il garde en ses plis l'émouvant souvenir et les pensées les plus intimes des héros bretons, leurs pères, dont nous saluons pieusement les noms gravés sur ce monument à vos Morts, clamant leur sacrifice à la postérité.

Au nom de l'*Union Régionaliste Bretonne*, j'ai l'honneur, Monsieur le Maire, de vous offrir et de remettre entre vos mains et celles de la municipalité, ce *Drapeau personnel* de votre noble ville de Crozon, en répétant ce cri qui s'échappe de toutes nos poitrines : *Bevet Crozon da viken, Vive Crozon à jamais.*

A cette allocution, M. CARIOU, maire de Crozon, répondit en ces termes :

Discours de M. CARIOU, Maire de Crozon

Au nom de la municipalité et de la population crozonnaise toute entière, je vous remercie, Monsieur le Marquis de l'ESTOURBEILLON, du noble geste que vous accomplissez au nom de l'*Union* que vous présidez. Ce symbole de la petite Patrie, aux couleurs d'azur herminées avec les armes de *Crozon*, et l'inscription du nom de la Commune, pourra flotter avec fierté aux grands jours de nos fêtes locales, telles que l'Armistice et la Victoire, près du Drapeau national.

Il est logique que la cérémonie de sa remise se passe au pied de ce monument, les enfants de Crozon ayant largement contribué par leur vaillance à sauver de l'invasion barbare, la grande Patrie, l'immortelle France, seront cités en exemple.

Je tiens en même temps à féliciter les membres de l'*Union Régionaliste* dont l'érudition et le désintéressement sont remarquables, d'avoir choisi cette année pour tenir les assises de leur Congrès la belle presqu'île de Crozon, au pied de laquelle s'étend l'admirable station de Morgat, au cadre si délicieux, joyau de la Bretagne, qui attire chaque année de nombreux touristes français et étrangers, amateurs de beauté.

Sans étiquette politique, sans un but intéressé, les membres éminents de l'Union consacrent leurs loisirs et leurs vastes connaissances à glorifier la BRETAGNE, à faire ressortir ses caractères essentiels, ses coutumes variées et multicolores, sa langue harmonieuse, ses beaux chants si entraînants, son art, ses industries et jusqu'à ses petits métiers.

En agissant de la sorte, ils font habilement une réclame savante et efficace pour le tourisme qui devient ainsi pour la station *Crozon-Morgat* une source féconde de richesse.

Nous les en remercions profondément en acceptant leur don généreux.

Vive la Bretagne ! Vive la France !

La Représentation Bretonne

Aussitôt après la remise du drapeau de CROZON, le cortège se rendit à *Morgat* où devait avoir lieu, au vieux fort, avec la bienveillante autorisation de son propriétaire, M. BREITLING, la représentation en théâtre de verdure de la belle pièce de Louis GIBLAT : « *Le Bazvalan* ».

Fort bien interprétée par les jeunes et vaillants acteurs de la troupe de *L'Adsao*, de Brest, elle fut longuement acclamée par l'assistance, malheureusement beaucoup moins nombreuse qu'on était en droit de l'espérer. Les *Pardons de Camaret* et de *Chateaulin*, qui avaient lieu le même jour, ayant attiré au loin pas mal de Crozonnais.

Disons aussi à l'adresse des étrangers et baigneurs de *Morgat* que leur petit nombre surprit bien des gens, et dans cette jolie station où il n'existe pas encore de Casino, il est vraiment singulier d'y entendre parfois des gens se plaindre de n'avoir *jamais de fêtes* et quand on se dérange pour leur en donner, de n'y briller que par *leurs absences*. Il est vrai que presque tous ces braves gens sont si distants des choses de Bretagne, qu'il est bien rare qu'elles réussissent à les intéresser. Et il en est ainsi de toutes les plages.

A l'issue de la pièce où l'on eut aussi le plaisir d'entendre dans les entr'actes le bon barde Emile CUEFF et Mme CUEFF, le président de l'U.R.B. félicita chaleureusement les excellents acteurs de *L'Adsao*, et leur redit toute la gratitude que leur gardait l'U.R.B. de leur si précieux concours.

Le Banquet de clôture

A 20 heures, le traditionnel *Banquet* de clôture du congrès réunissait dans la grande salle de l'Hôtel KERNALIGUEN, près de cinquante congressistes et plusieurs personnalités invitées. Ce banquet fort bien servi se fit particulièrement remarquer par son caractère essentiellement familial et l'atmosphère d'aimable cordialité unissant tous ses membres. Au dessert, plusieurs toasts furent prononcés, d'abord par M. de l'ESTOURBELLON, qui tint à exprimer toute sa gratitude à ceux qui, avec tant de bienveillance, l'avaient aidé à mener à bien ce congrès, à M. CARIOU, maire de CROZON, dont l'aimable obligeance avait eu bien des fois à faciliter leur œuvre, à M. le Curé-Doyen, et à M. l'abbé JEZEGOU, qui n'avaient pas hésité à mettre leur beau patronage à la disposition de l'U.R.B., à l'aimable M. WEIDMANN, député d'Alsace, de la bouche duquel on avait été si heureux de recevoir les vœux et la cordiale sympathie de la chère province, au bon Maître ALPHONSE CHANTEAU, sans lequel le Congrès n'aurait pu se tenir à *Crozon*, et qui, sans compter, ne cessa de se dépenser pour sa réussite avec un infatigable dévouement, à M. l'abbé MADEC, secrétaire général de *L'Adsao*, cette jeune et déjà intrépide filiale de l'U.R.B., et à son président, M. E. CORRE, dont l'Association ne saurait oublier les précieux concours, à tous ses dévoués collaborateurs ; enfin, à ses actifs secrétaires généraux : MM. Yves de CONIAC, J. de GUENY-VEAU, Gaston GUILBOT, Jean CADIC, au bon barde Emile CUEFF et à sa gracieuse compagne, à son bon et infatigable commissaire général, M. Joseph GOUSSET, et enfin aux dames et jeunes filles, délicieuses artistes dont les beaux chants bretons surent tant de fois charmer nos séances, sans oublier la toujours fidèle et courageuse déléguée générale à nos Expositions, Mlle Rozenn RIOU, dont les nombreux services rendus à l'U.R.B. ne se comptent plus. Puis ce furent les toasts non moins intéressants de : M. le Maire CARIOU, de M. WEIDMANN qui déclara emporter un souvenir inoubliable de ce congrès si cordial et de la Bretagne toujours charmante et prenante, de M. l'abbé MADEC, qui exprima en termes chaleureux toute la sympathie de *L'Adsao* pour l'U.R.B., de M. Jear CADIC et de M. Yves de CONIAC. Avant de se séparer, de nombreux chants bretons furent exécutés par MMes CHANDEIGNE

et CUEFF, Miles YAHN, Germaine et Marie-Thérèse RIOU, et le barde Emile CUEFF, et les douze coups de minuit, sonnanti à la Tour de CROZON, virent clore définitivement, après le chant exécuté par tous du *Bro goz ma zadou*, cet excellent congrès, qui laissera dans l'esprit de tous, nous n'en doutons pas, les meilleurs souvenirs.

L'Exposition du Congrès

Suivant l'usage, une fort belle Exposition d'art breton et des petites industries bretonnes avait été organisée pendant la durée du Congrès, par les soins de Mlle Rozenn RIOU qui y apporta une fois de plus son dévouement et son infatigable activité.

Nous y avons admiré les précieux spécimens de tulle et de dentelles bretonnes de Mlle Lastennet, de Crozon ; des meubles sculptés de M. Yves Balcon, de Crozon ; les meubles et tableaux sculptés de la Maison Vicaire-Levesque, représentée par M. Le Sénéchal, de Crozon ; les vieux bahuts et vaisseliers de la maison Leroux ; une superbe pendule ancienne de M. Pierre Billaut, ébéniste, sculpteur à Crozon.

Un fort beau stand de nombreux ouvrages et brochures bretons envoyés par M. Le Dault, de Quimper, M. Le Mercier à Elm, de Dinard, et l'U.R.B., y faisaient le bonheur des historiens et des amateurs.

Parmi les tableaux, nous avons vivement apprécié les fines faïences de M. Saluden de Morgat, les pimpantes bretonnes faisant sécher leur linge, par Mlle E. Herland ; les mignons tableautins de Mme Phelizon ; les aquarelles de M. Corcuff et de Mme Hanès ; la très jolie tête de vieux loup de mer de l'artiste peintre Gousset ; les aquarelles de Guesde et Paul Engelhardt, de Vannes ; deux beaux pardons bretons, fort bien éclairés de Guyomard, et ses deux figurines de marins en bordée ; les jolies aquarelles de Mlle Marguerite de Kercadio ; le pardon de Tronoën, de Yan ; un paysage de Corlobé de Locmariaquer ; une touchante Pleureuse en bois sculpté de M. Rosot, de Vannes, et enfin un original concours d'enseignes bretonnes lancé par l'U.R.B., à l'usage des commerçants bretons.

Nous tenons aussi à mentionner les œuvres charmantes de Mlle Marguerite Caras, professeur de peinture à Nantes ; un élégant plateau, des garnitures de bureaux, des coffrets à bijoux, pyrogravure, peinture, le tout d'un goût exquis et les admirables photographures de M. Laurent-Vel, de Rennes et de Mlle Marie Havard, de Guer, lauréate de l'U.R.B.

Le clou de l'Exposition était sans conteste, les nombreuses toiles de M. E. Chanteau, de Morgat, et les céramiques de notre ami M. Henriot, de Loc-Maria, à Quimper.

L'envoi de M. Chanteau était considérable et nous ne pouvons que citer son projet de *Tapis breton*, d'un si riche coloris, d'un goût si sûr et si personnel. Quant à son *Bouquet finistérien*, c'est une chose exquise, une merveille de grâce et de fraîcheur.

M. Henriot a su s'entourer d'artistes peintres et de statuaires de tout premier ordre. Nous avons beaucoup aimé la *Fileuse* de M. Nicot et non moins admiré le groupe de Plougastellistes d'Armel Beaufils, ainsi que les poteries (art nouveau) de Sévellec, l'auteur d'une ravissante toile : *Le Pardon de Camaret*.

Tout cela est exécuté avec art par la Maison Henriot, qui possède à Quimper un remarquable Musée de faïences bretonnes. Terminons en citant aussi *La Terre*, fort belle sculpture sur bois due au ciseau de M. Charles Le Bozec, de Mellionec, qui obtint en 1928 la *Médaille du salon des Artistes français* et le prix Roux, en 1927. En résumé, fort belle Exposition, qui fit ressortir une fois de plus la maîtrise de l'Art breton et vint prouver largement à nos compatriotes artistes et artisans le précieux concours qu'ils sont toujours assurés de rencontrer auprès de l'U.R.B.

Membres de l'U. R. B. ayant pris part au Congrès

MM,
ASNIÈRES de SALINS (M^e d'), de St-Avé (Morbihan).
Hubert BOUCHE, de Rostrenen.
Jean CADIC, de Paris.
Alphonse CHANTEAU, de Paris.
Alfred CHARRON, de Vannes.
Yves de CONIAC, de Rennes.

MM. Etienne CORRE, de Brest.
Emile CUEFF, de Pont-Aven.
DANGUY-DES-DESARTS, de Paris.
Marquis de l'ESTOURBEILLON, de Vannes.
Loeiz AR FLOCH, de Lannilis (Finistère).
Jehan de GUENYVEAU, de St-Gilles, près Rennes.
Fanch GOURVIL, de Morlaix.
Joseph GOUSSET, de Vannes.
Olivier GUYOMARD, de Paris.
Olivier GUYON, de Paris.
Jules HENRIOT, de Quimper.
Joseph HENRIOT, de Quimper.
F. JAFFRENNOU (Taldir), de Carhaix.
D^r LALLICH, de Paris.
LAURENT-NEL, de Rennes.
D^r LAURENT, de Paris.
M. LE DAULT, de Quimper.
C. LE MERCIER D'ERM, de Dinard.
Abbé MADEC, de Brest.
Commandant MORTUREUX, du Pouliguen.
Louis NICOT, de Paris.
Cte LE MERDY de KERLEON, de Villevêque.
Louis PERSON, de Bégard (C.-du-N.)
Henri QUILGARS, de Rennes.
Comte de RONCERAY, de St-Germain-en-Laye.
Philippe de RONCERAY, de St-Germain-en-Laye.
M. THIELMANS, ingénieur, de Brest.
D^r VERGNE, de Paris.
Mlle CARAES, de Nantes.
Mme d'ASNIÈRES de SALINS, de St-Avé, près Vannes
Mme BONAÏN, de Morgat.
Mlle Rose CAVAN, de Bégard (C.-du-N.).
Mlle Magdeleine CAVAN, de Bégard .
Mlle A. CARIOU, de Crozon.
Mlle L. CARIOU, de Crozon.
Mme Claude CHANDEIGNE, de Paris.
Mlle CHEVALLIER, de Paris.
Mme HANÈS, de Locqueltas (Morbihan).
Mme PERSON, de Bégard (C.-du-N.).
Mlle Rozenn RIOU, de Paris.
Mlle Gwenola RIOU, de Paris.
Mlle Yahne RIOU, de Paris.
Mlle Germaine RIOU, de Villemonble (Seine).
Mlle Marie-Thérèse RIOU, de St-Nazaire.
Mme SANSON, de Paris.

MÉMOIRES & DOCUMENTS

du

CONGRÈS de CROZON





Pour que vive la Bretagne

ALLOCUTION

prononcée par M. le M^{is} de L'ESTOURBEILLON
à l'ouverture du Congrès

En voyant tous ces temps derniers placarder sur vos murs des affiches annonçant la prochaine tenue d'un Congrès de l'Union régionaliste bretonne, beaucoup se sont demandé sans doute ce que pouvait bien être cette Association et quel était son but. Elle n'est point inconnue d'un grand nombre de patriotes bretons, qui depuis de longues années suivent avec passion, la lutte continuelle des plus militants d'entre eux, pour la sauvegarde de la Bretagne, pour la conservation de son caractère, de ses traditions et de sa langue, en dépit de tous les agissements, de toutes les mesures plus ou moins vexatoires pour en faire un pays quelconque, l'uniformiser à outrance sous prétexte d'assimilation et même, si possible, en faire disparaître jusqu'à son nom. Or c'est là ce qu'aucun vrai breton, aucun homme de cœur de chez nous ne saurait admettre ; — ce qui lui impose des devoirs essentiels vis à vis de la Patrie ; — ce qui fut la source de notre apostolat et en motive, chaque jour de plus en plus, l'impérieuse nécessité. C'est la raison pour laquelle, ne pouvant oublier votre fière et robuste Cornouaille, il vient s'exercer aujourd'hui parmi vous.

Fondée à Morlaix en 1898, par des hommes éminents tels que : MM. Anatole Le Braz, Ch. Le Goffic, le Cte de Châteaubriant, L. Tièrcelin, Bourgault-Ducoudray, P. Vallée, Re-

né de Keruiler, Le Gonidec de Tressan et bien d'autres, et toujours comme eux profondément inquiète des progrès incessants et néfastes d'une centralisation excessive, enlevant toute initiative à ces formations naturelles que sont nos provinces et nos communes ; sentant notre vie régionale de plus en plus menacée ; — constatant chaque jour les grands dangers résultant du fait d'un même régime économique planant sur le pays tout entier et le dominant, l'enchaînant malgré la différence et les multiples variétés de ses intérêts et de ses besoins, notre Association l'Union régionaliste bretonne a pour but de combattre ici comme ailleurs dans nos 38 congrès précédents, cette Centralisation outrancière dont nous souffrons ; de s'efforcer de maintenir — en faisant appel, ne serait-ce qu'au simple bon sens de nos populations bretonnes ; — notre langue bretonne, nos vieilles libertés et de les sauver.

Belle chimère penseront certains peut-être.

Qu'ils se détrompent. Depuis trenté-deux ans nous n'avons point lutté en vain contre cette situation lamentable, et contre une mentalité parfois hostile, le plus souvent indifférente, grâce uniquement à son ignorance presque complète de notre Histoire nationale et des réalités. Déjà nombre de nos compatriotes, reprenant conscience de leur glorieux Passé, avides de connaître cette histoire de quinze siècles d'héroïsme que l'on s'applique à leur cacher, — de pénétrer les causes et d'analyser les annales de cette prospérité incomparable, dont, sous nos ducs comme Jean V — jouirent longuement leurs ancêtres — commencent à comprendre qu'ils méritent mieux, comme je le disais dans l'un de nos précédents Congrès, — que les difficultés sans nombre et les misères de l'heure présente ; qu'en étouffant systématiquement leur langue ; en noyant leurs traditions sous le flot des railleries ; dans le ridicule de modes invraisemblables importées de Montmartre ou des Batignolles ou dans la boue de mœurs dépravées, on a desséché leur cœur en tuant tout simplement leur idéal.

Et aussitôt, tous ceux qui le comprennent, tous ceux qui souffrent dès lors dans le tréfonds de leur âme, de ce lent assassinat, mais combien prémédité, de la Patrie ; — tous ceux qui, nous ayant entendus, se rendent enfin compte de cette atteinte aussi insoupçonnée par eux que quotidienne pourtant, à la santé morale du Pays ; — ne peuvent se dé-

fendre de sentir naître en eux des germes de honte, et l'impérieux devoir de redevenir eux-mêmes, c'est-à-dire des Bretons.

Tout ne les y invite-t-il pas du reste quand ils se retournent vers le visage de la Bretagne, depuis longtemps peut-être oubliée et sacrifiée par eux, reniée trop souvent et qui pourtant fut leur berceau. — Eh ! quoi, se disent-ils, est-ce possible, la Bretagne ! Notre Bretagne ! Cette terre bénie qui dès l'enfance a façonné nos âmes, avec laquelle nous avons si souvent communiqué jadis, dont nous avons longtemps vécu la vie, mérite-t-elle un tel sort et un tel abandon ? Et dans la confusion de leur âme endolorie, ils ne peuvent se défendre de la voir et de se la rémémorer, telle que la résumait si bien il y a 3 ans, M. RUPIN, à la pointe du Raz devant les membres du Syndicat d'Initiative accomplissant le Tour de Bretagne.

« Aucune image, disait-il, n'est plus belle, n'est plus grande, n'est plus sainte que notre BRETAGNE.

C'est la BRETAGNE historique, véritable NATION, avec sa langue, ses coutumes, son histoire glorieuse, ses villes fortes, son architecture militaire et dont la Souveraine fut deux fois Reine de France.

La BRETAGNE invaincue, inviolable, que personne ne put prendre, mais qui s'est donnée royalement pour ne jamais se reprendre.

La BRETAGNE mystique des églises, des calvaires, de la foi séculaire et des légendes.

La BRETAGNE intensiblement vivante, en pleine progression, rude au travail, peuplée d'enfants qui la perpétueront.

La BRETAGNE pittoresque, si variée, tantôt gigantesque et chaotique, tantôt gracieuse et parée, tantôt boisée, tantôt désertique et grandiose, toujours attachante, pressante, éminemment émouvante.

La BRETAGNE souffrante aussi, toujours endeillée de ses morts glorieux et incomparables : marins que la mer mangeuse d'hommes lui prend chaque année, mais assez fière et assez forte pour cacher ses larmes et dévorer ses chagrins.

La BRETAGNE infiniment sensible sous une apparente impassibilité qui est la pudeur de son âme.

La BRETAGNE accueillante à tous, toujours prête à ouvrir son cœur.

L'Âme de la BRETAGNE, de la vraie, trop souvent *incon-*
nue, n'est-ce pas l'harmonie la plus complète des êtres et
des choses ? Et nous, mes chers compatriotes, nous, l'ou-
blierions, nous renierions tout cela ? »

Folle criminelle que nous avons tous le devoir d'énergique-
ment combattre, course à l'abîme sur le parcours de laquelle
nous avons l'impérieux devoir d'arrêter nos compatriotes
égarés. Il est insensé, il est criminel, répondant à une foule
de perfides mirages, de n'avoir plus le courage de *rester*
nous-mêmes, d'avoir honte de parler notre langue qui doit
demeurer pour nous le patrimoine le plus respecté et le plus
sacré. Soyons fiers au contraire d'être Bretons et de le de-
meurer. Défendons énergiquement nos coutumes et nos droits
en toutes circonstances quels que soient les critiques ou les
sarcasmes des pauvres d'esprit ou des haineux qui nous
entourent. Nos ancêtres furent tels, suivons leurs exemples,
et comme le proclamait réctmment avec raison M. le Président
du Conseil français, A. TARDIEU : « soyons fideles à la joie de
l'ouvrage bien fait tels que nos anciens l'accomplirent, et
qu'exprime si bien la *Chanson des siècles*. Notre histoire ne
doit-elle pas être un labeur continu pour la gloire de la
Patrie ? »

Tels sont nos buts et notre programme que dans nos
diverses séances nous développerons devant vous ces jours-ci ;
tâche primordiale, tâche d'apôtre dont je remercie M. le
Maire et M. le Curé-doyen de Crozon, et notre très cher Collè-
gue et ami, l'éminent peintre A. Chanteau, d'avoir bien
voulu nous faciliter la saine réalisation.

Ce programme, cette tâche ce sont ceux du *Régionalisme*
si largement accueillis désormais dans toute la France, et
dont l'éminent délégué général de la F. R. F., M. CHARLES
BRUN, retenu aux Fêtes du Centenaire de MISTRAL, et désolé
de ne pouvoir être ce soir des nôtres, m'a chargé de vous
porter sa pensée et ses vœux pour notre Pays aimé, pour
que : *Vive toujours la Bretagne.*

MESSAGE DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL, de la Fédération Régionaliste Française

" Le Régionalisme, nécessité vitale "

Mon cher Président et ami,

Vous avez voulu que cette solidarité interrégionale, si
éloquentement affirmée par vous au Congrès flamand de
France, il y a quelques semaines, s'affirmât aussi au Congrès
de l'Union Régionaliste bretonne.

Je devrais aujourd'hui être à vos côtés, comme j'y étais
à Cassal ; vous savez quelles obligations impérieuses me
dicte la délégation officielle que la Société des Gens de Let-
tres m'a confiée aux fêtes de Provence : vous m'excusez donc.

Du moins, avez-vous désiré que mon nom figurât à votre
programme : 1930 n'est pas seulement l'année du centenaire
de Mistral : c'est l'année du trentenaire de la Fédération Ré-
gionaliste française ; Mesurant le chemin parcouru et celui
qui nous reste à parcourir, il est juste que nous montrions
comment toutes les provinces sont étroitement liées dans la
lutte contre la Centralisation excessive qui dessèche leurs
sources vives et les condamne à la stérilité et à la mort.

Centralisation excessive, ai-je dit. Ni vous, ni moi, ni
aucun des régionalistes les plus convaincus, n'avons jamais
nié cette vérité, reconnue par Proudhon, que la centralisa-
tion française a été utile à certaines époques, et que, d'ail-
leurs, on ne saurait concevoir une société politique qui n'ait
pas un minimum de centralisation. Mais, cela posé, où nous
nous accordons tous, nous nous accordons tous aussi pour
reconnaître que le régime auquel nous sommes soumis nous
impose les excès d'une centralisation tyrannique.

Administrativement : obligation de recourir au pouvoir cen-
tral pour la décision la plus anodine : lenteurs et complica-
tions d'une procédure bureaucratique ; fonctionnaires qui
connaissent mal, ou ne connaissent pas du tout, le pays où
ils doivent exercer leurs fonctions, sa langue, ses mœurs-
son passé ; découpage arbitraire en départements illogi-
ques d'unités fortes et réelles comme votre Bretagne.

Economiquement : grands travaux indispensables à la région négligés ou indéfiniment retardés : voies de communication toutes dirigées vers Paris, araignée monstrueuse au milieu du réseau ferroviaire : débouchés insuffisants ; déboisement intensif ; exode rural précipité, comme vous l'avez très bien montré à notre récent congrès de Blois, par un enseignement primaire « déracinant » ; mort de nos petites industries et de nos métiers d'art.

Esthétiquement : disparition progressive du décor ancien et charmant de la vie : costumes et fêtes, chansons et danses, mobilier de style et objets usuels de caractère régional ; architecture banale et mal appropriée au climat et aux besoins ; peinture, sculpture et gravure des Salons de Paris, quand ce n'est pas de ses grands magasins ; littérature falsifiée et banale, elle aussi, réduite à la description des mœurs de la capitale, dans ce qu'elles ont de plus mauvais.

Enfin, pédagogiquement : enseignement mal adapté aux besoins de la région, où l'histoire et la géographie locale ne tiennent pas la place qui leur revient, où la langue maternelle, votre breton, par exemple, au lieu d'être respectée et apprise, est méprisée et bannie de l'école.

Tel est, en raccourci, le réquisitoire que nous dressons de concert, depuis plus de trente ans. Ai-je besoin, après l'avoir ainsi résumé, d'ajouter que, pour que *vive la Bretagne*, le Régionalisme est une nécessité ? Le moment est presque tragique. Sans doute, nos efforts n'ont pas été vains : nous avons arrêté une décadence qui paraissait irrémédiable ; nous avons vu des renaissances. Mais le rouleau centralisateur continue à broyer les originalités provinciales et à tout niveler, comme si l'idéal d'un peuple était la fabrication des individus en série. Quelle est, dans ce sombre duel, la force qui l'emportera ? Si la centralisation vient à bout de son œuvre néfaste, ne nous dissimulons pas la vérité, votre Bretagne mourra en tant que *Bretagne*, comme nos autres provinces en tant que réalités morales. Il ne restera plus en France que des numéros administratifs.

Et ce sera la fin de la France.

Où sous des poussées inconsidérées, l'Unité française, qu'il ne faut pas confondre avec l'uniformité, sa grossière contrefaçon, sera compromise — Ou, le sort accepté, nous nous endormirons dans une atonie mortelle. Car les grandes forces de la vie sont dans les originalités provinciales : une nation est une harmonie ; et la prospérité de chacune de ses composantes est indispensable à la prospérité de l'ensemble.

Plus encore, l'orgueil provincial est indispensable à l'orgueil national ; il crée, entre toutes les régions, une émulation salutaire : ils dictent les énergies et les héroïsmes ; il inspire les artistes et les poètes. Mistral, à qui il faut toujours revenir, professait que la langue d'un peuple, avec ses mots propres, ses nuances, ses sonorités, était le seul instrument capable de traduire la sensibilité de ce peuple. Vous ne démentirez pas, en ce qui concerne le Breton, ce qu'il disait de notre langue d'ic.

Trente-deux ans de luttres ne vous ont pas découragé, mon cher Président et ami, non plus que ceux qui vous entourent, non plus que moi-même. Vous aviez, dès 1898, vu très clairement les vérités essentielles que je viens de rappeler. C'est parce que vous voulez que la *Bretagne vive*, et, par ses provinces régénérées que *vive la France*, c'est dans ce propos que vous avez si vaillamment continué votre apostolat. Quand on s'est assigné un tel but, on est soutenu par une force invincible. Nous sommes régionalistes pour avoir reconnu dans le Régionalisme la dernière carte que la Bretagne et la France aient à jouer contre la décadence et contre l'effacement.

**

Après cette allocution, le bon barde Finch GOURVIL, de Morlaix, auteur du remarquable ouvrage *En Bretagne*, épuisé au bout de quelques mois, tint l'assistance en éveil par une remarquable conférence sur les Chansons celtiques et bretonnes. De sa voix chaude et puissante, il charma pendant plus d'une heure, la nombreuse assistance, par l'exécution de nombreuses chansons irlandaises, écossaises, galloises et bretonnes dont il sut merveilleusement mettre en valeur toute la poésie si prenante.

A 22 heures, la séance fut levée après le chant, debout et par toute l'assistance du *Bro goz ma zadou*.





ECOSSE & BRETAGNE

Deux mots, qui, en leur ajoutant ceux de *Galles* et d'*Irlande*, évoquent tout un passé magnifique, des siècles d'histoire, d'une « Histoire » dont peut s'enorgueillir la fière *Race* des Celtes. Mais il semble que si « La Tradition » et les traditions continuent à vivre splendidement chez les Ecos-sais, les Gallois et les Irlandais dont les vertus ancestrales sont la cause de la place *vivante*, de la place *importante* et respectée qu'ils occupent dans le monde, dans *la vie* de l'Empire britannique, comme dans *la vie internationale* — il n'en est plus, il n'en est pas de même, hélas ! chez les *Bretons* de la Bretagne continentale. — Pourquoi ?

Pourquoi ? Je vais essayer d'en donner brièvement et sans ambages les raisons et les conséquences parce qu'il faut — à tout prix — que les Bretons de « chez nous » sachent que, s'ils ne réagissent pas, s'ils continuent à vivre sans se rendre compte des « Réalités », et des dangers qui les menacent, ils sont condamnés à disparaître à bref délai en tant que « Bretons », en tant que *Race millénaire*, d'hommes libres *conscients* de leur avenir propre comme de leur Passé, — conscients de leur avenir PARCE QUE conscients de leur Passé.

Finis ! Révolus ! les temps où il leur suffisait de se replier sur eux-mêmes, dans les limites de la « Petite Patrie », à l'abri de leur langue et de leurs traditions, pour rester *Bretons* tout en continuant de « Vivre », pour résister aux emprises du dehors et résister victorieusement aux

« pressions » étrangères ! — Depuis le jour où la première locomotive a roulé sur des rails, une « Ere nouvelle » s'est imposée à l'humanité ; — « les moyens » de transport et de communications qui, depuis les temps les plus reculés, étaient « l'animal » (chevaux ânes, bœufs, — etc.) et l'homme lui-même, ont fait place à des « moyens » mécaniques qui, en un temps très court ont bouleversé — et bouleversent chaque jour un peu plus .. toute vie sociale, nationale, internationale. .. RIEN à faire contre des faits, des Réalités. Et puisque tels sont les FAITS brutaux, les Réalités brutales de « la Vie moderne », un homme, une Nation, une Race, un peuple ne peuvent plus être et demeurer libres et maîtres de leurs destinées qu'en fonction DIRECTE de leur VOLONTÉ DE RESTER « SOI-MEME », de « VIVRE » en restant « SOI-MEME », c'est-à-dire de prendre, avec énergie et FIERTÉ — une part active, intensément active, dans le « *Struggle for life* » des temps nouveaux — d'y vaincre — ou, tout AU MOINS — DE N'Y ETRE PAS VAINCUS.

— « *Vae Victis* » ! — Jamais vérité ne s'est précisée avec tant de puissance que dans toutes ces luttes et « compétitions » économiques et de toutes sortes qu'ignoraient les siècles passés ET DONT LES CONSÉQUENCES SONT PLUS TERRIBLES — Ô combien ! — que les luttes à coups de lance, de sabre ou de canon d'autrefois !

« *Vae Victis* ! » — La résistance ne suffit PAS pour éviter d'être vaincu, absorbé, conquis ; entre deux « forces » qui s'affrontent dans « la vie » dans la « VIE VIVANTE », une RÉSISTANCE ne vaut que si elle arrive à faire CÉDER l'autre ; et une telle résistance ne peut être victorieuse, ne peut s'imposer que si elle a en soi UNE AME VIBRANTE, FIÈRE, CONSCIENTE, toute pleine de son Idéal.

Les Bretons — de par « l'Histoire » — et de par certain Traité de Vannes qui n'a jamais été abrogé « de par consentement mutuel des représentants officiels des deux NATIONS de France et de Bretagne réunis en assemblées », en 1532 ont des droits, ont le droit de vivre en restant et demeurant Bretons, en restant et demeurant « eux-mêmes » dans le cadre des frontières de France, de « la grande France » ; mais de ce droit et de ces droits, ils ont, hélas ! peu à peu perdu la conscience et la notion — peut-être un peu par indifférence, lassitude ; par oubli progressif de leur individualité, de leurs traditions, de leur Histoire nationale — mais aussi et certainement, par la faute, par la grande et im-

pardonnable faute de tous ceux qui, par leur situation sociale en Bretagne, auraient dû RESTER « les chefs », les vrais « chefs », ceux qui dirigent vraiment, ceux qui dirigent en MONTRANT L'EXEMPLE, en payant de leurs personnes dans tous, TOUS, TOUS les domaines de l'activité moderne, en « se battant » courageusement et « EN BREFONS » — pour les intérêts de toute la Bretagne, intérêts spirituels, économiques et autres.

Et nous entrons ici dans « le vif » du sujet.

Il y a d'abord un fait brutal à constater ; c'est que, si de l'autre côté de la Manche s'épanouit — non pas en paroles ou en phrases de « rhétorique », NON PAS en verbiages ou en arides discussions de politique soit disant « pure », le plus admirable « LIBERALISME », il n'en est malheureusement pas de même en France où, depuis Richelieu jusqu'à nos jours et en passant par Louis XIV, Napoléon, la Restauration, le Second Empire, la 3^e République... sans oublier la 1^{re} ! — « la Centralisation autoritaire » et niveleuse d'énergies comme de traditions, s'est affirmée de plus en plus avec la plus grande rigueur et le plus parfait cynisme. Sous la monarchie, on savait au moins à quoi s'en tenir... en méditant le fameux : « L'Etat c'est moi », du Roi-Soleil, Mais quel paradoxe ! quelle amère ironie par exemple en ces mots de « Liberté, Fraternité, Egalité » qu'ont affichés en France les Républiques successives ! L....

De même quel paradoxe ! et quelle amère ironie que la déclaration contenue dans le Traité de Paix qui a terminé la grande guerre et relative au respect dû AUX MINORITÉS NATIONALES !... passons... passons...

Et j'en arrive enfin à la question qu'il faut aborder de face : le rôle qu'ont joué les élites dans la vie des Pays celtiques de l'Empire britannique, d'un côté, en notre Bretagne Armoricaïne, de l'autre.

Que ce soit à travers le monde, dans les Amériques, sur les Océans, en Angleterre ou dans les colonies britanniques — chaque fois que m'a été donné le plaisir de causer avec des sujets de « Sa gracieuse Majesté » — j'ai été frappé de la calme fierté avec laquelle ceux qui n'étaient pas strictement « Anglais » me disaient : « I am not English ; I am Scotch » ou « I am Welsh » ou « I am Irish » — en même temps que je constatais et sentais en eux, dans leurs paroles, dans leurs actes le don total de leur être tout entier pour la grandeur, la puissance, la gloire de « l'Empire ».

Pour que la brève comparaison que je veux essayer d'établir soit plus compréhensive, plus nette, je laisserai de côté les Irlandais qui, maintenant, constituent un « Dominion » ayant son « Self government » et les Gallois dont le culte des Traditions est suffisamment connu des trop rares Bretons qui ont assisté à des « Eistedfoddad » — pour ne m'attacher qu'à « ce 4^e tronçon de l'Epée d'Arthur » : l'ECOSSE.

La Nation écossaise, le peuple écossais sont aujourd'hui ce qu'ils étaient « hier », ce qu'ils demeurent : un des plus surs, un des plus solides « piliers majeurs » de l'Empire Britannique.

Pourquoi ? Pour deux raisons qui se complètent l'une l'autre.

1^o) Parce que les Ecossais ont VOULU ET SU DEMEURER, à travers toutes les vicissitudes de l'Histoire, Ecossais, Ecossais précisément, Ecossais passionnément, Ecossais avec fierté, avec dignité, avec orgueil — et :

2^o) Parce que, de leur côté, les Anglais ont compris que « l'ASSOCIATION LOYALE » dans un respect réciproque des traditions ancestrales doit porter infiniment plus « de fruit » qu'une Union forcée dans la soumission complète de l'un à l'autre, dans l'assimilation.

Si nous regardons d'un peu près la place que les Ecossais occupent dans toutes les branches de la formidable activité « britannique », dans la métropole comme dans le reste du monde, nous ne pouvons nous défendre d'admiration, car cette « place » est de tout premier plan, ce que les Anglais d'ailleurs — toujours « très beaux joueurs », sont les premiers à reconnaître avec la plus parfaite bonne grâce, — en gentlemen ; TOUS les efforts de ceux vivant sous « la bannière impériale » ne sont-ils pas CONCENTRÉS, TENDUS vers la plus grande puissance, la plus grande richesse et la grandeur de « l'Empire » ! chaque « individualité », chaque individualisme » LIBRE de rester « soi-même » dans toute son « amplitude » et pouvant ainsi « faire rendre » le maximum aux qualités et aux moyens qui lui sont propres.

Deux « forces » puissantes, saines, conscientes de leurs devoirs, deux « forces écossaises », puisant leur sève jusqu'aux plus intimes profondeurs de « La Race », sont « la cause » — non pas seulement de la pérennité des traditions ancestrales dans la patrie de Robert BURNS — le grand poète — mais aussi de la place formidable qu'occupe l'ECOSSE dans la « Vie Impériale » : l'aristocratie, la vieille aristocratie

écossaise, ÉCOSSAISE de sang, de cœur, de race et d'âme, et les Églises presbytériennes d'Écosse, aujourd'hui unies en une seule.

De l'influence des Églises d'Écosse, je voudrais n'en point parler, les questions religieuses étant toujours si délicates, si subtiles ; et cependant il faut, il FAUT que cette chose-là soit dite : si l'Écosse a su rester si profondément, si splendidement ÉCOSSAISE, si l'Écosse a su garder sa vraie nationalité, son cœur, son âme, toutes les magnifiques caractéristiques de « la Race », c'est, en grande partie, parce que l'Église presbytérienne d'Écosse, le Clergé d'Écosse, étaient et sont toujours profondément, jalousement ÉCOSSAIS, sans aucun « contact » — spirituel ou temporel — avec une puissance étrangère quelconque.

Or, c'est une « vérité absolue » que toute « Centralisation » — qu'elle soit politique ou religieuse — se fait toujours — forcément — AUX DÉPENS des individualités et des individualismes les plus faibles, les moins résistants, les moins énergiques, les moins « conscients », ou de ceux qui, endormis dans une léthargie mortelle ou trop lâches pour consentir « l'effort de résistance à l'abandon, à l'anéantissement », préfèrent se laisser aller, au moindre effort, se laisser depouiller de tout ce qui constituait leur Passé, leur Histoire, leur Patrimoine, leur Avenir, leur Vie, LEUR « RAISON DE VIVRE » — Il n'y a qu'UNE manière, LOGIQUE, qu'UNE façon NATURELLE, RATIONNELLE, VRAIE, de prier Dieu, le Dieu de toute harmonie, de toute Bonté, de toute Charité — c'est — pour chaque être ici-bas — de le prier dans la langue maternelle, dans la langue de ses pères, — dans la langue qu'il COMPREND, — qu'il SENT, qui fait vibrer son âme ! dans la langue de sa Race.

Oh ! que l'on n'objecte pas les persécutions de l'Angleterre protestante contre l'Irlande « catholique et romaine » !

Ces persécutions ne furent que la Réaction qui suivit les règnes de Marie Stuart et de Charles Ier ; souverains « catholiques romains », lesquels, dès l'apparition du Calvinisme en Grande Bretagne, prirent contre les adeptes de la Réformation des mesures si draconniennes — allant jusqu'à l'Inquisition — que beaucoup de ces persécutés s'embarquèrent pour le nouveau monde, pèlerins du « May Flower » !

Ainsi Louis XIV, par la révocation de l'Édit de Nantes — fut-il la cause que — maintenant — dans « les Allemagnes »

il y a beaucoup de vieux noms français, Von Hüter, par exemple, qui commanda et dirigea, entre 1914 et 1918, toutes les grandes offensives allemandes.

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité, » a écrit je ne sais plus quel poète. L'ennui c'est-à-dire le dégoût de tout, de tout travail suivi, de tout idéal, de toute croyance ! Comme cela est vrai, terriblement vrai dans « cette question vitale qu'est celle de la religion, » privée des sentiments intimes de la Race — et que le regretté Monseigneur DAVID, qui fut évêque de St-Brieuc et Tréguier, résumait, lui, en une autre formule tout aussi lapidaire : « La foi et la langue sont sœurs en Bretagne » !

« A la croisée des chemins » l'Écosse a eu la chance d'avoir une « Église demeurée ÉCOSSAISE » qu'elle a toujours.

Quand donc notre Église, toute notre Église, sera-t-elle chez nous foncièrement bretonne ? Combien il serait à souhaiter que tout notre Clergé redevienne foncièrement breton.

La deuxième force qui a maintenu l'Écosse VIVANTE, magnifiquement VIVANTE, VIVANTE d'une vie intense, passionnément nationale, active et productrice, c'est l'ARISTOCRATIE ÉCOSSAISE, fidèle à toutes ses traditions comme à ses clans, assez FIERE de ses costumes nationaux pour les avoir imposés et les imposer (sans que personne, PERSONNE ait même une seconde l'idée fugitive d'en sourire), aussi bien à la Cour, dans toutes les cérémonies royales, officielles ou privées, dans la vie élégante, dans les clubs les plus stricts, qu'à l'armée enfin, où les splendides divisions des Highlanders sont parmi les plus belles dans les armées de Sa Majesté. Partout, dans tous les domaines de l'activité humaine — armée, commerce, industrie, finance, marine de commerce, colonisation, etc, partout où il FAUT AGIR, jouer sa chance dans « la lutte pour la vie ». L'aristocratie écossaise a su — a su parce qu'elle a VOULU — rester toujours « à la tête » être la pépinière des chefs, DES VRAIS CHEFS, des chefs qui savent tout ce qu'il faut savoir pour savoir commander, pour montrer l'exemple en tout, toujours et partout, comme l'aristocratie anglaise d'ailleurs.

En veut-on quelques précisions ?

Voici :

Il n'y a pas longtemps, je lisais dans une Revue américaine, le *Literary Digest*, ces deux phrases qui en disent long :

a) « Tant que l'Empire britannique aura à la tête de ses grandes compagnies de navigation, de ses sociétés financières et commerciales, des hommes comme LORD X, SIR Y, LORD Z, le marquis W, pour nous, Américains, il y aura impossibilité de lutter avec avantage. »

b) « Si les Etats-Unis ont l'or, il est vexant de constater que Londres reste « le marché mondial de l'or ! »

C'est le duc d'ATHOLL, de vieille souche d'Ecosse qui, est le président ACTIF et TRÈS actif de la *Union Bank of Scotland*. Qu'il me soit permis de constater, en passant, que nous n'avons même pas chez nous une véritable *Banque de Bretagne*.

Qu'a fait, qu'a voulu faire l'aristocratie bretonne, elle ? Et quand je parle de l'aristocratie bretonne, je ne parle que de la vraie, celle qui EST DE SANG, D'AME, DE CŒURS BRETONS et non pas de celle, française ou francisée, qui n'eut jamais d'autre souci, sous la Monarchie comme sous tous les régimes qui se sont succédés à Paris, que celui de lécher les bottes du Roi et du Pouvoir central et centralisateur pour obtenir faveurs ou charges, décorations, titres ou pensions... cependant qu'un duc d'ANGILLON faisait « pendre » en Bretagne... cependant qu'on tranchait la tête à PONTCALEUC ! — qu'a fait l'aristocratie bretonne, elle ? ! — Je ne dis rien ; les résultats acquis sont là, lamentables, désastreux, navrants plus éloquents, hélas ! que des mots, que des phrases ; non seulement l'âme bretonne, les traditions bretonnes, la langue bretonne, les intérêts bretons, hélas ! ne sont PAS défendus, par un Clergé de plus en plus dévoué à des « directives » venant de « l'étranger » et formellement contraires à toutes les aspirations de « la Race », — défendus par une Aristocratie qui n'a PAS voulu évoluer avec le temps, suivre les principes de travail et d'union qui font les peuples forts, qui n'a PAS voulu travailler dans tous les domaines de « l'activité bretonne » pour la BRETAGNE et avec ses traditions, par crainte, ô combien ridicule, stupide ! de déroger — mais bien plus encore, qui les a combattus, tournés en ridicule, considérés comme des « vieilleries » qui n'ont plus raison d'être. Eh quoi ! alors que l'Ecosse possède à la Chambre des Communes, sa *Commission pour l'Ecosse*, PETIT PARLEMENT ECOSSAIS au sein du Parlement Britannique, où est donc à la Chambre le groupe des députés BRETONS ? Au Sénat le groupe des sénateurs BRETONS ? où sont-ils donc ces députés de Bretagne à la Chambre française, ces sénateurs de Bretagne au Sénat français, BRETONS de sang, de race, de tradition, d'âme, et qui, n'ayant pas plus honte de

leur vieille et belle Armorique que les Ecossais n'ont honte de leur vieille et belle Ecosse — ont assez de « cœur au ventre », de loyauté, d'intelligence — oui, d'INTELLIGENCE, pour penser et agir — en France — en BRETONS, pour penser et agir à l'Etranger, en BRETONS, pour « la plus grande France ? »

Il y en eut UN, toutefois, un seul, pendant de trop courtes années avant et pendant la guerre et l'Union Régionaliste bretonne le connaît bien.

Insister serait cruel pour ceux qui, Bretons de notre chère Bretagne armoricaine, peuvent encore interroger leur conscience.

Car, jusqu'à la dernière limite, jusqu'au jour où il n'y a plus aucun espoir, il est temps, TOUJOURS, de se redresser de se reprendre, de « remonter en selle », d'AGIR enfin. Il faut des chefs, me dira-t-on, des chefs... et UN CHEF !

Oui, il faut UN CHEF et des chefs, des chefs UNIS dans le culte de la BRETAGNE, dans « un seul but » poursuivi sans défaillance : « la Défense de TOUS les intérêts bretons, de l'âme bretonne, pour le plus grand essor d'une BRETAGNE vibrante, vivante et productrice de richesses et d'énergies. »

Les vieilles élites historiques ont fait faillite, ont manqué à tous leurs DEVOIRS vis à vis de leur petite Patrie qui aurait DU leur être d'autant plus chère qu'elle a beaucoup souffert. Il n'y a gu' « une Elite » : celle des hommes de cœur et des hommes d'action.

UN BRETON.





RAPPORT

sur le

Concours de la Section de Langue bretonne

Par M. E. ERNAULT, président du Jury

I. — Cette année, par une exception rare, il n'y avait qu'un sujet à traiter en prose, bien qu'il s'agit de faire parler un barde breton ; il devait, dans une réunion de compatriotes, jeunes comme lui, exposer les doléances de la Bretagne, trahie par tant de ses enfants qui font fi de son passé, et adjurer les auditeurs de demeurer fidèles aux traditions et au noble idéal de leur race.

Nous avons pu ainsi nous rendre compte d'une importante variété de la langue de nos jeunes écrivains : celle qu'ils ont à leur disposition, non plus pour chanter leurs aspirations et leurs rêves poétiques sur un mode artistique et par là même plus ou moins archaïque et artificiel, mais pour expliquer nettement leurs convictions et répandre leurs idées, en une occasion solennelle qui réclamait une étude consciencieuse des faits à leur portée, une pensée élevée, un style clair et soutenu.

Au point de vue de la forme, nous avons constaté avec joie que l'impression générale est plutôt favorable et rassurante pour l'avenir du celtique armoricain qu'ils avaient à défendre, et qui se trouve, Dieu merci, en bonnes et vaillantes mains.

Quant au fond, il y a naturellement défaut surtout d'expérience, et connaissance incomplète de ce qui a été fait déjà

et de ce qui reste à faire dans un effort commun et bien concerté, pour sauver ce précieux patrimoine de la langue et des traditions bretonnes.

2 — D'abord, un excellent symptôme : la petite phalange des neuf champions d'antan a presque doublé, elle est montée à 17.

C'est toujours le vannetais qui domine, avec 14 concurrents. Il y a par ailleurs 2 textes léonais (comme l'année dernière) et un cornouaillais. Saluons la réapparition de ce dialecte ; souhaitons que le trécorais suive ce bon exemple, et qu'il se produise enfin des compétitions féminines.

3 — *Loetz Ar Floc'h* continue à l'emporter sans conteste en Léon. Les fautes qui lui avaient été signalées étaient pour la plupart liées à sa versification ; de sorte qu'il n'a pas eu l'occasion d'y retomber, comme il aurait pu le faire encore — par mégarde : chez un Breton si expert et si avisé, les erreurs sont surtout des inadvertances. Sa langue est presque toujours correcte, exacte, souvent instructive et savoureuse.

Voici quelques notes à ce sujet. *Raio* il fera, lire *raio* ; le tréma indiquerait 3 syllabes. *Kanfartezed* coquettes, lire *kantfartezed* : ce *t* est un abus récent et local.

Hôr hendadou nos ancêtres, lire *hon*. L'auteur pensait peut-être à un mot différent, *hor c'hentadou*, composé comme *kenthad* premier essaim, gallois *cynhald*, *cynthaid* ; malgré le breton *kellaer* premier lait = gall. *cynillaeth*, *kendadou* ne répondrait pas au gallois *cyndadau*, *cyndeidiau* (anglais *fore fathers*) mais signifierait : « pères communs ».

Il faut signaler aussi la tendance trop commune en Léon à mettre au pluriel le verbe suivi de son sujet de même nombre ; cela n'est bon que pour le verbe *avoir*, ou quand il y a une insistance emphatique. *Dibaot int hirio ar Vretoned a gomz evelhen* veut dire : « Ils sont rares aujourd'hui, les Bretons qui parlent ainsi », ce qui demande une virgule avant le sujet.

Citons enfin, en intercalant quelques gloses, une observation personnelle de l'auteur :

« *En deiz all eur c'hemenet a lavare d'in* » (mieux : *e lavare d'un eur c'hemenet*) « *n'en dije krav ebet da ober ma ne* » (lire *na*) « *rafe nemet dilhad a c'hiz koz*. *Sanañhet int, enaint* : *lakael da ober meñion d'an tartouzed, emezan d'in*. — *Pe hoet d'ar pilhavier, emezoun l'Gwasd zo, an tokou ledan, graet gant d'arvez eus an dibab (kastor) Doulozennet* » (mieux : *Doulozennet*) « *haer ha dibaket en adur pe en arc'hant, a*

zo o vont da get e bro Leon, war zigarez ma koustont re ger, 160 tur, hag ivez war zigarez ma zint hanvet... Plaques tournantes, pe Chapeaux à guides ! » (L'autre jour un tailleur me disait qu'il n'aurait pas un point à faire, s'il ne travaillait qu'à des habits à la vieille mode. Ils sont relégués au grenier pour y devenir des nids à mites, me dit-il. — Ou donnés au chiffonnier, lui dis-je. Ce qu'il y a de pis, c'est que les chapeaux larges, faits d'une matière excellente (le castor), avec beaux rubans de velours et boucles en or et en argent, disparaissent, dans le pays de Léon, parce qu'ils coûtent trop cher (160 frs) et aussi parce qu'on les appelle... *plaques tournantes* ou *chapeaux à guides* ! »

Le premier de ces *digareziou* est une excuse, plus ou moins valable : je ne suis pas assez fort sur ce fameux « chapitre des chapeaux » pour décider si l'on ne pourrait pas sauver la forme, en changeant la matière. Le second est un mauvais prétexte : les choses et les personnes les plus respectables sont exposées à être affublées ainsi de sobriquets moqueurs et désobligeants.

Certain maître d'école ne s'est-il pas avisé de qualifier ses élèves bretonnants de *berlingots* ? Non pas par une comparaison — qui n'eût pu être que flatteuse — avec un bon bien connu, mais pour faire croire que la langue de ces petits Bretons était celle des Prussiens de *Berlin*. *Berlingot* lui-même ! son procédé est digne des Boches berlinois qui persécutaient odieusement les enfants polonais. Sur l'apparente affinité particulière de l'armoricain et de l'allemand (à cause du son *c'h*, qui existe aussi bien en polonais, en espagnol et dans beaucoup d'autres langues), on peut voir mon *Manuel pour l'étude du français par les Bretons*, St-Brieuc, 1925, p. 16, 17. J'ai aussi eu l'occasion de commenter la réflexion de Boileau (*Dialogue des héros de romans*) sur des vers français qui « lui écorchaient les oreilles » : « Je croyais que ce fût du bas-breton ou de l'allemand ! » dans une Revue allemande, la *Zeitschrift für celtische Philologie*, I, 46 (1)

(1) Le t. XVIII de ce Recueil, 1930 p. 112, 113, reproche à mon « Vocabulaire breton-français », St-Brieuc 1927, d'avoir (p. 7, 8), au nom de la civilisation chrétienne, déploré les crimes commis par les Allemands en Belgique où, de leur propre aveu, ils n'avaient pas même le droit d'entrer. Le prince de Bülow, dans ses « Mémoires », fait à ce sujet des réflexions qui reviennent au mot d'ordre suprême d'un assassin français : « N'avouez jamais ! ». La dédicace de mon livre au regretté historien et poète Yvonie Picard, qui a chanté les glorieux marins bretons de Dixmude, m'amena à exprimer ce sentiment, et pas

4 — L'autre concurrent léonais arrive à peine au-dessus du passable. Ce n'est pas qu'il n'ait des idées justes, et dignes d'attention ; mais ils les a rendues dans un style pénible et abstrait, qui fait trop souvent l'effet d'une laborieuse traduction du français.

La grammaire n'est pas toujours respectée : *kizidigoc'h* plus sensible est un barbarisme pour *kizidkoc'h* ; dans *gementac eo a gouzanvomp*, c'est de cela que nous souffrons, il y a une double faute pour *e c'houzanvomp* ; dans *fealded d'ar mennad-buhez hor rummad-tud*, fidélité au principe moral de notre génération, *d'ar* est un gallicisme pour *da* sans article.

5 — Le contraste entre le fond et la forme frappe encore davantage dans la composition cornouaillaise. Il est fâcheux de voir un écrivain, instruit d'ailleurs et plein de zèle pour la cause bretonne, la desservir par son style, qui rappelle involontairement le sarcasme de Brizeux :

Et pasteurs des esprits, vous n'avez pour vos ouailles

Qu'un langage incorrect et d'un mélange amer.

Ici le mélange ne se fait pas entre le breton et le français, mais entre deux dialectes bretons, le *vannetais* et une variété de *léonais*. Il est donc admissible par lui-même, d'autant plus qu'il reflète les variations d'un usage réel.

« Ce dialecte mitoyen dérouté naturellement les non-initiés », remarque M. l'abbé P. Martin dans son intéressante

du tout la haine de la race allemande. Je pourrais presque dire, au contraire, avec un de ses plus généreux représentants : « Gerade weil ich ein Deutscher bin ». Car mon nom est d'origine germanique ; une note du poème « Skol an Emgleo » (Feiz ha Breiz 1930) qui prêche l'entente entre les compatriotes comme entre les patries, renvoie, à ce propos, aux consciencieuses études monastiques de Forstemann. De peur de rappeler la fâcheuse expression « une querelle d'Allemand », je ne cherche jamais ce qui divise, mais ce qui rapproche ; et je félicite cordialement mes confrères celtistes d'outre-Rhin, de ne s'être pas joints au solennel faux témoignage historique des 93 savants de leur pays, sur les crimes belges. — Il y a des juges à Berlin ; ils doivent, comme les autres, se garder contre les préventions d'un chauvinisme aveugle qui peut empêcher de distinguer les faits, « das Faktische ». La « *Zeitschrift* » signale dans mon « Vocabulaire » deux lacunes : « *beaj* » voyage et « *barien* » verveine. La première, venant d'un scrupule exagéré de purisme, a été réparée à l'article « *voiaj* » ; quant à l'autre mot, il se trouve sous la forme « *varien* », qui le distingue mieux de « *barienn* » girofl.

publication *Mouez Kerne*, Lorient 1929, p. VI ; après en avoir énuméré quelques traits caractéristiques, il ajoute, page VII : « Dans l'intérêt de l'unité du breton, il est évident que l'on doit éviter ces particularités toutes les fois que la forme commune est comprise des intéressés. »

L'habitude d'employer indifféremment dans la conversation des formes hétérogènes ne doit pas rendre l'écriture insensible à la différence de leurs valeurs, au point de vue de la correction. Dans les vers, on peut admettre certaines variétés qui facilitent la besogne du rimeur ; en prose, il faut, en général, garder pour chaque expression une seule forme, de préférence la meilleure : celle qui nous divise le moins.

L'auteur emploie *a zo onet* (il) va, puis *o monet* allant, puis *o vont*. Qu'il use à volonté des infinitifs *monet* et *mont*, pour de pures raisons d'harmonie instinctive, soit : tout Breton peut en faire autant, et cela date au moins du XV^e siècle. Qu'il change *m* en *v* au participe présent, il a raison : *o vonet*, *o vont*, c'est la forme correcte. Mais pour cela même il a tort d'employer aussi *o monet*. C'est une faute suggérée par le vannetais *é monet*. Celui-ci avait sa raison d'être, répondant au gallois *yn myned* (avec la préposition qui se retrouve dans *en eur vont*, *van en ur vonet*) ; mais il a subi lui-même l'influence de l'ancien *o*, *ouz*, et l'on dit mieux *é vonet* : c'est la seule forme admise dans la *Grammaire Guillevic-Le Goff* (2^e éd. 14, 99).

Quant à *onet* pour *honet*, (*o*) (*v*) *onet*, c'est une abréviation vulgaire qui ne doit pas plus se trouver dans la prose soignée, qu'en français : *quelqu'fois* pour *quelquefois*.

Autre série trop complète : *an brezel braz* ; *war an dachen euzus ar brezel* ; *war leur ar vrezel*. *An brezel* est un archaïsme sous-dialectal, intéressant pour l'historien de la langue, mais inutilisable pour celui qui l'écrit avec le soin qu'elle mérite. *Ar brezel* est bon, mais *an dachen* dont il dépend ne doit pas prendre l'article. Cette faute de syntaxe (déjà relevée paragr. 4) ne paraît plus dans *leur ar vrezel*, mais elle a été remplacée par un solécisme de genre : *ar vrezel* n'est pas plus breton que *le guerre* n'est français. Enfin *braz* est pour *bras*, l'entente des écrivains bretons ayant généralisé l'*s* final dans les adjectifs. Cela n'empêche pas plus de prononcer *braz* si l'on veut que le *d* de *grand* (qui n'est jamais un *d*) n'empêche de dire « un grand arbre ». Les répartitions orthographiques de *l'Engleô ar sctivagnerien* n'ont pas été faites au hasard et pour le plaisir de commander, mais après mûr examen de chaque question et pour soumettre la langue

écrite à une discipline raisonnable, condition absolument nécessaire à son existence même.

Au lieu de présenter à l'auteur d'autres critiques trop faciles, comme il pourra s'en rendre compte lui-même, je tiens à citer de lui un passage irréprochable, au sujet des progrès récents du breton : *Wgr wellaat ez eo aet eur pennadig a zo, ha war wellaat eo red ez afe c'hoaz*. Oui, le breton s'est amélioré, parce que ses amis les plus dévoués se sont expliqués pour s'entendre, et qu'à défaut de l'unité étroite du français, ils tendent à réaliser progressivement une union aussi complète que possible, sur les points essentiels. C'est le vœu qu'exprimait dernièrement à Guiscriff, l'éloquent évêque de Vannes, Mgr Tréhiou (*Feiz ha Breiz*, août 1930, p. 1, 318).

6 — Parmi les concurrents vannetais, 3 seulement ne seront pas nommés : l'un étant très médiocre, les deux autres à peine passables. Il ne faut point pour cela qu'ils se découragent. En attendant qu'un honorable succès vienne récompenser leurs nouveaux efforts, leurs compositions fourniront l'occasion de remarques critiques dont pourront aussi tirer profit plusieurs de leurs camarades plus heureux.

Voici des exemples de fautes à éviter avec soin.

7 — *De kérieu arat* à d'autres villes, lire *gérieu*. Les mutations de consonnes initiales doivent être observées. Ce n'est pas la mer à boire : elles se trouvent résumées en une page (14) dans la *Grammaire Guillevic-Le Goff*, 2^e éd. 1912. L'usage, du reste, est ici constant : il n'y a d'hésitation partielle qu'entre *de vonet* et *de monet* à aller, par une influence abusive du double traitement de *é* au participe présent, qui a été expliqué paragraphe 5. Les autres dialectes disent toujours, avec raison : *da von(e)t*, comme *o von(e)t*.

8 — *Deulhin* genoux, lire *deuhlin*. Cette métathèse ou déplacement de sons, est une de ces déformations locales, dont la langue écrite doit se préserver ; cela ne vaut pas mieux qu'en français *cifelle* pour *ficelle*, *aréoplane* pour *aéroplane* ; on peut voir à ce sujet le *Gériadurig* ou *Vocabulaire de l'Académie Bretonne St-Brieuc* 1927, p. 494.

9 — *Erhoal, treuhoul* assez, lire *hoalh* ; *huit é har*, vous l'aimez, *hi ou kar* elle vous aime, lire *hé hou*. L'*h* ne doit pas plus être supprimée que déplacée, même quand une prononciation négligée ne la fait pas entendre bien distinctement ; cela revient au « français » *bin* pour *bien*.

10 — *Resevourion* receveurs, percepteurs ; mélange inadmissible de deux pluriels en *ourion* et *erion*, entre lesquels il fallait opter ; c'est bien assez de choix. Ce genre de fa-

donnée était signalé et blâmé au Rapport du président concours, paragraphe 10. On ne saurait trop recommander à nos jeunes écrivains de lire ces comptes rendus, de se rendre compte eux-mêmes des faits qui y sont rappelés — et d'en tenir compte.

11 — Nous pouvons maintenant mentionner des travaux qui se distinguent autrement que par leurs fautes. Il y en a cinq qui sont cotés « assez bon passable ». Ce sont, par ordre de mérite : P. CADOUAL, Matelin BLANCHARD, J. LE PENNEN, Dominique LE FAY et Marcel LE PENEC.

La langue du premier est assez bonne ; mais il a tort d'employer avec le présent *biskouh* jamais, qui se rapporte au passé.

12 — M. BLANCHARD a de bonnes reminiscences littéraires. La prononciation palatale du *g* vannetais l'entraîne à une déformation de *gu* (i) *skemant* vêtement en *duskemant*. Est-ce qu'il écrirait de même en français *cinquième* pour *cinquième* ?

13 — LE PENNEN met de même *ou duskein* les vêtir pour *guskein*, et a d'autres formes défectueuses comme *oarché* il ritait pour *hoarhéhé* (voir par. 9).

Ses fautes de grammaire tiennent en partie à la confusion des genres : il ne faut dire ni écrire *er méh* la honte, *ur hustr* un meuble, mais *er véh*, *ur glustr* (voir par. 5).

On ne doit pas non plus modeler le pluriel sur le singulier, *er vroieü* les pays d'après *er vro* : il faut *er broieü*.

Sans ces fâcheuses méprises, le talent littéraire dont témoigne cette composition lui eût valu une bien meilleure place.

14 — D. LE FAY a une autre variante du radical *guisk* habit, c'est *disk* ; il emploie aussi le dérivé *diskemanten*, et même avec mauvaise mutation ou *ziskemanteü* (comme ou *sent* leurs dents), sans réfléchir que cela évoque une idée toute différente, celle d'enseignement. Lui-même écrit *é tska* il apprend, dont l'a final tient à une confusion, vulgaire en bas-vannetais, avec les verbes en *at* ; de même *hai e huéici* vous verrez, pour *huéiou* (mieux *huéio*), ce qui risque d'être pris pour *hai e huéici*, vous guérirez. Ce trait sous-dialectal est à éviter, comme il a été dit souvent. Des taches de ce genre déparent un travail où la composition et le style valent mieux que la langue.

15 — M. LE PENEC écrit facilement, mais un peu vite, de façon diffuse et en laissant trop d'incorrections, par exem-

ple dans les mutations, comme *un zolpamb* groupons-tous, pour *un doipamb* ; et dans la syntaxe, comme *ma hul e hues* si vous avez, gallicisme pour *mar hues hul* ; de même après *tré ma* tandis que, *Ou bou* ils auront, est mauvais pour *ou d(eu)ou* ; *hé e lar* elle dit, *cheleuet hé* écoutez-la, pour *hi*. Il faut louer l'auteur d'avoir corrigé *chet* en *ket* dans *ne hues chet* vous n'avez pas ; puisque les deux formes existent en Vannes, on doit préférer celle qui ne sépare pas les Vannetais des autres Bretons et qui, du reste, est la seule ancienne et la meilleure.

16 — Trois compositions ont obtenu la note « Assez bien » : Jojob *En Tortorec*, Frède rig *En Taleg* et Jean Landrin.

La première, bonne surtout par ses considérations sur la langue, n'est pas mal rédigée ; cependant on y lit *er gloéz vrasan* la plus grande douleur, pour *hloéz*. L'auteur avait employé deux fois *Breihad* Breton, pour le pluriel *Breihiz*, et n'a corrigé que la première. Après avoir écrit à plusieurs reprises *dahlamb* tenons, etc., il a rectifié seulement à la fin *dahiant* ils tiennent, en *dahant* (c. par. 8). Quand on voit que la plume s'est trompée, il faut la forcer à réparer tous ses torts.

17 — F. EN TALEG fait preuve d'une ardeur généreuse, qui aurait besoin parfois d'être plus éclairée. Il a corrigé avec raison *dakorei* il rendra, en *dakorou* ; il aurait bien dû rectifier aussi *ahanen* de moi en *ahanonn*. Le plus grand danger pour le breton est que la langue écrite accueille sans contrôle des formes analogiques de ce genre, qui naissent tous les jours dans une foule incohérente de parlers plus ou moins isolés. C'est déjà trop que le vannetais ait, à côté de *ahanonn*, une variante *ahanan* qui le sépare inutilement du reste de la langue.

Il faut aussi, quand on se corrige, veiller à effacer complètement la faute. Dans *un derhel* se jeter, ce mot a été changé en *durhel*, au lieu de *durel*.

Red eo peurreisat pep jasi
Hini a hini, a-zevri.

On doit corriger entièrement chaque faute, l'une après l'autre avec soin.

18. — Jean LANDRIN mentionne chez ses compatriotes *ur Galtek marellet hemb arsaü aré girieu brehonek* (lire *galleg, hiriou, brehonek*) un français émaillé sans cesse de mots bretons. Ce spécimen suffit à montrer qu'il n'est pas assez familier avec le style correct. Il lui arrive, entre autres distractions, d'employer lui-même des gallicismes d'orthographe,

comme *giletteu* des gilets, avec *g* pour *j*, et d'admettre, après *er hérieu* les villes, le solécisme *er gérieu* (voir par. 13). Ses idées sont d'ailleurs excellentes, quoique un peu trop vagues, défaut qui est loin de lui être particulier.

19. — Nous arrivons au bataillon d'élite, aux quatre qui ont mérité la note *Bien*, et qui se suivent de près, dans cet ordre : Iehann DRÉAN ; Job ER POULICHÉ ; Loeiz AR FLOCH et Iann KOURTÉ. On a déjà vu que Loeiz AR FLOCH y représente brillamment le pays de Léon.

Suivant cette fois l'ordre inverse, commençons par remarquer que I. KOURTÉ a tort de regarder les anciens Bretons comme étant d'un autre race que les Gaulois. Son style est littéraire, mais non toujours sans faute, même au point de vue de l'orthographe, comme dans *ur Breihat un Breton, abek cause, pour Breihad, abeg*, et même *umb gavamb* nous nous trouvons, pour *un Dalmat* toujours, est une mutilation inadmissible de *dalmat* (par. 9, 13) ; *ou bourdadeu* leurs ancêtres incorrect pour *gourdadeu*. Il ne faut pas non plus faire *ieh* langue du masculin.

20. — J. ER POULICHÉ a quelques méprises en fait de mutations, comme *ma gonzér* si l'on parle, *er galonneu* les cœurs, lire *konzér, halonneu* (v. par. 13). Sa correction de *hur béet* ayons, en *hur béemb* n'est pas à approuver. Mais ses idées sont justes, et il les exprime souvent dans une bonne langue.

21. — Enfin le travail de Iehann DRÉAN est satisfaisant au point de vue de la forme, sauf quelques menues négligences, et ces méprises : *lod bras* une grande partie, pour *bras* ; *hieh* langue, lire *ieh* ; *ag émeni int* (on leur demande) d'où ils sont, lire *ag émen* (mieux *a beban, a bé téh*) ; *er bautred...* ne zoujé ket les garçons ne craignaient pas, lire *ne zoujé ket* (ou *ne zoujé ket er bautred*). Nous avons vu, par. 3, un autre aspect de cette question d'accord du verbe avec son sujet.

Le style a parfois une vivacité originale. L'auteur a encore le mérite trop rare, de voir le fond même de la question : c'est la nécessité de l'entente pour l'union, entre tous ceux qu'intéresse l'avenir de l'esprit breton, et de la langue qui doit être son digne instrument. Comme il le dit très bien, *Eit boué cheleuet éma ret bout kriü, hag eit bout kriü ret é un gleuet*. Pour être écouté, il faut être fort, et pour être fort il faut s'entendre. N'est-ce pas pour les amis du breton un sérieux avertissement, que la vue de tant d'écarts linguistiques en sens divergents, dans ces courtes compositions de jeunes Bretons lettrés, pratiquant cette langue dès l'enfance ? Et ces parallélismes ne se montrent pas ici d'un dialecte à l'autre

seulement, mais à l'intérieur même du canton dont l'idiome a été décrit soigneusement en ces dernières années, dans un Dictionnaire, une grammaire, et deux Vocabulaires spéciaux. Si ces mêmes concurrents, ou d'autres de formation intellectuelle équivalente, avaient composé en français, croit-on que leurs juges auraient eu ainsi à les rappeler à chaque instant aux conditions essentielles d'une écriture et d'une grammaire correctes ? C'est que tout Français, si frondeur qu'il soit de tempérament, se croit tenu d'obéir, quand il tient la plume, à des règles grammaticales communes, et à l'orthographe ordonnée par l'Académie française.

Notre Académie bretonne qui ne peut agir que dans la mesure de ses modestes ressources, répond à un besoin semblable, celui d'une union nécessaire à la vie même de la langue. Car toute maison divisée contre elle-même périra, dit l'Evangile. J'ai prêché sur ce texte dans *Fetiz ha Breiz* de décembre 1929 à mai 1930 ; je serais heureux que ce sermon, *Skol an Emgleo* — mon tardif début dans la poésie didactique — ait pu convertir un seul lecteur breton au premier principe de la stratégie : « Ne tirons pas sur nos troupes ! »

M'inspirant d'un proverbe allemand bien connu, j'ajouterai encore : « A chacun son rôle ! »

D'ar re goz eo kuzulia
Ha d'ar re yaouank strifz ;
D'an holl ober o gwella
Gant poan — hag aour neb a hell —
Vt na deuy ket da vervel
Yez ha spered Breiz-Izel !

Les vieux au conseil, les jeunes à l'action ; que tous fassent de leur mieux par leur peine — et leur or, ceux qui le peuvent — pour empêcher de mourir la langue et le génie de la Bretagne !

Emile ERNAULT,
BARZ AR GOUEB
Président de l'Académie bretonne.

REIGNANTS KHINT 21

AR CHI TAGET

En embor d'Arzur LOUET, Breutaer e Gwened, eus Breunier-veur ar brezonieg

Eur plouezad a yeus eun deiz da di
Eamezeg, a oa barnet a beoc'h.

— Aotrou barnet, me zo deuit da vedoc'h
Abalamour d'am c'hi
A dagañ hoc'h hin...

— Gwasan kelou ! ma faourkez hi taget !
Evel just, e pefet
D'in-me gwerz eur c'hi all
A vent gantan, ha kevatal.

— Aotrou barnet, pe n'am intentit ket
Ereoc'h e Romain ar wej-ma :
Taget eo gant hi ki ma loentig keñ-kate,
Hoc'h eus da bean d'in, eta.

— Ha ! n'eo ket memes tra
Neuze : red eo gwelet...

— Salokras !
Gwelet eo ha barnet eun gant trel-penn d'ar vaz.
Perc'henn ar c'hi taget
Bè-ù-vo ar pèer.

P'ev e aotrou pe gouer,
Neb zo krieg d'eur gwall a die ret an digoll.

Ghoaz e larin eun dra'vo talvoudus d'an holl :
Lakomp evez na ve amskier,
Evid ar re-all hon c'homzou,
Ken-teufe, hep rat d'imp, eur gaou 'mez hon genou.

LE CHIEN ÉTRANGLE

A la mémoire d'Arthur LOUET, avocat à Vannes,
Membre de l'Académie bretonne.

Un paysan alla un jour chez son voisin, qui était juge de
paix.

— Monsieur le Juge, dit-il, je suis venu vous trouver à
cause de mon chien, qu'a (1) étranglé le vôtre...

— Ah ! quel malheur ! mon pauvre chien étranglé ! Comme
de juste, vous me paierez le prix d'un autre chien de sa
taille, et de même valeur.

— Monsieur le Juge, puisque vous ne me comprenez pas,
je parlerai plus clairement cette fois : votre chien a étranglé
la pauvre petite bête que j'aimais, et que vous avez donc à me
payer.

— Ha ! ce n'est pas la même chose, alors ! il faut voir...

— Pardon ! c'est tout vu, et bien jugé, en changeant le
bâton de bout : c'est le propriétaire du chien étranglé qui
sera le payeur. —

Qu'il soit paysan ou bourgeois, celui qui est cause d'un
dommage doit le réparer.

J'ajouterai un avis qui sera profitable à tous :

Prenez garde que nos paroles ne soient équivoques pour
les autres, ce qui nous ferait, sans le vouloir, proférer un
mensonge.



(1) Le texte breton peut signifier aussi : « qui a étranglé ».

doh en dud en des trémenet én hur rauk ér vro-men ; rak ind e honié penaus bout a Vreih-Izél n'en dé ket un disinou, ha gouiet er brehoneg e oé un inour.

Un tadeu guéharal e zou bet brudet, rak ma ou doé ur spered dishanval doh hani er réral ; rak ma oé kriù én ou mesk er peh e larér anehou spered er vro. Histoér Breih e zisko d'emb penaus adal m'en des bihannet er spered sé én hun tud koh, ind ou des dichennet éleh seúél. D'emb ni é, Breihiz, de zerhel sterd dohtou eit bout brudet èl hun tadeu.

Chetu azé er peh em boé de laret d'oh. Ne vern petra e zigoé-hou, ni e zihuennou perpet Breiz-Izél, er vam vat, ni e zihuennou é droédu doh en dianvézerion. Mes cheleüet mat, Breihiz, eit bout cheleüet é ma ret bout kriù, hag eit bout kriù ret é un gleüet. Eit kement-sé, ni e gerhou enta, dorn-oh-dorn ; hag én amzér de zonet, Breih e vou hoah kriù èl guéharal. Hi e gleüou ol é bugalé é kannein :

- « O Breih, mèm bro, me gar mèm bro ;
- « Tré ma vou 'r mor, èl 'r vur 'n hé zro,
- « Revezou digabestr mèm bro.»

Jehann DREAN.

Pautr Plenôér.

CHANSONS POPULAIRES Bretonnes inédites

La Section des Beaux Arts de l'U. R. B. avait mis au Concours en 1930, le sujet suivant :

Prix BORGALUT-DUCOUDRAY —

Prix assortis aux meilleurs recueils de cinq chansons ou Mélodies populaires inédites en Breton. Choniou ou Gwerziou et annotées.

Nos sociétaires et nos lecteurs nous saurons gré, nous n'en doutons pas de donner ci-dessous dans le Bulletin les deux recueils qui ont obtenu les deux premiers prix.

Cinq Chansons de Marche

1^{er} PRIX

Chansons recueillies par Chim BELLEGO, de Meriadec (Morbihan)

Ur léu e zou hir, pautred Ha damb a-rauk a — taù Ur léu

e zou hir, pau-tred Ha damb a-rauk a-taù Mes diù léu e zou

hoah hun ! hun ! hun tra-la-la ri-ge-dou-lan — la. Mes

diù léu e zou hoah hil-leh hi-roh, me gred hil-leh hi-roh, me gred

1. Ur léu e zou hir, pautred — Ha damb arauk ataù (2 fois)
Mes diù léu e zou hoah (hun ! hun ! hun tralala rigedoulania.
Mes diù lèl e zou hoah, hilleh hiroh, me gred
2. Pe vou groeit en hanter hent — ha damb arauk ataù
Pe vout groeit en hanter — hun ! hun ! hun ! tralala rigedoulania
Pe vout groeit en hanter, é chomou hoah Kement.
3. A pe vemb arriù ér pen — ha damb arauk ataù
Pe vemb arriù ér pen — hun ! hun ! hun ! tralalarigadoulania
Pe vemb arriù ér pen — é vou ein er suben.

CHANSONS POPULAIRES

A pe oen ér poul e Kannein, a pe oen ér
 poul é Kan nein, a pe oen er poul e Kan-nein, che-tu me
 mam é hu-chal d'ein, che-tu me mam é hu-chal d'ein.—

1. A pe oen ér poul é kannein — Chetu me mam é luchal d'ein.
2. E luchal d'ein monet d'en ti — Evit lakat c'ein lekour er li.
3. Lekour er hi eit me stagein — ma n'en dein ket mui de hohlein.
4. Rak ur pautr iouank, adreist er garh-Pendou ér poul dohein e hoarb.

A-ben d'er mor, ol a van-den, er bimp er beg, hag ur son
 neu er bimp er beg, hag ur son-neu. é reindhun diwar de-va ehel,
 oh! Kerhambpautred guelloh pé guel, oh! Kerhambpautred, guelloh pé guel, oh!

1. Aben d'er mor ol a vanden
 Er bimp er beg, hag ur sonneu
 E reio d hun diwar divachel
 Kerhamb, pautred, guelloh pé guel
2. Aben d'er mor Kerhamb merhed
 Ha ne lauskamb ket er bautred
 Fonaploh eidomb de gerhet
 Neyamb kentoh ef en éned

Che-tu ni é Ker-het a-taù, é gen, gen, fe-la-lari-den, Che-
 tu ni é Ker-het a-taù, ha mar vé Kaer, ne vou Ket glaù.

1. Chetu ni é Kerhet atau — é gen, gen, felariden
 Ha m'ar vé Kaer ne vou Ket glaù.
2. Get hun boteu skoamb ar en doar
 A veit liantat hun dinar
3. Ur pen sônnen ér beg dalben
 Eit ma vou diskonnet er yoeh.

Damb d'er gér derli-ton, derli-ten, Damb d'er gér de li-pat er ru-
 chen, er ru chen e oé toul, hag er mel e vi-ré, en dual e oé guenhag e gousi
 é Damb d'er ger derli-ton derli-ten Damb d'er gir de li pat er ru-chen.

1. Damb d'er gér, derliten, derliten
 Damb d'er gér de lipat er ruchen
 Er ruchen e oé toul-hag er mel e viré
 En dual e oé guen hag e gousié.
2. Damb d'er ger, derliten derliten
 Damb d'er de danhoat er suben
 Erpod hoarn e oé toul-er suben e viré
 Mès trugéré Doué- er hig e chomé

III

Ma Mari eu hé c'hambr, é Ramb en orè-zon O lav he chape-led gant
gwir ze-ro-zi — on. O lav he chape-led gant gwir ze-ro-zi — on.

Ma Mari eu hé c'hambr, é Ramb en orèzon
O lav he chapeled gant gwir zerozion. (bis)

Demat d'eoc'h, o Mari, a berz an Eternel
N'eus Krouet ar bed man bep patrôn na skouzell

Zouez a garan me, o arc'hael Gabriel
Oc'h deit d'am zaludi, a berz an Eternel.

IV

Drenv ma zimignon Kaer Ez eus eun onnen gaer. Ez eus
eun onnen gaer. Ma teu e ned arc'hoad Gant Ka-ran-te da neizati Sur le ri
don ma don don Sur le ri don ma don dé.

Drenv ma zi mignon Kaer
Ez eus eun onnen gaer. (bis)
Ma teu ened ar c'hoad
Gant Karante da neizati
Sur le ridon ma don don
Sur le ridon ma don dé.

Ar goulm he flûny gwennen-Kaun
Noz ha deiz a vouskan. (bis)
Évit ar merc'hed laez
A zo chomet dizemez
Sur le ridon ma don don
Sur le ridon ma don dé

« Na gan ket eridon
« Lapousig ma chalon (bis)
« Hent pell vin eureujet
« Ha te deuto d'am eured
Sur le ridon ma don don
Sur le ridon ma don dé.

V — NENDELEG ER BARR

Deher sklintin Kas-tel-ne-ve En des son-net eu An-ge-lus Ha peden
dous he bu-ga-le- Zou sa-ve't be-teg Mam vé-zus. Ha pe-den
dous he bu-ga-le Zou sa-ve't be-teg Mam vé-zus.

Deher sklintin Kastelnevé
En des sonnet eu Angelus
Ha peden dous he bugale } (bis)
Zou savet beteg Mam vézus.

Pep tra zou didrouz tro-ha-tro
Nitra ne fluv mui ar en doar :
Bennoh Doué e goeh ar er vro ;
Er bed e hun sioul ha dispar.

2° PRIX

Chansons recueillies par M. l'Abbé H.-B. DANEU, de Granchamp (Morbihan).

I

- De - mat d'eoc'h plac'h yaouank bleun-ven gaer ma bu -
 hez A ra d'am c'halon graez tri-dal gant Karan - tez
 - Tru - ga-rez d'eoc'h Na-nig, e - vit ar c'homzou flour A red war ho ti-
 weuz e - vel eur wa-zig - dour Eu - rus oun d'ho Rivelet ! Ar bed da net a
 gar a zo goulo meur - bet. Pe - goul e vo deiz hon eu - red !

I

- Demat d'eoc'h plac'h yaouank bleun-ven gaer ma buhez
 A ra d'am c'halon graez tridal gant Karantez
 - Trugarez d'eoc'h, Nanig, evit ar c'homzou flour
 A red war ho ti-weuz evel eur wazig-dour
 Eurou oun d'ho Rivelet !
 Ar bed da net a gar a zo goulo meurbet
 Pegouls e vo deiz hon eured !

II - LUIZIG FRILOUS

Peus-Ket give-let Lui-zig fri - lous Ne daoula-gad leun a bi-kouz
 kouz O va le gant dilhad mod Ker Ha dourc'houez vat ouz he fou
 fer. Ha dourc'houez vat ouz he fou - fer. fer

Peus-Ket givelet Luizig frilous
 Ne daoulagad leun a bikouz
 O vale gant dilhad mod Ker
 Ha dourc'houez vat ouz he foufer. (bis)

A sellet outi gant he zog
 Golet a blunv ouz lost eur e' hog
 Eur togig reut, laeret hep, gaou
 A zindan rer eur e' hoz penn glaon. (bis)

He bleo trouc' het a la garçonne
 Ma red al laon a greiz - Kalon
 D'o hiret breman ne ret Kaout
 Dion pe deir dousenn loston Saoud.

He beg tarded gant lonz ou - c'houez
 Ma Staot ar yer pa gleorat c'houez
 Ouz he diskonarn fretennou aour
 Ouz beg he fri Kloc'higou paour !

Dougein a ra uhel he c'houg
 Eur c'hroc' henn hoc'h endro d'he goug.
 Gwelet ne ze all loen neve :
 Daou vec'h Kroc' hen war he c' horre !

Bale a ra he bruched noaz
 Poul-trennet mat gant bleud a c'hoaz.
 Neoac'h dindan seurt bleud dispar
 N' eo Ret teuzet c'hoaz ar c'haoc'h-yar.

Eur vrizig striz he deus ponet
 Ren hir ha lostenn ma roched
 Ha gauti vel eur marc'h tagnous
 E vez haodet huzig frilous.

Un den kep Rin e zou ar zaù :
Ur barh iouank é brud é nerh.
Ar é dal guen iesin atañ
E bar ur galon eañ ha guerh.

— « O Riat, mar doh-huj er guir Doue
En Doué Kriù ha madelehus,
Me e holestr d'oh me ol buhé
E spirin bout genoh eurus »...

— « Barhig iouank, ne zonzes Ket
Me ziras d'is un rouet ed :
Ha zoué, eu noz-men beniget
Er bed endro e zou gannet ».

Er barh Kenten, dront é gaton
Doh boeh en El en des zeñtet,
El guéharal er vugation :
Ha devat é zoué des ridet.

Raset des getan é délen
Eit sonnein de goédur en Néan
E garanté vin ha leven
Hag é sonnennou er flouran...

Binjù en dé nebeud a dud
E zaih Koun a barh er mauné ;
Ha gozik tañet é vrud
Ment émesk kastelliz-nevé.



Un Ecrivain Breton oublié du Pays de Crozon

Mesdames, Messieurs,

M. le Curé de Crozon, en termes éloquents et émus, vient de nous faire le panégyrique d'un prêtre de sa paroisse mort martyr de la Révolution.

Il m'a semblé que l'*Union Régionaliste Bretonne* ne pouvait manquer d'associer à son souvenir, celui d'un autre ecclésiastique éminent, enfant de ce pays, qui, victime de son refus de prêter le serment schismatique, put se soustraire à la mort en prenant le chemin de l'exil, et employa les loisirs que lui donnait sa retraite forcée, à écrire en latin et en breton.

Messire Alain Dumoulin vit le jour à Lanvéoc, trève de l'ancienne paroisse de Crozon, le 8 novembre 1748.

Au sortir du grand Séminaire, il fut nommé professeur au Séminaire de Plouguernével, en Haute-Cornouaille : Directeur comme on disait alors, car les séminaires de Quimper et de Plouguernével étaient, malgré la distance de 15 à 20 lieues qui les séparait, considérés comme les deux parties d'un même tout.

Et à ce propos, il ne me semble pas sans intérêt, au moment où Mgr l'Evêque de Quimper fait reconstruire son grand séminaire, de rappeler la fondation, en 1669, du premier séminaire diocésain, Quimper et Plouguernével, due à un recteur de cette paroisse, Maurice Picot. De ses deniers économisés sou par sou, Picot voulait bâtir à Plouguernével le séminaire de Cornouaille, avec maison de mission-

naires bretons pour le diocèse. Son évêque, Mgr de Coëtlogon, autorisa d'abord cette fondation, puis ne tarda pas à se raviser, déclarant que le séminaire serait établi à Quimper, ou ne le serait pas du tout. Le bon recteur protesta respectueusement : on discuta de part et d'autre, et finalement une transaction intervint aux termes de laquelle le Séminaire diocésain comporterait deux maisons, dont l'une à Quimper et l'autre à Plouguernevel.

Donc, Alain Dumoulin fut, au début de son sacerdoce, directeur à Plouguernevel. Je le trouve exerçant ces fonctions sous le supérieurat de Messire Yves Poho, qui gouverna la maison de 1775 à 1786, et sous celui de Hervé Le Coq, qui le gouverna de 1786 à 1791.

Au temps du premier, Mgr Toussaint de Saint-Luc décida la reconstruction des bâtiments de M. Picot, jugés désormais insuffisants. Le 17 mars 1784, on posa la première pierre, ce qui donna lieu à une imposante cérémonie à laquelle assistèrent toutes les notabilités du pays, en personne ou par mandataires, desquelles les noms ont été conservés en un procès-verbal enchassé dans cette pierre, et qui a été retrouvé intact en 1877, quand ces bâtiments furent à leur tour démolis, à la suite de nouvelles constructions. Au nombre des assistants de 1784, figure Alain Dumoulin, comme représentant « M. l'abbé Boissières, vice-promoteur du diocèse ».

En 1781 une ancienne minute de mon Etude de notaire me le révèle prenant part à la prise de possession de la paroisse de Laniscat, par Messire Philippe Quelen « prêtre, Directeur du Séminaire de Quimper, » qui venait d'en être nommé recteur.

En 1786, un semblable document me le montre assistant à la prise de possession de la paroisse de Bothoa (c'était la plus étendue après Crozon, de l'ancien diocèse de Cornouaille) — par messire Yves Poho, que j'ai nommé plus haut.

Des premiers, en 1790 Dumoulin signa la lettre d'adhésion du clergé de Cornouaille à la protestation de Mgr Toussaint de Saint-Luc contre la Constitution civile du clergé. Il avait quitté depuis peu Plouguernevel, pour devenir recteur d'Ergué-Gaberic ; et M. le chanoine TRÉPHANY, dans son « Histoire de la persécution religieuse dans les diocèses de Quimper et de Léon, » nous fait connaître qu'il était *Président des Conférences théologiques du diocèse*.

L'exil fut la conséquence pour lui, de son refus de prêter le serment constitutionnel.

Il se rendit d'abord à Liège, en Belgique, mais n'y resta pas. De là, il gagna Prague, en Bohême, où il obtint, paraît-il, un poste de précepteur, dans une famille princière du pays.

Fin lettré, il sut s'y faire apprécier par son « esprit cultivé » et son commerce agréable, » dit M. le chanoine Téphany, dans sa « vie de Mgr Graveran. »

Quatre fois, il prit part au concours littéraire annuel institué par la célèbre Académie de Prague, et s'y fit décerner successivement un premier prix (médaille d'or), deux seconds prix, (médailles d'argent) et un accessit.

La pièce qui lui valut la première de ces récompenses, fut un éloge de la Bohême en vers latins : *Enccemium (?) regni Bohemix*.

Mais, ce qui serait le plus intéressant pour nous, régionalistes bretons, si ce n'était probablement introuvable désormais, vu le petit nombre d'exemplaires que la modicité de ses ressources dut sans doute permettre à un pauvre prêtre prosaïque d'édifier, c'est sa « *Grammatica latino-celtica, ab Alano Dumoulin, presbyteri Enccemii Regni Bohemix et Anthone composita*, » imprimée à Prague, en 1800.

L'abbé Dumoulin est enfin l'auteur d'un petit livre en langue bretonne, intitulé : *Hent ar Barados*, ou le Chemin du Paradis avec : *Buez Curius cant zent eus a Vins*.

Après le concordat, il reprit son poste de recteur d'Ergué-Gaberic, mais pour peu de temps. Il devint ensuite successivement Curé de Crozon, chanoine honoraire, puis Curé de la cathédrale de Quimper, en attendant le choix que fit de lui Monseigneur de Groustilles, évêque de Quimper, pour l'un des postes de Vicaire-Général du diocèse.

Oncle maternel, et paraît-il, premier précepteur de Mgr Graveran, il mourut en 1811, emportant l'estime et l'affection universelles du clergé et du pays.

Une plaque de marbre avec inscription rappelle, dans l'église de Crozon, le souvenir de l'illustre enfant de la paroisse que fut Mgr Graveran.

N'était-il pas opportun, au cours de notre Congrès, d'associer à la mémoire du grand évêque breton le souvenir de son oncle vénéré qui, jusque dans l'exil, fit honneur à notre petite Patrie en même temps qu'à la grande ?

Sur sa tombe, Mgr Graveran fit suivre l'épithaphe de ce joli mot : *Exitum scriptis et coram honestavit*.

H. BOUCHÉ.

notaire à ROSTRÉPEN, membre de l'U.R.B.



La vie privée chez les Celtes aux premiers siècles de notre ère

CONFÉRENCE FAITE AU CONGRÈS

PAR H. QUILGARS

La science officielle française ne connaît guère les anciens Celtes que par des textes latins ou grecs, c'est-à-dire des documents de seconde ou même de troisième source. Les Celtes cependant, nous ont laissé des morceaux d'écrits, un ensemble documentaire qui dépasse en quantité tout ce que Rome et la Grèce ont produit ensemble, qui constitue l'une des plus importantes contributions qui existe à l'histoire de l'esprit humain. La production littéraire gaélique notamment, offre une immense collection de poèmes, de chroniques, de biographies, de bibliographies qui révèlent dans tous leurs détails les moindres incidents de la vie des Celtes à l'aurore de notre ère : le Celtisant britannique O' CURRY estime qu'il faudrait un volume de plus de 48.000 pages in-4° imprimées pour contenir les seuls textes gaéliques des manuscrits découverts ou établis jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Grâce au chroniqueur irlandais Tigernach, mort en 1088, qui avait consulté toutes les traditions nationales, compulsé toutes les archives d'Irlande, nous connaissons d'une façon certaine les événements qui se sont déroulés en Irlande depuis l'an 305

— 93 —

avant notre ère, et de cette date à l'an 2600 une succession à peu près ininterrompue de traditions et de faits dont l'authenticité ne peut pas être absolument contrôlée, mais qui apportent cependant sur les origines celtiques des jours singuliers, grâce aux rapprochements auxquels il est possible de les soumettre, en raison des découvertes accomplies dans le domaine des sciences historiques depuis vingt ans. En 1899, M. d'Arbois avait publié un ouvrage qui ouvrait sur ce sujet des horizons nouveaux en comparant la civilisation celtique des premiers siècles de notre ère à celle des Achéens de l'époque de la guerre de Troie. Mais depuis cette publication, de nouvelles recherches ont amené la découverte de civilisations plus anciennes qui permettent de faire remonter bien au-delà de l'époque de la guerre de Troie, c'est-à-dire du XII^e siècle avant notre ère, l'âge des monuments sur lesquels nous pouvons baser nos comparaisons et même établir des certitudes ; et à mon humble avis, c'est dans l'étude de ces civilisations lointaines qu'il faut rechercher une grande partie des sources de la civilisation celtique. Or, la date extrême à laquelle nous reportent les chroniques mythologiques irlandaises, le XXV^e siècle correspond précisément à un grand mouvement de peuples tant en Asie mineure que sur le Danube d'où les populations cantonnées sur ce grand fleuve gagnent la presqu'île hellénique et s'essaiment à travers l'Europe ; et nous verrons en passant, qu'on retrouve dans les mœurs et dans les coutumes des Celtes des premiers siècles de notre ère, des analogies troublantes avec les mœurs et coutumes des peuples de civilisation préhistorique avec lesquels nos ancêtres se trouvèrent en contact. Et si l'on manifeste quelque surprise devant des survivances restées intactes pendant une trentaine de siècles, on ne devra pas oublier que les différentes migrations celtiques dont le périple aboutit à l'Irlande à partir du XXV^e siècle suivant la chronologie du livre gaélique, dit *Livre des Invasions*, chronologie qui semble confirmée par l'étude comparée des civilisations, n'évoluèrent socialement et intellectuellement que dans une sphère à peu près fermée, et que leurs descendants demeurèrent de caractère entièrement conservateur et traditionaliste mettant un point d'honneur national à ne modifier en rien le patrimoine moral légué par les ancêtres. Une expression du célèbre manuscrit gaélique de *la Vache Brune* (*Leabhar na h-Uidhre*), résume admirablement cette préoccupation nationale des Celtes, en disant que *tout ce qui est habituel est à aimer*.

Malheureusement, en raison du désintéressement que montre la science officielle française à l'égard de la civilisation celtique, il est très difficile aux Français et francisés de pénétrer au cœur de cette civilisation qui leur reste fermée à moins qu'à défaut de la connaissance de la langue gaélique ou de la langue galloise (cette dernière assez facile à apprendre lorsqu'on sait déjà le breton) ils ne puissent lire l'anglais ou l'allemand. C'est que les Anglais et les Allemands qui ont compris l'importance des études celtiques, ont traduit, dans leur langue, la plupart des œuvres gaéliques et galloises, tandis que nous n'avons de traductions françaises que pour quelques rares documents, grâce à MM. d'Arbois de Jubainville, Loth et Dottin, et ces traductions sont insuffisantes.

La vie celtique, dans laquelle je voudrais essayer de vous faire pénétrer, est celle de la période dite *épique* qui s'est poursuivie jusqu'au VI^e siècle de notre ère, c'est-à-dire jusqu'à l'emprise définitive du christianisme sur les pays celtiques. Les historiens sont d'accord pour fixer à l'année 560, date où la vieille capitale Tara, siège des rois suprêmes d'Irlande, fut abandonnée, la fin de la période épique chez les Celtes. Cette période épique, le professeur britannique Guilgim l'a fort bien qualifiée d'un mot lapidaire : « *A World of barbaric splendour, un monde de splendeur barbare* ». Le cadre de cette somptueuse barbarie, je ne saurais mieux le résumer qu'en empruntant à M. Victor BÉRARD une phrase avec laquelle il qualifie la civilisation achéenne. Celle-ci écrit-il, se développe « dans le rayonnement du décor sur fond d'or, d'émail bleu, de tissus diaphanes, de blancs linons ou d'étoffes teintées en pourpre sombre, de broderies chatoyantes, de peintures éclatantes, de métallurgies rutilantes. » C'est bien dans ce même décor qu'ont vécu les héros de l'ancienne Celtie, d'Irlande et de Galles, dans ce décor où s'unissent indissolublement les trois caractères de tous les peuples antiques, pastoral, guerrier, intellectuel.

Les Celtes de l'époque épique ou héroïque, vivaient en effet sous un régime à la fois pastoral et guerrier. Tout le monde était pasteur, même les rois ; tout le monde était guerrier, même les femmes. A chaque instant, et pour des futilités, les Celtes abandonnaient leurs occupations pastorales pour prendre l'épée. L'amour de la guerre était la conséquence, non seulement de leur tempérament perpétuellement agité, mais aussi de la constitution de la société, hié-

rarchisée à l'excès, coexistence de royaumes et de clans ayant l'esprit très présomptueux et imbu d'une fierté qui tournait facilement à la *jalousie*, et qui dit *jalousie* lorsqu'il s'agit des peuples anciens, dit par conséquent guerre. En Irlande, par exemple, il y avait un roi suprême qui résidait à Tara, capitale de l'île, cinq royaumes gouvernés par des rois et, dans chaque royaume des multitudes de clans. Le rôle du roi suprême se résumait à un décorum fastueux, et il ne pouvait empêcher les luttes armées entre les royaumes ; et de ces cinq royaumes, l'un, l'*Ulster*, vécut presque continuellement en mauvaise intelligence avec les autres : les *Ulsters*, étaient de tous les Gaëls d'Irlande, les plus présomptueux, les plus agités, les plus belliqueux, mais aussi les plus généreux et les plus lettrés.

L'esprit guerrier était aussi la conséquence de la vie pastorale : cela peut paraître extraordinaire, mais pourtant cela est vrai. La vie pastorale, l'agriculture et spécialement l'élevage étaient la base de la vie économique des Celtes. La fortune, l'aisance ne s'évaluaient pas comme aujourd'hui à une chiffre exprimé en monnaie métallique, mais en troupeaux de bovidés, ceux-ci appréciés tant en importance qu'en qualité. Les troupeaux de bœufs et de vaches formaient la seule richesse appréciable, et c'est pourquoi une grande partie des guerres avaient lieu en raison de rivalités suscitées par les troupeaux. La fameuse *razzia* de Cuaingé qui eut lieu l'an premier de notre ère et qui coalisa quatre royaumes de l'Irlande contre l'*Ulster*, fut occasionnée par le désir qu'eut la reine de Connaught, la célèbre *Méve*, de s'emparer d'un taureau superbe appelé le *Brun de Cuaingé* qu'elle convoitait et que son possesseur, l'éleveur *DARÉ*, de Cuaingé en *Ulster*, refusait de lui vendre. Cette expédition donna naissance à l'un des plus grands poèmes celtiques, la *Tain bó Cuaingé*, infiniment précieux pour l'étude des mœurs celtiques, et que les historiens britanniques et allemands ont comparé à *l'Illiade*. Lorsque l'on parcourt un texte celtique, il faut bien se garder d'accorder aux mots le sens moderne qu'on leur attribue. Ainsi la comparaison à un bovidé, qui revient à chaque instant, avait toujours un sens élogieux : traiter quelqu'un de beau taureau ou de belle génisse était le plus grand compliment qu'on pouvait faire. L'emploi courant de ces termes dans le sens laudatif n'est, du reste, pas spécial aux Celtes ; il appartient au vocabulaire de tous les peuples pasteurs et les Hébreux notamment, qui avaient

beaucoup de points de ressemblance avec les Celtes en raison du mélange d'éléments pastoraux et guerriers qui formaient le fond de leur caractère, employaient également le terme de *génisse* en guise d'éloge. Dans la Bible, par exemple, on lit que les prophètes Isaïe et Jérémie comparaient la beauté et la vitalité des villes moabites à celles de génisses de trois ans. Des traditions voulaient même que les troupeaux fussent associés à certains événements de famille : ainsi, à la suite de la mort de COMLA, tué par son père CUCHULAINN, les *Ulates* décidèrent que pour commémorer ce deuil, « aucun veau ne serait laissé aux vaches pendant trois jours. »

Ce double caractère pastoral et guerrier, ne faisait pas des Celtes une race arriérée, égoïste, vulgaire, taciturne. Loin de là. Les Celtes étaient avant tout des joyeux, des gens éperdument joyeux, qui ne pouvaient pas ne pas mêler de la joie même à la guerre, même à leur vie agricole. Aucune race peut-être n'a plus ri, ne s'est plus amusée que la race celtique qui, suivant une expression nationale, comptait les *jours éclatants de joie*. Dans les circonstances les plus graves, les plus angoissantes, les textes gaéliques et gallois nous montrent les Celtes passant soudain de l'extrême gravité, de la plus grande colère à la plus folle exubérance, ce que se plaisent à souligner tous les récits en disant que l'on riait d'un si bon cœur qu'on faisait craquer les coutures des vêtements. Chez les Celtes tout finissait par des chansons. Et cette joie introuvable en dehors de la Celtie, a donné naissance en littérature à des types de héros que l'on chercherait vainement ailleurs. Ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui *la bonne gaieté française* n'est qu'un pauvre reflet de la vieille gaieté celtique, comme Gargantua n'est qu'un rejeton dégénéré de ces héros que furent CUCHULAINN, HIR ERWM, HIR ASTRWM et tant d'autres dont la vie héroïque traduite en français ferait la joie de nos enfants.

Cette gaieté celtique était une forme de l'agitation perpétuelle dans laquelle se mouvait le tempérament de la race. Le moindre événement, le moindre incident, soulevait non pas des clans, mais des royaumes : le monde Celtique vivait dans un état de mobilisation sans fin. Les grandes fêtes nationales de *Belthéné*, de *Lugnasa*, et de *Samain*, qui correspondent à nos 1^{er} mai, 1^{er} août et 1^{er} novembre mettaient sur pied tous les Celtes sans exception, comme le faisaient en Grèce les Jeux Olympiques ; et à ce moment il y avait, suivant un texte du manuscrit gaélique de *la Vache*

Brann, « réunions, joie, pompes, splendeurs, ripailles et mangeailles, » banquets publics fantastiques qui réunissaient non pas des milliers, mais des dizaines de milliers de convives, ce qui laisse supposer à quelle hécatombe de bestiaux on procédait alors pour bien soigner des gens qui aimaient se bien nourrir. Les Celtes subissaient à l'époque de ces fêtes, de véritables crises d'agitation ; ils se remuaient en masse. On mobilisait naturellement pour la guerre, on mobilisait pour des parties de plaisir, pour les chasses auxquelles participaient de multiples clans, hommes, femmes, enfants. Ainsi vers 270, la chasse qu'organisa FINN réunit tous les *Fénians* et sept clans en entier. Ces manifestations de l'esprit celtique peuvent nous paraître incompréhensibles, à nous Bretons qui avons perdu le ressort racique de notre tempérament, mais chez les peuples celtiques d'Outre-Manche, elles ont survécu à l'époque héroïque. Le chroniqueur écossais FISCOTTIE qui vivait au XV^e siècle rapporte qu'une chasse donnée par un roi d'Ecosse et à laquelle il assista, réunit plus de 12.000 personnes ; et actuellement encore, les *Fistedffoddau* du pays de Galles continuent à être de véritables mobilisations nationales.

•••

La constitution de la famille était basée sur le mariage. Le Celte était monogame, ce qui ne l'empêchait pas de comprendre la vie conjugale avec une très ou trop grande largeur d'idée. Le mariage était une affaire, un contrat, une vente de l'épouse à l'époux, système qui, du reste, n'était pas spécial aux Celtes. Mais, ce qui leur était spécial, c'était l'extrême courtoisie, l'extrême magnificence que devait apporter le futur à l'égard de sa fiancée, car si l'un et l'autre devaient, pour employer une expression moderne, être assortis comme biens et comme condition, le futur devait se montrer généreux en cadeaux et éblouir sa fiancée : c'était dans les règles élémentaires des convenances. Lorsque FRAECH se présenta à la cour de Connaught à *Cruachan*, au début du I^{er} siècle, pour solliciter la main de la princesse FINDABAIR fille du roi et de la reine, il lui apporta en cadeau : 50 manteaux bleus ornés dans le dos d'un scarabée, et fermés par une broche d'or ; 50 tuniques blanches brodées d'animaux d'or et d'argent ; 50 boucliers d'argent ; 50 chandelles royales portant, en guise de flammes des pierres précieuses qui brillaient la nuit comme des soleils ; 50 glaives à poignée d'or ;

50 chevaux avec un mors en or ; 50 caparaçons couleur pourpre, avec franges d'argent, boucles d'or et brodés de têtes d'animaux ; 50 fouets de laiton avec boucles d'or ; 7 chiens de chasse avec leur chaîne en argent ; des jambières de bronze (le texte ne dit pas combien) ; 7 sonneurs de cor avec leur cor en argent ; puis des diadèmes que portaient trois druides, et enfin 3 joueurs de harpe qui, dit le texte, avaient un maintien royal.

On comprend que de pareilles débauches de présents ne pouvaient être que le fait de grands seigneurs, mais il s'en trouvait beaucoup en Irlande ; et tous les Celtes à quelque condition sociale qu'ils appartenissent, aimaient à faire ostentation de leurs bijoux et lorsqu'ils s'agissait de donner chacun voulait surpasser en éclat et en somptuosité son voisin.

Le rôle de la femme, au foyer et dans la société, est très étendu. La femme celte, mariée ou non, avait ou s'arrogeait des droits dont quelques-uns étaient équivalents à ceux des hommes, dont d'autres étaient même plus étendus. La femme participait à la guerre, et souvent elle était combattante. Dans l'épopée *Tain bó Cuailnge*, ce n'est pas le roi AILLE qui conduit les opérations, mais la reine, et Tacite rapporte dans le livre XVI de ses *Annales*, comment la reine BOADICÉE et ses filles défendirent leur territoire contre les armées de SUTONIUS PAULINUS. Jusqu'à l'époque contemporaine, certaines tribus celtiques sont demeurées dans les mêmes idées relativement au rôle militaire de la femme, et en 1745, à la veille de la bataille de Preston, on vit encore la belliqueuse épouse du chef du clan des *Mac-Intosh*, chez les Highlanders, ordonner la levée du clan et se mettre à sa tête.

Au foyer, la femme remplit à peu près tous les rôles : Elle file, elle tisse, elle prépare la cuisine, elle s'occupe des troupeaux, sans compter sa participation aux jeux et aux concerts. Les Celtes n'appréciaient une femme qu'autant qu'elle savait se servir de ses mains ; elle devait, suivant une expression poétique, posséder la dextérité et l'habileté de la main. Les reines comme les plus humbles femmes étaient jugées sur le même principe. En réalité, la femme celte dominait la famille et la société. Son influence morale, le barde gallois LIWARCH-HEN la résumait dans une de ses formules didactiques en disant qu'« elle devait apporter le sommeil à la douleur », et un texte de la *Myvyrian Arthuro-*

logy d'Owen JONES rapporte que saint KADOK s'inspirant de la vieille morale celtique, enseignait que « la force de la femme réside dans sa beauté », ce qui voulait dire que l'influence de la femme devait être considérée non seulement comme désirable, mais comme nécessaire. La mise en pratique de ces principes, depuis un temps immémorial, avait donné à la femme celte, une indépendance singulière quand on se rappelle dans quel état de sujétion était tenue la femme chez les peuples classiques de l'antiquité, chez les Hébreux, chez les Francs et les Français d'autrefois. AGAMEMNON évoqué par Olyssa au XI^e livre de l'Odyssée, commence par le mettre en garde contre l'influence possible des femmes ; le roi de Connaught, AILLE, au contraire, le roi de Leinster MAC-DATHO et bien d'autres notables celtes, attendent toujours de leurs épouses le soin de les délivrer par leurs conseils des difficultés. L'état actuel des sciences historiques, nous apprend que cette situation remarquable de la femme que nous trouvons chez les Celtes, a été la même chez un certain nombre de petits peuples qui, à un moment de leur histoire, se sont trouvés en contact avec les *Hittites*, peuple qui a joué un rôle de premier plan entre la civilisation de l'Asie Mineure et la civilisation en formation de la Grèce. Les *Hittites* possédaient une législation féminine extrêmement avancée, et les idées qu'ils se faisaient du rôle de la femme ont déteint sur tous les peuples qui les côtoyèrent en Asie Mineure et qui les conservèrent dans la suite des siècles et de leurs migrations, comme les Celtes et les Tyrrhéniens. Qu'on se souvienne seulement du rôle d'ARTÉMIS et de TARRAGUL. Cette analogie de coutumes permet de fixer un jalon de plus sur le chemin parcouru par les Celtes.

■ ■ ■

Dans les pays celtiques, il n'y avait pas de villes, au sens que nous attachons à ce mot, mais des forteresses protégées par des remparts de terre surmontés de palissades de bois, et qui renfermaient le palais du chef, un vaste espace servant de camp, des abris assez primitifs et ce que l'on appelait déjà un *hôtel*, sorte de caravansérail où logeaient les passants et où ils festoyaient. Le commerce était une affaire de ménage : chacun se débrouillait pour s'approvisionner où il pouvait et comme il pouvait, mais en réalité chaque clan récoltait tout ou à peu près tout ce qui lui était nécessaire. Les remparts étaient surmontés de distance

en distance de tours de bois où se tenait continuellement un guetteur qui signalait l'arrivée de toute troupe et même de tout voyageur ; et la nuit des chiens féroces que l'on appelait *chiens de guerre*, étaient lâchés à l'extérieur de la forteresse et assuraient l'éloignement des rôdeurs. On se rappellera avec intérêt que la ville bretonne de St-Malo a conservé ses *chiens de guet*, à l'instar des anciennes villes celtiques, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Lorsque les Celtes insulaires émigrèrent en Armorique à partir du V^e siècle, leurs premières agglomérations furent établies sur le même principe, forteresses protégées par des levées de terre que l'on retrouve encore et qui portent maintenant le nom de *chatelliers*, véritable traduction du terme *oppidum*, dont se servit César pour qualifier les villes gauloises. Les premières villes celtiques, au sens moderne du mot, paraissent être sorties de ces grands monastères qui se multiplièrent en Galles et en Irlande aux VI^e et VII^e siècles. Ces monastères, dont nous nous faisons difficilement une idée, et qui renfermaient parfois plusieurs milliers, non pas de religieux, mais d'habitants, contenaient tous les éléments constitutifs des villes modernes.

Les palais, les monastères, les maisons, étaient bâtis en bois ; les plus pauvres maisons villageoises en branchages et en peaux ou en terre, et la forme de ces dernières était ronde avec un toit pointu par le sommet duquel s'échappait la fumée du foyer placé au centre de la maison. Ce mode de construire en bois remontait à une très haute antiquité ; on l'appelait, aux premiers temps du christianisme, *l'opus scotticum*. Les Celtes qui avaient de la pierre à leur disposition, se sont toujours refusés à en faire usage dans leurs constructions. A un certain stade de leur civilisation, il en était de même chez les peuples préhelléniques, et lorsque ceux-ci commencèrent à utiliser la pierre, ils conservèrent les formes adoptées par le bois : c'est ainsi que dans les premiers palais de la Crète, les colonnes sont disposées le plus grand diamètre en haut, à l'instar de pieux de bois enfoncés en terre.

Cette survivance de l'architecture de bois chez les Celtes, de tempérament conservateur, établit un nouveau point de contact avec les peuples préhelléniques. Lorsque pour la première fois, saint MALACHIE, évêque d'Armagh prescrivit d'utiliser la pierre pour la construction d'une église à Bangor, en Irlande, son geste souleva des protestations dans tout le pays, et faillit amener une émeute, ce qui indique qu'à cette

persistance de l'architecture de Bois pouvait se rattacher un mythe religieux.

Ce genre d'architecture n'excluait pas, du reste l'abondance et la richesse de la décoration. Le palais des rois de Connaught à Cruachan, au I^{er} siècle de notre ère, était en sapin et recouvert à l'extérieur de bardeaux ; il avait seize fenêtres avec cadre et châssis de cuivre. Le palais de Conchobar, roi d'Ulster, à Emain-Macha, à la même époque, se composait de trois corps de logis, ayant chacun cinquante pièces. Je ferai encore remarquer que cette division de beaucoup de palais celtiques en trois corps de logis, ou seulement en trois parties dans un seul bâtiment, est une nouvelle survivance d'usages orientaux. Les palais des grands princes de la Perse et de la Chaldée étaient édifiés sur ce plan, tel par exemple le palais que SARGON fit bâtir à Khorsabad, vers l'an 715 avant notre ère. Chacune des parties du palais de Conchobar avait un nom : on distinguait le *Rameau Royal*, le *Château aux couleurs variées* et le *Rameau rouge*. « Dans le *Rameau rouge*, dit un texte gaélique, traduit en français par M. d'ARBOIS, on conservait les têtes et les armes des ennemis vaincus ; dans le *Rameau Royal*, on logeait les rois ; dans le *Château aux couleurs variées* étaient emmagasinés les lances, les boucliers et les épées des guerriers de l'Ulster ; les couleurs variées qu'on y voyait étaient dues aux poignées d'or des épées, aux lances brillantes et vertes garnies de cercles et d'anneaux d'or et d'argent, à l'or et à l'argent qui ornaient les champs et les bordures des boucliers, à l'éclat des pots et des cornes à boire. » C'était l'arsenal du roi.

A l'entrée de chaque palais et à l'extérieur, se trouvait un perron de pierre, ou une grosse pierre tout simplement, pour permettre aux cavaliers de monter à cheval et d'en descendre plus facilement, car il était d'étiquette pour tout personnage ayant un tant soit peu d'importance, de ne sortir qu'à cheval.

A l'intérieur, les palais étaient compartimentés par des cloisons encore de bois, généralement de bois d'if rouge, *jollment tacheté*, disent les textes. L'if était l'arbre préféré des Celtes pour la charpenterie et la menuiserie comme le cèdre l'était chez les peuples de l'Asie et le cyprès dans la Crète minoëne. Les Celtes d'Irlande éprouvaient un grand plaisir à posséder de beaux ouvrages de menuiserie en bois agréablement veiné, et souvent marqueté de bronze ou d'os. Les Gallois, eux, aimaient un luxe plus raffiné : leurs palais

étaient meublés de chaises d'ivoire (d'os d'éléphant, comme disent les *Mabinogion*) ornées d'aigles d'or, de meubles d'or rouge, ce qui indique vraisemblablement du bois recouvert de plaques d'or. Ce luxe inouï n'a rien d'in vraisemblable : les palais des rois de l'Orient et ceux des empereurs romains étaient aussi somptueux, et l'on a vu dans une revue française en 1930 que les appartements d'une artiste parisienne étaient lambrissés d'or et d'argent. Le roi Conchobar était plus modeste : il se contentait de lambris de bronze que surmontaient des corniches d'argent décorées d'oiseaux d'or en relief dont les yeux étaient représentés par des pierres précieuses.

Dans les palais royaux comme dans les habitations importantes, il n'y avait qu'une chambre à coucher commune aux habitants de la maison et aux hôtes de passage. Les lits, des quantités de lits parfois, étaient disposés tout autour de la pièce, le lit royal se trouvant plus élevé que les autres. Ces lits étaient construits sur le type des lits à colonne, dits lits Henri II, ou plutôt on pourrait dire que les lits à colonne Henri II sont une résurrection des lits celtiques. Ceux-ci avaient quatre colonnes de bois ou de bronze supportant un baldaquin muni d'un fronton triangulaire, le tout doré ou même recouvert de plaques d'or ou d'argent. Il est intéressant de retenir la forme de ces lits celtiques et de leur fronton, qui rattache notre ancien art celtique aux mêmes origines que l'art grec, c'est-à-dire à l'art crétois et mycénien. La colonne était, au surplus, un élément indispensable de la décoration chez tous les peuples préhelléniques.

Dans ces vastes chambres à coucher, parfois transformées en chambrées de caserne, il n'était pas toujours facile de goûter un grand repos. Le roi de Connaught, ANILL, qui aimait bien le sommeil, avait inventé un moyen de faire taire les hôtes trop bruyants : il s'était fait fabriquer une baguette d'argent, et lorsque le bruit devenait insupportable, il frappait de cette baguette les colonnes de son lit pour faire taire les importuns.

Les salles de festins, appelées aussi salles des coupes, ou salles des coquilles, du nom des ustensiles dont on se servait pour boire, étaient généralement très vastes, meublées de tables et de banquettes. Dans les banquets sans appareil, les Celles des classes distinguées mangeaient volontiers couchés, à la manière des Grecs et des Romains.

Les salles de festins servaient aussi de salles de jeux et de salles de réception. Le jeu, en effet, était la première distraction des Celtes ; l'amour du jeu était même poussé souvent à l'état de passion. Le Celte qui ne se baignait pas, ou qui ne vaquait pas aux soins de ses troupeaux, ne pouvait que jouer. En Galles, la chasse au faucon ou à la meute, était ordinairement préférée au jeu. En Irlande tout le monde jouait, même les enfants. La grande épopée *Tain bó Cuailgne* montre CUCHULAIN enfant partant de chez son père « emportant ses jouets, son bâton courbé de bronze, sa boule d'argent, et il s'en servait pour égayer son chemin. » Les jeunes Celtes pratiquaient un jeu qui ressemblait à celui de golf, c'est-à-dire un jeu à grand exercice, comme les Gallois et plus tard les Bretons d'Armorique pratiqueraient le jeu de soule.

Le jeu des adultes, le jeu pour ainsi dire national, était celui d'échecs. C'était ce même jeu que préféraient les Crétois, quinze cents ans avant notre ère. Les parties d'échecs se poursuivaient d'une façon interminable. Quand FRAECH se présenta à la cour de Connaught en l'an 20 de notre ère, la reine MÈVE engagea immédiatement avec lui un match d'échecs ; ce match dura sans interruption trois jours et trois nuits, et pour y mettre fin, il fallut que la reine songeât enfin qu'elle avait des invités et qu'il était temps de leur faire servir à souper. « A cette pensée (et je suis ici le spirituel récit gaélique) MÈVE se trouva honteuse d'avoir laissé sa compagnie sans manger. Elle alla trouver ANILL, son mari, et lui dit : Nous en avons fait de belles !... Et pour son excuse elle ajouta : il y a trois jours et trois nuits que nous jouons : ne comptons pas les nuits, l'éclat des pierres précieuses les rendaient si claires !... Et le roi de répondre : Eh bien, dites-leur donc de cesser leurs lamentations, et qu'on serve à manger. Alors on distribua le festin et chacun en fut si satisfait qu'on demeura devant les tables encore trois jours et trois nuits sans interruption. »

Il ne faudrait pas croire que le conteur ait exagéré la durée de cette partie d'échecs : il s'agit sans doute d'une réalité. Nous savons par Tacite que les Germains de la même époque, très prochainement apparentés aux Celtes, avaient la même passion du jeu et passaient à jeun un temps incalculable en des parties de jeu interminables. Cette passion était commune à toutes les races indo-européennes ayant conservé leur pureté d'origine.

Le jeu était intéressé ou non ; la plupart du temps, on estimait suffisant l'honneur d'avoir gagné la partie.

Les échiquiers dont se servaient les princes irlandais étaient de véritables œuvres d'art. De nombreux textes nous en ont laissé des descriptions, et il y en avait, comme celui de la cour de Connaught, qui possédait dans toute l'Irlande, la célébrité du bouclier d'Achille chez les Achéens de l'époque de la guerre de Troie. Cet échiquier de Connaught, qui fut exécuté vraisemblablement à l'époque d'AMUL, c'est-à-dire dans les premières années de notre ère, était fait de bronze blanc, c'est-à-dire de bronze argenté ; il avait quatre oreilles ou poignées, et des coudes, des pieds probablement, en or. Un bouquet de pierres précieuses planté au milieu l'éclairait. Les pièces étaient d'or et d'argent. D'après le *Mabinogion gallois*, le *Songe de Maxen*, un échiquier d'argent avec cavaliers d'or, servait aux habitants du château où fut reçu l'empereur MAXEN WLEDIC.

La vie des palais était extrêmement mouvementée. Les rois Celtes étaient de grands seigneurs fastueux et aimant la somptuosité ; ils étaient en réceptions continuelles quand ils ne guerroyaient pas. Le roi d'Ulster, Conchobar, qui fut élu roi suprême d'Irlande, et mourut en l'année 33 de notre ère, avait un personnel domestique composé de 365 serviteurs, et le roi tenait beaucoup plus à ce que ses domestiques soient aussi satisfaits de lui, que lui de ses domestiques ; il tenait surtout à ce qu'ils mangeassent bien ; et pour qu'il en soit ainsi, chaque nuit, dit un texte, un des serviteurs avait pour office de surveiller la cuisson du repas du lendemain ; et le même texte ajoute : « Ce n'était pas peu de chose, car il fallait un cochon, un bœuf et une cuve de bière pour chaque homme ». En vérité il faut admettre que tous les *Ulates* n'étaient pas des Gargantuas, et que chacun des serviteurs de Conchobar devait se trouver rassasié avec un morceau de lard ou une pièce de bœuf.

Cette préoccupation qu'avait le roi d'Ulster de bien satisfaire l'appétit de ses serviteurs et de ses hôtes, répondait à un usage général. On jugeait une maison suivant qu'on y mangeait bien ou mal. Les festins avaient en effet chez les Celtes l'importance d'un rouage social et même diplomatique. On banquetait pour le plaisir de faire bonne chère, mais on banquetait aussi par politique, pour raison d'alliances, de bon voisinage, d'affaires.

Le service d'un banquet était soumis à un certain nombre d'étiquettes. D'abord il était de bienséance de répandre dans la salle une couche de roseaux frais cueillis ; les festins royaux n'étaient pas exempts de cet usage. Ensuite les tables devaient être recouvertes de belles étoffes en guise de nappes. Un texte gaélique nous dit qu'à un festin offert pendant une chasse par MAILLEN à un des guerriers de FINN au milieu du III^e siècle, les tables étaient revêtues « de satin, de soie, de nappes élégantes et propres, et de belles étoffes de couleur. »

Il était de politesse rigoureuse pour les convives d'arriver à l'heure. Le festin commencé, on n'admettait pas les retardataires à moins qu'ils fussent fils de roi ou artisans, car le travail industriel ou artistique était très honoré et l'homme qui savait travailler, ou, suivant l'expression en usage, qui apportait un art avec lui, pouvait prétendre à des honneurs.

Nul ne pouvait occuper une place qui ne lui était pas acquise par son savoir, son courage ou sa naissance.

Les convives étaient souvent au nombre de plusieurs centaines, parfois de plusieurs milliers. Au grand banquet, donné à Allen en Leinster, par le célèbre FINN, fils de CUMALL, mort en 274 (le FINGAL de M' Pherson) banquet dont nous avons conservé une relation sous forme de poème, « assistaient les plus grands seigneurs d'Irlande, des fils de rois d'Irlande et deux fils de rois d'Ecosse », et le texte ajoute : « une foule violente et folle de fils de rois et de seigneurs du monde entier (lisez le *Monde celtique*), plus tous les *Fenians* », c'est-à-dire un des clans entiers de l'Irlande.

Ces banquets fastueux n'étaient pas spéciaux aux pays celtiques insulaires ; chez les Celtes de Gaule, avant la conquête romaine, il en était de même : au II^e siècle avant notre ère, le roi des Arvernes LOUERNOS (un nom bien celtique qui a donné *Luhern* en vaïnetais et *Louarn* dans les autres dialectes) avait un enclos en plein air de plus de deux lieues de tour, réservé à un festin perpétuel où venait manger et boire qui voulait.

Les mets préférés des Celtes étaient les viandes rôties et les viandes dites poivrées qui étaient sans doute des viandes conservées dans la saumure avec une forte addition d'assaisonnement. Les viandes bouillies étaient moins appréciées. Les Celtes faisaient aussi une grande consommation de lait et leur principale friandise était le miel.

Les deux boissons, lait à part, étaient l'hydromel à base de miel, et la bière fabriquée avec un peu de miel et un malt composé de fleurs sauvages. D'après une tradition galloise dont on retrouve l'écho dans un texte des *Iolo manuscripts*, de Morganwg, ce fut un nommé CERAINI WEDU qui trouva le secret de la levure. Celui-ci ayant aperçu un sanglier qui barbotait dans son malt, constata que l'écume laissée par l'animal fit fermenter sa boisson, et aussitôt CERAINI se mit à chercher une substance capable de produire le même effet.

On buvait aussi des liqueurs fortes, alcooliques ; on en buvait même beaucoup et souvent trop, mais un diston gallois affirmait que le Celte devait boire comme quatre et se battre comme cent. Enfin, avant la conquête romaine, les Namnètes de Gaule apportaient les vins de la Loire dans les ports irlandais.

Les repas étaient toujours très animés. Quand on ne se disputait pas on chantait, on racontait des histoires ; les bardes chantaient aussi et jouaient de la harpe. « La gaieté s'élevait chez les jeunes gens, dit un poème gaélique, la folle et l'esprit chez les héros, la douceur et la modestie chez les femmes, le savoir et le prophétisme chez les bardes. » Quand le bruit devenait trop fort, des hérauts imposaient silence en agitant des chaînes de métal.

Les bœufs et les porcs étaient servis entiers : on n'admettait pas de voir figurer sur une table une série de gigots ou de filets ; il fallait de belles pièces, et le maître de maison aimait à faire étalage de ses produits qu'il engraisait longtemps avant l'époque des festins d'apparat.

Ce qui était le plus blessant pour un maître de maison, c'était d'entendre que ses convives avaient dégusté ailleurs des rôtis plus gras ou mieux préparés : on devait vanter la cuisine. Une très grave question d'étiquette se posait en présence de ces rôtis monstrueux : qui devait les découper ? Partager un bœuf ou un cochon était en effet le privilège du plus distingué, et très souvent de véritables batailles s'élevaient à propos de cette question. Au banquet donné par FINN à Allen, il y eut à ce sujet une grande effusion de sang et beaucoup de morts dont, dit le texte, « beaucoup de dames gracieuses, très nobles, et de femmes jolies, bien faites, et de jeunes filles aimables, aux douces paroles. »

Du reste, presque toujours les banquets comportaient un intermède de coups, avant de finir par des chansons ; on pourrait dire que les coups constituaient l'assaisonnement

obligatoire du menu d'un banquet celtique. Une *saga* irlandaise dit à propos d'un festin : « à la fin on ne laissa aucun clerge étincelant, ni aucune torche enflammée, ni une table. » Ceux qui n'étaient pas morts cassaient le mobilier. Alors à ce moment, les bardes et les druides intervenaient, ils entonnaient des chants très gais et, dit encore un poème, « aux accents de la musique, les convives cessaient de se hâcher et de broyer, laissaient tomber les armes et se réconciliaient ; on soignait les blessés et on enterrait les morts. »

Ces actes de vivacité se produisaient dans toutes autres circonstances que les festins ; les Celtes avaient le sang bouillant. La coutume avait même établi des usages pour manifester l'impatience et le mécontentement. Le principal, tant en Irlande qu'en Galles, était de crier. Le mécontent criait, hurlait, ameutait les passants qui se mettaient eux aussi à hurler, jusqu'à satisfaction. Il y avait encore un moyen, irrésistible lui aussi : c'était de menacer du sorcier la personne dont on ne pouvait obtenir raison. Cette menace, dans une race qui croyait fermement à la magie, produisait son effet.

Ces petites pratiques, plus ou moins vexatoires, ne sauraient nous faire oublier les qualités de générosité et de sociabilité de la race. L'hospitalité était pratiquée sans limite. Recevoir un hôte, quel qu'il fût, était un honneur, et les usages nationaux voulaient que pour lui manifester la considération, on répandit sous ses pieds des roseaux frais, comme on le faisait dans les salles de banquet. Cette coutume était pratiquée aussi chez les Celtes de Gaule, et elle se rattache vraisemblablement à un très vieux rite religieux dont nous avons perdu l'origine. Elle était également pratiquée en Bretagne : dans son *Pouillé du diocèse de Rennes*, le chanoine GUILLOTIN DE CORSON rapporte qu'il était d'usage au XVe siècle de joncher de paille fraîche le pavé de l'église St-Léonard de Fougères le jour où l'on y représentait le *Mystère de la Nativité*, et je me souviens qu'au temps de ma jeunesse il était encore d'usage d'étaler de la paille fraîche dans les maisons paysannes du pays de Guérande en certaines circonstances solennelles comme les jours de mariage ou d'enterrement.

Les jours de réception, on offrait aux visiteurs à boire et à manger. En Galles, on faisait circuler des cornes montées en or, pleines d'hydromel, et on offrait un concert de

chants et de harpes. Un poème irlandais extrêmement curieux et vivant autant qu'humoristique intitulé *le Cochon de M. Dathu*, donne sur la façon dont ce roi de Leinster au I^{er} siècle de notre ère, recevait ses hôtes, des détails tout à fait savoureux. A la porte de son palais, il faisait placer un énorme chaudron où mijotaient des morceaux de bœuf et de lard ; et tout visiteur devait y plonger une fourchette et en retirer au hasard un morceau de viande qu'il devait manger ; mais il ne pouvait pas recommencer l'opération, tant mieux si le morceau était bon, tant pis s'il était inférieur, il devait le manger quand même, tant pis encore s'il ne retirait rien.

Les Celtes avaient une prédilection pour les choses voyantes. Leurs vêtements étaient faits d'étoffes de couleurs les plus vives, *couleurs triomphantes* pour employer l'expression consacrée. Chez les Ulates le rouge était particulièrement apprécié, « Tout ce qui est rouge est joli », dit un poème. Les femmes portaient comme vêtement de dessus, une longue tunique ; la mode à *Cruachan*, capitale Connaught était, au début du I^{er} siècle de notre ère, que cette tunique fut de couleur pourpre. Au commencement de l'épopée *Tain bo Cuailnge* le roi AILLI et la reine MEVE font l'inventaire de leur garde-robe ; nous voyons sortir de leurs coffres : des vêtements pourpre, bleus, noirs et verts, jaunes, gris, multicolores, tachetés et mouchetés.

Les hommes portaient une tunique courte, descendant jusqu'aux genoux, et par-dessus un mantelet en forme de pèlerine qui leur couvrait les épaules et dont les pans pouvaient être rejetés en arrière. Cette pèlerine courte, avait une analogie assez frappante avec la *chlamyde* des Grecs, mais elle différait du *sayon* des Romains, ample et long manteau qui fut adopté par les Francs de l'époque de Charlemagne qui prirent l'habitude de la boutonner sur l'épaule droite. Ainsi que le remarque l'archéologue britannique John MYRES, le manteau celtique était semblable au manteau masculin de l'époque égéenne vingt siècles avant notre ère, et il est devenu le *plaid* des Ecossais modernes. Les guerriers, même dans les combats, portaient la tunique et le manteau. La tunique de CUCULAINN, ce grand héros spécial à la culture celtique, était de drap d'or, et son manteau de couleur verte. En Galles, le *abinogi* de *Kulhwch et Olwen* montre l'héroïne ayant une tunique rouge-flamme,

Les vêtements étaient de lin ou de laine, deux produits récoltés sur place. Les gens du peuple revêtaient dans leurs travaux journaliers des casaque de peaux. A partir du VII^e siècle de notre ère, nous trouvons dans l'habillement la soie et les cuirs arabes ; peut-être même ces deux produits étaient-ils employés avant cette date, car malgré ce que l'on a écrit, il est aujourd'hui certain que les Celtes jusulaires étaient en relations commerciales avec leurs frères de Gaule et de Galice, et même avec les marchands du nord de l'Afrique et le seul usage du poivre avant notre ère, témoigne de relations certaines avec les grandes voies commerciales de l'Orient.

Parmi les étoffes d'apparat, nous trouvons les draps d'or et d'argent ; ces draps servaient à confectionner des vêtements entiers, ou à border d'autres vêtements. Ceux-ci étaient aussi décorés d'une profusion d'ornements et de bijoux dont nous avons peine à nous faire idée. Les boutons étaient formés de grosses pierres précieuses, et à défaut de boutons il y avait des broches d'or et d'argent ornées de pierres, analogues à ces fibules que l'on retrouve dans les sépultures continentales des âges du bronze et du fer, mais d'une richesse incomparable. La broche du manteau de CUCULAINN était d'argent incrusté d'or. « Quand elle était posée sur la poitrine du héros, dit la *Tain bo Cuailnge*, elle semblait être un flambeau lumineux d'un éclat si puissant et si pur que les yeux des hommes ne pouvaient la regarder ».

En plus de ces ornements qui faisaient partie intégrante du vêtement, il y avait les bijoux de corps, dont le principal était le collier. Le collier, le *iorque*, était connu des Celtes dès l'époque préhistorique ; il était en or, mais non pas formé d'anneaux maillés en chaîne, mais d'une barre arrondie et souvent tordue. Ces gros colliers, nous en avons conservé des quantités, trouvés tant en Irlande qu'en Galice, et on peut en voir d'importantes collections au musée de Dublin. Les femmes portaient aussi, à la naissance de la poitrine, de grands croissants d'or suspendus au cou par des chaînettes d'or, et vraisemblablement cette parure était aussi portée en certaines circonstances par les hommes, car un poème du cycle de Leinster présente OSCAR, fils d'OSSIAN portant « une belle plaque artistique à son cou ». Vers le I^{er} siècle après notre ère, ces grosses parures massives furent remplacées par des bijoux plus petits, plus fins et plus variés. L'or demeura la matière préférée, mais sur

ce métal précieux on se plut à enchâsser des gemmes, et dès lors les artistes rivalisèrent à en parer les colliers, les bracelets, les bagues et les broches.

Les Celtes avaient un tel amour des bijoux qu'ils en accumulaient de véritables trésors dont ils étaient fiers et jaloux. Quand ils recevaient des visiteurs de marque, ils ne manquaient pas de faire apporter leurs cassettes et d'exhiber leurs bijoux à leurs hôtes qui devaient toujours par politesse s'extasier en disant « ô merveille des merveilles. » Il est probable que cette coutume devait être encore une survivance orientale ; nous en trouvons des traces dans l'histoire des peuples d'Orient, et on se souviendra en particulier qu'EZÉCHIAS, roi d'Israël, étala ses bijoux devant les yeux des ambassadeurs que le dernier roi de Babylone MARDOK lui avait envoyés pour le complimenter du rétablissement de sa santé.

Enfin, pour paraître plus brillants dans leurs vêtements éclatants, hommes et femmes s'appliquaient à se composer un visage. Entre les 1^{er} et 5^e siècles de notre ère, hommes et femmes portaient longue une partie de la chevelure. La chevelure était, chez les Celtes, l'objet du plus grand soin : une chevelure bien entretenue était un signe de distinction suprême comme chez les Hellènes du 5^e siècle avant notre ère (conception que ceux-ci tenaient des Ioniens, c'est-à-dire d'Asie), et quand on parlait de la beauté des femmes on se reportait immédiatement à celle de ses cheveux. Aussi les textes gaéliques, et gallois qui nous renseignent sur les modes relatives à la coiffure, sont-ils extrêmement nombreux : il y avait des chevelures en *baquette d'or*, des chevelures blanches comme la *mouvante écume*, des chevelurés en *fleur de genêt*, en *fleur de lin*, pour en citer quelques-unes. Pour les parer à la mode du jour, car dès cette époque la mode avait ses caprices, les Celtes demandaient le secours de la teinture. Ce secours, on ne l'a pas oublié de nos jours, mais les Celtes l'ont invoqué à un tel point qu'ils ne craignaient pas de lui demander de leur composer une chevelure teinte de différentes couleurs. Voici, à titre d'exemple, comment est décrite par la *Tain bo Cualnge*, la chevelure du CUCHULAINN : « Il était vraiment beau, ce garçon : ses cheveux avaient trois teintes : bruns en bas du crâne, rouges comme du sang au milieu ; ils étaient jaunes au sommet et couvraient la tête d'une sorte de diadème ; ils lui formaient trois cercles autour du creux de la nuque. Les

cheveux qui tombaient par derrière sur le haut des épaules ressemblaient tous à des fils d'or, c'étaient des fils minces, dorés, déliés, magnifiques, formant des boucles longues, distinguées, de belle couleur. Une pourpre fine (c'est-à-dire des tresses de cheveux pourpres) aux tons d'or rouge aux flammes d'or, faisait cent tours autour de son cou, et il avait sur la tête cent cordons (de cheveux) semés d'escarboucles. » Cette copieuse description, et beaucoup d'autres, indiquent que les Celtes se relevaient les cheveux sur le sommet de la tête et qu'ils les en laissaient retomber en tresses arrangées de différentes manières. La prophétesse FEDELM qui vivait à la cour de Connaught au début du 1^{er} siècle de notre ère, avait quatre nattes de cheveux blonds comme de l'or, trois lui entouraient la tête, la quatrième lui pendait si bas qu'elle lui touchait les mollets. Mais la plupart du temps, dans la vie ordinaire, la chevelure était relevée sur le front de manière à former un toupet, et retombait en tresses sur les épaules. Cette mode du toupet semble être bien celtique ; elle n'était pas seulement en usage chez les Celtes insulaires, mais encore chez ceux de Gaule avant la conquête romaine, et elle survécut même à celle-ci, car au milieu du 5^e siècle, Sidoine Apollinaire, qui mourut en 459, dit que les Gaulois de son époque *Ad frontem coma tracta facit, nodataque cervix*, c'est-à-dire qu'ils portaient les cheveux relevés sur le front et coupés sur la nuque, et Sidoine ajoute que les Romains et les Francs, qui commençaient à envahir la Gaule, trouvaient cette mode si jolie qu'ils l'imitaient. Cette mode a survécu chez quelques clans écossais, et on se rappelle qu'au 17^e siècle on appelait en Écosse les *Têtes Rondes* certains partisans politiques qui reprirent l'antique habitude de se raser les cheveux sur la nuque, et les oreilles et de les conserver longs sur le sommet de la tête : sir Walter Scott en a fait état dans *Waverley*. C'est peut-être encore une survivance de coutumes orientales, car en nous reportant aux civilisations préhelléniques qu'ont cotoyés les Celtes, nous voyons combattre au début de la guerre de Troie, les belliquesuses troupes de Thrace qui ne portaient des cheveux que sur le haut de la tête (*Iliade*, IV).

La première chose que faisait un Celte ou une Celte qui allait en visite, c'était de vérifier si sa chevelure était bien arrangée. Il y avait évidemment des coiffeurs chargés de ce soin, mais toute personne de bonne condition devait

posséder l'art de se coiffer elle-même. Quand KILHWCH se présenta à la cour d'Arthur, il lui demanda ce qu'il devait lui offrir comme preuve de son savoir. « Je veux que tu mettes en ordre ma chevelure », répondit Arthur, et aussitôt le roi lui tendit un peigne d'or et des ciseaux d'argent.

Les Celtes avaient, il y a deux millénaires, je ne veux pas dire le travers, car beaucoup de dames s'indigneraient, mais l'habitude, de se passer sur les joues des fards. On n'admettait pas les visages pâles qui évoquaient les maladies : il fallait montrer des signes indubitables de santé, des couleurs et des vives, « des joues pourpres, plus belles qu'une prairie », dit la saga des *Fils d'Usnech*, et quand la nature refusait ses couleurs, les Celtes recouraient à des imitations. Le rouge et la pourpre étaient particulièrement recherchés pour les joues. Au 1^{er} siècle de notre ère, dans toutes les cours d'Irlande, la mode exigeait des joues roses, ou bien de sang, ou bien de flammes ; et cette mode de farder les joues avec des couleurs vives, s'est perpétuée pendant des siècles : le grand poète lyrique gallois DAFYDD AB GWILYM, au XIII^e siècle, parle encore des joues aussi rosées que le vin de framboise, et il existait un dicton qui voulait que tout Celte eût des *joues pourpres et l'esprit clair*, ce qui signifiait la santé et l'intelligence. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les lèvres étaient également fardées : comme les dames de nos jours, les femmes celtes se passaient du raisin sur les lèvres, et les hommes en faisaient autant et il était à peu près obligatoire de montrer des lèvres éclatantes comme de rouges alises, comme des cerises savoureuses et tendres, pour me servir des expressions d'usage.

Quant aux dents, si les Celtes ne les teignaient pas, ils appréciaient grandement, comme le disait le druide CITHRA, « le trésor de dents sans défaut, de belles dents ressemblant à des perles, ou à du cristal, ou à une pluie de gemmes. »

Et vous voyez ainsi que la somptueuse barbarie des Celtes n'était pas, dépourvue de certains raffinements que ne désavouent pas les modernés.

Le temps ne me permet pas de pousser plus loin cette incursion sommaire dans la vie privée de nos ancêtres.

Notre civilisation bretonne, quoique dénaturée dans ces derniers siècles de domination étrangère par des apports regrettables, provient de cette très ancienne civilisation cel-

tique qui se rattache aux plus antiques et aux plus riches de l'humanité : c'est là, un titre qu'il ne faut pas oublier. Les Bretons, comme tous les peuples celtiques qui survivent au grand empire celtique, sont les héritiers de traditions qui remontent aussi haut que peut s'élever l'Histoire : ne serait-ce pas un crime de les abandonner pour des conceptions fantaisistes qui murent aussi facilement qu'elles naissent, et qui sont en tous cas incapables de former le caractère de races durables comme la vieille civilisation celtique a formé des peuples que nulle révolution, nulle défaite, nulle persécution n'ont pu encore abattre.

H. QUILGARS





LANDEVENNEC

Vers 480, un jeune moine, suivi de onze de ses frères, débarquaient dans l'îlot de *Topepig*. Ils venaient de l'île de *Lavret* en Trégor, d'où leur maître St-Buboc les envoyait en fondation. Après deux ans de séjour dans cet îlot sauvage et stérile, exposé à la rigueur des vents et des flots qui prit — grâce à eux — le doux nom de *Ti-bidi*, maison de prières, GUÉNOLE, car c'était lui, passa de l'autre côté de la rivière dans les bois abrités que l'on nomme *Landevennec* : c'est le sens de *lieu abrité* que lui donne D. PELLETIER, qui y séjourna. Suivant M. LOTH, cela signifierait : *Lan Hervennoe*, le monastère de Guénole, comme celui que l'on rencontre en Galles *Landeddwenac*. Dans ce site ravissant, les moines vivaient heureux.

C'est l'amour qu'au fond de vos catines

Vous buviez à longs traits, moines mystérieux

Ils vieillissaient sans pouvoir mourir et le saint abbé dut prier pour que ses religieux subissent la loi commune. Cependant la discipline était rude à Landevennec, analogue à celle des Cisterciens ou des Chartreux, chez lesquels se remarque également une grande longévité. Le vin, le cidre même était interdit (Lobineau), la boisson n'était qu'une macération de fruits sauvages et c'est à tort que l'on veut faire de saint Guénole, le *pere du cidre* : s'il y eut une vigne — d'après une charte apocryphe — don du roi GRADLON, elle ne devait servir qu'au saint sacrifice. C'est à saint SAMSON et à saint THELAU que l'on doit surtout la culture du pommier. Autour du saint abbé une couronne de frères : St GUENEL ou *Guinal* (Léon, Normandie), l'ange blanc, fils du noble ar-

morcain, ROMÉLIUS, de Cornouaille, séduit par la beauté des chants monastiques.

C'est saint THEY, ou TADÉC, plus tard massacré près du Fou, dont le nom s'est conservé en *Lothey*, et *St-They* au Cap. C'est HARNUL, c'est GOZIEN dont le nom s'est conservé dans le fleuve et surtout la ville de *Goyen*, depuis le xv^e siècle *Odierne* (ce qui est, dit M. LOTH, une absurdité). C'est encore EDUNNET (Yonnet), patron de Chateaulin, surnommé le frère de St-GUÉNOLE, qui s'était retiré dans la montagne de *Castel-Nin*. Ce qui caractérise en effet les moines de Landevennec c'est qu'ils se retiraient dans la solitude ou essaïmaient en de petits prieurés autour du moustier principal. neuf prieurés se trouvaient ainsi autour de *Landevennec*.

C'est saint CONOGAN (distinct selon D. Lobineau) selon d'autres le même, que le second évêque de Quimper : il était des environs de *Landerneau* et avait confié son héritage de *Beuzit au Père des moines bretons*. C'était saint RATIAN, patron de *Toureh* qu'il protégea lors d'une épidémie. C'était saint BALAY, patron de *Lanvillay* et saint MARTIN d'ARMORIQUE, jadis tous deux seigneurs de *Rosmeur* et de *Rosmadec* en Crozon.

Saint MARTIN d'ARMORIQUE était né vers 468, avait été élevé dans des exemples édifiants et était entré jeune à *Landevennec*. Il obtint de se retirer avec son ami BALAY ou (*Biabile*) dans un ermitage près du Faou : au lieu d'*Ermetiac* (Irviolac). Lors du passage des reliques de saint GUÉNOLE, il devint patron d'une frairie d'*Auessac*.

Enfin saint RIOC, différent de celui de *Camaret*. Ce saint RIOC ou RIOU, nié par Lobineau, ressuscita sa mère avec de l'eau bénite que lui avait donnée saint Guénole.

De ces saints RIOU, l'un fut patron de *St-Rieu* en *St-Cast*, l'autre de *St-Rieul* près *Lamballe*, l'autre de *Lanriec* et *Riec-sur-Belon*. On peut y voir aussi le saint RIOC dont le chef était honoré à *Beaufort*.

Lorsqu'au siècle suivant l'infortuné prince MÉLOIR, fuyant Kemper où son oncle RIVOB voulait l'assassiner (1), c'est à *Landevennec* qu'il vint frapper à la nuit tombante. L'abbé plein de courage le reçut, mais refusa ensuite l'entrée à la suite de RIVOB. Pendant la nuit MÉLOIR, nouveau Dante fut descendu des murs (dans une corbeille) et put prendre le chemin de *Carhaix* par où les moines étaient arrivés deux cents ans plus tôt.

(1) M. CHABONEAU a essayé de justifier ce meurtre en flétrissant la figure juvénile de ce jeune prince martyr, de Cornouaille

Lorsque Louis le Débonnaire s'avança jusqu'à Priziac, l'abbé de Landevennec vint le trouver en 818 : à partir de cette époque, les moines bretons durent adopter la tonsure romaine en couronne avec la règle de saint Benoît.

Deux écoles littéraires brillaient alors en Bretagne Redon et Landevennec. Au travail des mains pour tous, on joignait en effet la lecture. On écrivait des vies de saints et même, à Landevennec, des hymnes. C'était l'œuvre du moine CLÉMENT, fort versé dans les lettres profanes et qui indiquait lui-même que ses vers étaient des tétramètres trochaïques catalectiques, vers 844.

L'abbé GURDISTEN, quelques années plus tard, écrivait sa célèbre vie de saint Guénolé en quatre cents vers latins hexamètres et celle de saint PAUL AURELIEN : — le diacre BIED, celle de saint MALO.

En 914, c'est la ruine du monastère par les Normands.

M. le Président (2) nous a laissé un récit de l'exode des moines emportant en chantant le corps de leur fondateur, un saint abbé les conduisait, BENEU. Ils suivirent la Chère; à partir de Redon, passèrent à Avesnac, à Pierric où se fit le miracle de la source pour rafraîchir les porteurs épuisés. Pierric fit élever depuis une chapelle à saint GUINCA (abréviation de saint Guingalois) et les moines introduisaient dans les paroisses voisines le culte de saint RIOC à Massérac, de saint BALAY et de saint MARTIN d'ARMORIQUE à Avesnac. Les pieux pèlerins durent passer à Château du Loir où s'éleva plus tard un prieuré de St-Guénolé pour gagner le Ponthieu, où s'élevait le monastère de St-JEHOE, le moine, père de saint JUDICAE. Ils s'y installèrent, dans l'abbaye appelée, depuis St-Walois, pour GUINGALOIS, à Montreuil-sur-Cher. Là, comme les moines de Redon, ils priaient pour la BRETAGNE !

Vers 935, l'abbé JEAN, songeant à la délivrance, revint et se cacha dans les ruines du monastère en même temps qu'il sonda les esprits.

Il fit revenir d'Angleterre le prince ALAIN BARBE TORTE qui fut le libérateur de la Bretagne et qui récompensa plus tard l'abbaye, notamment par la fondation du prieuré du bourg de Batz.

On ignore si Dom Jean de LANGOZNOU qui assista au Miracle du lys sur le tombeau du fou du roi, SALAUN, était bien abbé de Landevennec, car il ne figure sur aucun nécrologe. En souvenir, il fit élever le petit Folgoët dans le bois de Lamptou, composa une vie de SALAUN et le célèbre cantique

(2) M. de L'ESTOURBEILLON, les frairies de la paroisse d'Avesnac.

Languentibus, ô Maria, pour obtenir la grâce d'aller rejoindre au ciel le Saint innocent (1360).

Parmi les abbés on relève le nom d'YVES de POULMIC (famille Crozonnaise) témoin en 1410.

La commende avait atteint Landevennec en 1552, la Ligue eut sur lui une terrible répercussion, ainsi que le Protestantisme. Vers 1588 René de MISSOUEZ, ex-abbé de Landevennec et son père THOULOS chassèrent les religieux, s'emparèrent des meubles et vases sacrés, abattirent des pieds d'arbres pour faire les réparations de leur château de Trévalot, en Scour.

L'église, l'abbatiale, les bâtiments claustraux étaient en ruine : les clochers servirent à faire des canons.

Royaux, Ligueurs, Anglais, achevèrent le désastre.

En 1593, les royaux de Sourdéac, gouverneur de Brest :

En 1594, Anne de SANZAY, Cte de la MAGANNE, ligueur pour son compte personnel et émule de la FONTELLE brûlait, pour se chauffer, titres, meubles et boiseries, pendant trois jours.

Enfin les Anglais se rendant en octobre au siège de Crozon, emportèrent les restes des luges et ornements d'église, tandis que les gens de guerre cantonnés à Crozon, Roscanvel, le Faou, enlevaient les bestiaux des fermes et ravageaient le pays alentour.

Toutes ces déprédations furent consignées dans un procès-verbal (1597-1603).

Cependant, LEVOR estime qu'il y eut exagération pour cacher les propres excès des abbés commendataires.

L'année 1613 vit la Résurrection de Landevennec, avec l'abbé BRIENT. Pour la peupler, on fit appel aux pères de Vallombreuse (de la Congrégation fondée par saint Jean Gualbert), de l'abbaye de Chezal Benoit en Berry. Mais ils ne restèrent que deux ou quatre ans, découragés par la pénurie des ressources. Ils furent remplacés par les Bénédictins de la Société de Bretagne (Redon), de Léhan, du Tronchet, de Lantenac.

C'est l'abbé Pierre TANGUY, conseiller du Roi, aumônier de la reine Anne d'Autriche, et Curé de Crozon, qui fit reconstruire la chapelle du Petit Folgoët (1645), qui à peine finie devint un objet de vénération (1652) et fut plus tard abandonnée à la paroisse.

En 1702, les Mauristes vinrent à Landevennec avec Dom Noël MARS, puis Dom PELLETER, auteur du Dictionnaire breton. Sept ans après, Mgr de la BOURDONNAYE, évêque de Léon, autorisait la démolition, pour cause de vétusté, de la chapelle,

En 1761, Mgr CHAMPION DE CICE (de Rennes), évêque de Troyes, puis d'Auxerre, abbé commendataire réunissait l'abbaye à la maison épiscopale de Kemper.

Landeveitnec avait vécu.

Restait l'église abbatiale reconstruite au xv^e siècle et au xviii^e. A la Révolution, le Conseil municipal de Landevennec mis en demeure de choisir entre cette église et celle de la paroisse, préféra cette dernière. Le monastère fut détruit par de nouveaux barbares.

Lors de la défense de Brest par Vauban, en 1683, l'illustre ministre visita Landevennec et trouva que c'était un excellent port ne le cédant pas à celui de Brest et qui même le surpasse, mais il craignait les courants en l'aménageant.

Cent ans plus tard, le Marquis de PEZAY considérait comme déraisonnable le projet d'un nouveau port à Landevennec. Cependant dès 1697, PONCHARTRAIN y avait fait envoyer 12 vaisseaux désarmés dans l'anse de PENFORN.

Depuis cette destination a été reprise et j'y ai vu de vieux contre-torpilleurs.

Impression pénible, celle produite par la vue de ces engins de guerre dans le sanctuaire de la paix au sein d'une nature luxuriante.

Dans l'abbaye, la Paix est devenue la Mort.

Les cantiques sacrés ont cessé.

La destruction et le silence règnent dans ces lieux : on y retrouve avec peine la tombe du roi GRADLON, dans le transept nord.

Mais, dans le Léon, on voit fleurir un monastère qui porte encore le nom bretonné de St-Benoît. *Kerbénéat* et plus loin vers l'est au delà de la frontière bretonne, un héritier de saint GUÉNOLE et de saint GUENAEI, un frère des RIOC, des MARTIN d'ARMORIQUE et des GOAZIEN surtout, dont il porte le nom, un moine breton de Cornouaille, le Révérendissime Dom COZIEH, préside à Solesmes aux destinées de tous les monastères bénédictins de France. Car les moines comme les chênes sont immortels.

JEHAN DE GUENYVEAU.



BIBLIOGRAPHIE

Le
Dictionnaire Français - Breton
de
François VALLÉE

On annonce la publication prochaine, par fascicules mensuels, du grand *Dictionnaire français-breton*, de François VALLÉE, depuis si longtemps attendu et réclamé.

Cet ouvrage — que précèdera une importante Introduction sur les préfixes et les suffixes et les lois de la dérivation bretonne — constituera le premier *Dictionnaire complet* de la langue bretonne, avec les formes dialectales essentielles, les néologismes usités par les écrivains bretons actuels, des exemples abondants, etc. Fruit de longues années de recherches patientes, il constituera l'instrument de travail qui, jusqu'ici, faisait cruellement défaut aux bretonnants.

Le public de ce genre d'ouvrages étant assez limité, le tirage sera proportionné au chiffre des souscriptions reçues et il est à présumer que le *Dictionnaire* de M. François VALLÉE — comme la plupart des dictionnaires bretons antérieurement publiés — sera très rapidement introuvable dans le commerce.

Nous croyons donc devoir conseiller à ceux de nos lecteurs qu'un tel travail intéresse, d'écrire sans retard à l'*Imprimerie Commerciale de Bretagne*, 7, rue des Francs-Bourgeois, Rennes, pour demander les conditions de souscription, qui leur seront envoyées gratuitement, avec le fac-similé d'une page du *Dictionnaire*.

SECTION DES BEAUX-ARTS

Prix BOURGAULT-DUCOUDRAY. — Prix et Médailles aux meilleurs travaux avec exemples, sur le sujet suivant : *De l'influence de la musique Celtique et de la musique latine sur le Caractère breton et les traditions bretonnes.*

ARTS DÉCORATIFS

Prix MICHEL-COLOMB. — Prix et Médailles sur le sujet suivant : *De la nécessité de développer, perfectionner et augmenter la fabrication des Meubles bretons. — Comment développer leur Exportation.*

RÈGLEMENT

Tous les manuscrits de ces divers Concours devront être envoyés sans retard à M. de L'ESTOURBEILLON, président de l'U. R. B., 4, Rue du Vieux-Colombier à Paris, avant le 25 JUILLET 1931, dernier délai.

Les Concours de l'U.R.B.

en 1931

SECTION DE LA LANGUE BRETONNE

Prix SAINT-GILDAS. — Prix et Médailles aux meilleures *Gwerziou* sur le sujet suivant : *La grande Pitié des foyers bretons après l'épouvantable tempête du 19 Septembre 1930 qui coûta la vie à 207 marins et fit 197 Orphelins —*

SECTION D'HISTOIRE

Prix BERTRAND D'ARGENTRE. — Prix et Médailles aux meilleurs Mémoires sur le sujet suivants : *Comment disparut à la Révolution le Parlement de Bretagne. Peut-on espérer et envisager sa RÉSURRECTION notamment par la Réunion des Conseils Généraux de Bretagne (ou Sarraut), constitués en Conseil provincial, administrant le Pays en dehors de la Politique.*

SECTION ÉCONOMIQUE

Prix de la DUCHESSE-ANNE. — Prix et Médailles aux meilleurs Mémoires sur le sujet suivant : *De l'influence utile ou désastreuse au point de vue BRETON, de la création et de l'extension des plages mondaines, telles que DINARD, PERROS-GUIREC, MOR-GAT, LA BAULE, sur le territoire breton.*



Le Congrès de l'U.R.B. en 1931

En vertu d'un accord conclu récemment entre l'U.R.B. et le GORSEDD BARDES DE BRETAGNE, représentés par MM. de L'Estourbeillon et H. Jaffrennou (Taldir) et pour répondre au désir d'Entente souvent manifesté par les dirigeants des sociétés bretonnes, le prochain Congrès de l'U.R.B. tiendra cette année ses Assises au FAOUËT (Morbihan), conjointement avec le Congrès du Gorsedd du 19 au 24 Août, les 19, 20, et 21 étant principalement conservés à l'U.R.B. et à ses travaux, les 22, 23 et 24 Août réservés au Gorsedd, sauf en ce qui concerne la Représentation du lundi 24 dans l'après-midi.

La charmante petite cité du Faouët (Morbihan) a bien voulu ouvrir toutes grandes ses portes à cette Semaine Bretonne particulièrement intéressante.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue à la salle de la mairie du Faouët dimanche 25 janvier, sous la présidence de M. RIGUIDEL, maire, assisté d'une trentaine de notables de la ville et de la campagne, où, les exposés très précis de MM. Jaffrennou et de l'Estourbeillon, mandatés par leurs associations, le Comité d'organisation de la Semaine Bretonne et du Festival Interceltique a été formé comme suit :

Président d'honneur : M. Riguidel, maire ; **Président :** M. Bargain, notaire ; **Vice-présidents :** MM. Théodore Esvan, menuisier, et Briand, hôtelier ; **Secrétaires :** MM. Julien Esvan, Clerc et Alphonse Quéré, secrétaire de mairie ; **Trésoriers :** MM. Adrien Savary, entrepreneur et Julien Mérian, négociant ; **Délégué Général :** M. Jean Givern fils.

Membres du bureau : MM. Bourhis et Moren, adjoints au maire ; Bégasse, pharmacien ; Robert Milliou, photographe ; Gulmbert, ferblantier ; Auffret, négociant ; Laudren, négociant ; Léna, boucher ; Adrien Mérian,

assureur ; Cario, commerçant ; Joseph Le Berre, entrepreneur ; Flécher, cultivateur ; Le Guern, syndicat agricole ; Moreau fils, ébéniste ; Corven, sculpteur ; François Hervé, entrepreneur ; Hémerly, clerc de notaire ; Colmic, correspondant de l'Ouest-Eclair ; David et Midy, artistes peintres ; Joseph Savary, commerçant ; Mlle Aline Bargain, femme de lettres.

Les grandes lignes du programme ont été arrêtées. Le concours de la chorale de Guiscriff, de la troupe bretonne du Saint, des Merc'hed Kerne-Uhel et des meilleurs chansonniers est assuré.

Les Conférenciers parleront au Patronage : l'exposition des industries bretonnes aura lieu à l'école publique des garçons : les séances de travail à la mairie ; le théâtre populaire sur la placé plantée, et la Cérémonie druidique à la campagne.

Des concours poétiques et littéraires seront organisés par l'U.R.B. et les concours scolaires et d'enseignes en breton par l'Armorica. De généreux donateurs se sont offerts à subventionner des concours de costumes et de danses.

Un grand Concours de Binious dirigé par le bon barde Efflam Koët Skaf est en voie d'organisation.

Le festival celtique de l'été sera donc un tout complet où viendront se retremper tous les Patriotes bretons.

TABLE DES MATIÈRES

Comptes-Rendus du Congrès	1 à 45
L'Exposition de l'U. R. B.	46
Membres de l'U. R. B. ayant pris part au Congrès	47
* *	
Mémoires et Documents	
Pour que vive la Bretagne par le Marquis de l'ESTOURBEILLON	51
Message du Délégué général de la F. R. F.	55
Ecosse et Bretagne	58
Rapport sur le Concours de la Section de Langue Bretonne par M. ERNAULT	66
Premier prix du Concours de Breton	78
Cinq Chansons de Marche	81
Un Ecrivain breton oublié du Pays de Crozon par H. BOUCHÉ	89
La Vie Privée chez les Celtes par H. QUILGARS	92
Landevennec par Jehan du GUÉNIVEAU	114
Bibliographie	119
Les Concours de l'U. R. B. en 1931	120
Le Congrès de l'U. R. B. en 1931	122



" La Volonté Bretonne "

Youl ar Vreiziz

Grand Journal de Doctrine & d'Informations Régionalistes

Directeur : Olivier GUYON

Administrateur : Eugène REGUIER

Rédaction et Administration : 108, Rue du Château, Paris

Comptes et Chèques Postaux : 140-143, Paris

La *Volonté Bretonne* dont le prix d'abonnement très modique de 15 francs par an a succédé à la *Bretagne ardente* fondée en 1929 par le regretté Guy Choizez — Journal de Défense Bretonne et de tous les intérêts bretons, que nous voyons si douloureusement sacrifiés chaque jour elle a été fondée il y a six mois sur la base d'une Société anonyme au capital de 50.000 francs dont les actions de 100 francs ne sont point encore toutes souscrites — Le chaleureux accueil fait tout de suite à ce vaillant journal breton, si intéressant et si profondément utile à la cause bretonne, impose à tous nos compatriotes le devoir de s'y intéresser et de le soutenir, soit en s'y abonnant soit en souscrivant quelques actions — S'adresser à M. Eugène REGUIER 16, Rue des Ecoles administrateur du Journal Paris, V^e

UN DEVOIR DE SALUT PUBLIC

La sauvegarde de nos Costumes Nationaux

par le

Marquis de L'ESTOURBEILLON

Ancien Député

Président de l'Union Régionaliste Bretonne

Jolie Plaquette in-16° titre rouge et noir, ornée de six belles phototypies — Prix : 6 francs. Franco : 7 fr 50 — Remise ou envoi sur demande aux Imprimeries Reunies Gerard du CHÉLAS près les Halles à Reyon ou chez l'auteur, 4, Rue du Vieux-Colombier, Paris (VI^e)

L'U. R. B. ne saurait trop recommander cet ouvrage des plus intéressants, dénonçant courageusement les graves atteintes que subit en Bretagne la moralité publique aussi bien que le respect de nos traditions, et établissant les graves responsabilités encourues par un trop grand nombre de nos compatriotes à cet égard.

NOMINOË

La Bretagne ne saurait trop honorer ses héros et la Mémoire de tous ceux qui la firent grande et prospère. Au premier rang brille sans conteste son premier Roi NOMINOË qui, au IX^e siècle, la délivra du joug des Francs, les tailla en pièce à la bataille de *Ballon*, fonda avec saint CONWOÏON la ville de *Redon* et mérita avec l'éternelle reconnaissance de tout un Peuple, le glorieux nom de PÈRE DE LA PATRIE. Dès 1903 au Congrès de *Lesneven*, l'U R B fit à tous ses compatriotes Bretons un pressant appel pour glorifier sa mémoire et lui ériger une statue au territoire de *Redon*. — Un certain nombre de souscriptions lui parvinrent aussitôt. Mais depuis cet appel semble avoir été oublié. Elle le renouvelle aujourd'hui d'une façon *pressante* et il n'est pas une société bretonne, pas un Patriote breton qui puisse refuser son obole pour cette Manifestation éminemment *Nationale* qu'il importe de pouvoir réaliser sans trop tarder. Déjà une douzaine de Sociétés bretonnes ont envoyé leur adhésion et les souscriptions reçues à ce jour se montent à près de 10 000 francs. Mais il est nécessaire que les adhésions et les souscriptions soient envoyés le *plus tôt possible* pour permettre l'établissement du *plan du Monument* et sa prompte réalisation tant réclamée par notre regretté historien national Arthur de la BORDERIE. Le Congrès de l'U R B doit avoir lieu à *Redon* en 1932. Cette érection devrait pouvoir être faite en même temps.

Prière d'adresser les souscriptions à M. de l'ESTOURBEILLON, 4, Rue du Vieux Colombier (Paris VI^e).

Tous les noms des souscripteurs seront publiés.



AN O A L E D

LE FOYER BRETON

Faisant suite au *Consortium Breton*.

Grande et belle Revue Trimestrielle. Organe du *Régionalisme* et du *Bardisme* formant tous les trois mois un Bulletin d'environ 100 pages avec illustrations et portraits.

Administrateurs : MM JAFFRENOU (*Taldir*), Docteur COTONNEC Docteur MENGUY.

Abonnements : Un an : 20 fr. Six mois : 12 fr. Le numéro 6 fr.
Compte Chèques Postaux 186-93 Rennes

Siège Social : 14, Avenue de la Gare, à CARHAIX (Finistère).